

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
(Un Peuple-Un But-Une Foi)



MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL  
PROJET DE VALORISATION DES EAUX  
POUR LE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR



# COMITE DE PILOTAGE 2020 DEUXIEME SESSION



**1**

**TERMES DE RÉFÉRENCE DE LA DEUXIÈME  
SESSION DU COMITÉ NATIONAL DE PILOTAGE DU  
PROVALE-CV**

**2**

**COMPTE RENDU DE LA 1ÈRE REUNION DU  
COMITE DE PILOTAGE**

**3**

**RAPPORT ANNEL 2020**

**4**

**PROGRAMME  
D'ACTIVITES 2021**

**5**

**BUDGET 2021**

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
(Un Peuple-Un But-Une Foi)



MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL

PROJET DE VALORISATION DES EAUX  
POUR LE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR



# TERMES DE RÉFÉRENCE DE LA DEUXIÈME SESSION DU COMITÉ NATIONAL DE PILOTAGE DU PROVALE-CV

Décembre 2020







## Contexte

Dans le but de consolider les acquis des projets en cours et antérieurs, de mieux structurer et renforcer les chaînes de valeur agricoles, de mettre davantage l'accent sur l'entrepreneuriat rural et la création d'emploi durables particulièrement au profit des jeunes, le Gouvernement a élaboré le Projet de valorisation des eaux pour le développement des chaînes de valeur (PROVALE-CV) avec l'appui de la Banque Africaine de Développement.

Le coût du Projet est estimé à 121,98 millions d'Euros soit 80,016 milliards de F.CFA hors taxes et droits de douanes avec des contributions de la BAD, de l'OFID, de l'AGTF et du Gouvernement du Sénégal.

Le projet vise de contribuer à asseoir une croissance économique forte, inclusive et durable et à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales. Sur le plan spécifique, le PROVALE - CV a comme objectif d'augmenter durablement les productions agricoles, les emplois et les revenus en milieu rural à travers la mobilisation des eaux de surface et des eaux souterraines.

Les activités du projet sont articulées autour de trois composantes que sont (i) Aménagements hydro-agricoles, pastoraux et aquacoles et infrastructures d'accompagnement (ii) Valorisation, renforcement de capacités et développement de chaînes de valeur (iii) Gestion du Projet.

Le suivi technique et financier du projet et la coordination des activités sont assurées par une Cellule de Coordination du Projet (CCP), basée à Dakar, dirigée par un Coordonnateur National. Les interventions sont coordonnées au niveau régional par des antennes ou bureaux basés au niveau des chefs-lieux des régions de Fatick, Kaffrine, Kaolack, Kolda, Sédhiou, Thiès/Diourbel et Ziguinchor. Au niveau national, un Comité de Pilotage (CP) doté de pouvoirs d'orientation et de décision, supervise l'exécution des différentes composantes.

Le projet est entré en vigueur le 25 novembre 2019. La première session du comité de pilotage s'est tenue à la même date et a approuvé le PTBA 2020. Les activités retenues étaient axées sur (i) la mise en place du dispositif de mise en œuvre du projet (ii) la mise en place des outils de gestion administrative, financière, de suivi évaluation et de communication (iii) l'élaboration des stratégies et méthodologies d'intervention (iv) le recrutement des bureaux d'études et de contrôle (v) la mise en œuvre du plan de passation des marchés et le lancement des premiers travaux.

Au terme de cette année, il est prévu l'organisation d'un atelier de présentation du PTBA pour l'année 2021 qui a été le résultat de plusieurs projets de Programme de Travail Technique et de Budget notamment des partenaires de mise en œuvre. Les présents TDR portent ainsi sur la présentation du rapport d'activités 2020 et du projet de PTBA de l'année 2021 au Comité National de Pilotage pour examen et adoption.

### 1. Objectif de la session

Cette deuxième session du comité de pilotage a pour objectif, d'examiner pour adoption, le rapport annuel 2020 et le projet de programme d'activités et de budget (PTBA) 2021.

Ordre du jour de la session

### 2. L'ordre du jour proposé est le suivant :

Examen et adoption du rapport d'activités 2020

Examen et adoption du programme d'activités et projet de budget 2021.

Questions diverses

### 3. Document de travail

Rapport annuel 2020

Programme d'activités et budget 2021

### 4. Organisation et déroulement

La réunion se tiendra le jeudi 17 Décembre 2020 dans la salle de réunion de réunion de l'ITA.

Chaque point de l'ordre du jour sera traité sur la base d'un document de référence qui sera examiné et amendé par les participants. Sur la base des observations soulevées, les différents documents seront améliorés séance tenante afin de disposer des versions finalisées à la fin de la séance.

Les invités venant des régions seront hébergés pour deux nuitées et les frais de transport seront remboursés. Les invités arriveront la veille de la réunion et quitteront le lendemain avant midi.

### 5. Agenda de la réunion

Heures	Activités
8h 30- 09h	Mise en place des participants
9 h – 9 h 30	Allocution du Coordonnateur National du PROVALE-CV Discours d'ouverture du Président du Comité de Pilotage
10h-10h30	Pause-Café
10h30 - 11h 30	Présentation de l'état de mise en œuvre des recommandations de la dernière réunion ; Présentation du rapport annuel 2020 ; Echanges et adoption du rapport annuel 2020 ;
11h 30 - 12h 30	Présentation du programme d'activités et du budget 2021 Echanges et adoption du PTBA 2021
12h 30- 13 h	Synthèse des travaux et recommandations Clôture
13h - 15h00	Déjeuner

### 6. Participants

La liste des participants est jointe en annexe.

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
(Un Peuple-Un But-Une Foi)



MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL

PROJET DE VALORISATION DES EAUX  
POUR LE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR



# COMPTE RENDU DE LA 1ÈRE REUNION DU COMITE DE PILOTAGE

Salle de réunion MAER, 28 JANVIER 2020





## 1. Introduction

La 1ère session du Comité National de Pilotage du Projet de valorisation des eaux pour le développement des chaînes de valeur (PROVALE-CV) s'est tenue le 28 janvier 2020 à partir de 11 heures dans la salle de réunion du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural (MAER), sous la présidence de Monsieur Papa Malick NDAO, Secrétaire Général dudit ministère, assurant la présidence du comité.

### **Ont participé à la réunion :**

La représentante du Haut Conseil des Collectivités Territoriales (HCCT);

Le représentant de la Commission chargée du Développement Rural du Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE) ;

La Représentante du Directeur de l'Ordonnancement des Dépenses Publiques ;

La représentante de la direction de la coopération économique et des financements extérieures

Le représentant du Directeur des Eaux, Forêts, Chasse et Conservation des Sols (DEFCCS),

Le représentant du Directeur de l'Environnement et des Etablissements Classés ;

Le Directeur de l'Élevage ;

Le représentant du Conseil National de Concertation des Ruraux (CNCR) ;

Le Directeur des Bassins de Rétention et Lacs Artificiels ;

Le Directeur de l'Analyse de la Prévision et des Statistiques Agricoles ;

Le Directeur des Eaux, Forêts, Chasse et Conservation des Sols;

Le Directeur de l'Environnement et des Établissements Classés;

Les représentants des Gouverneurs des régions Sédhiou, Ziguinchor, Thiès, Diourbel, Kolda, Kaffrine, Kaolack vérifier la liste

Le représentant de l'union des associations des Élus locaux (UAEL) ;

La liste des participants est jointe en annexe.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par les allocutions de Monsieur Younoussa MBALLO, Coordonnateur National du Provale CV et de Monsieur Papa Malick NDAO, président de séance.

Dans son allocution, **Monsieur Younoussa MBALLO** a souhaité la bienvenue aux membres du comité de pilotage du PROVALE-CV. Il a rappelé l'importance et le rôle dudit comité et souhaité compter sur l'expérience des membres pour des orientations pertinentes pour une mise en œuvre optimale du projet au bénéfice des populations. Il s'est félicité de la désignation de Monsieur le Secrétaire Générale du MAER comme Président. Il a, pour terminer réitéré l'engagement de l'équipe du projet pour une exécution correcte des activités dans les délais impartis et sollicité le soutien des membres du Comité de Pilotage et la collaboration de tous les partenaires techniques.

**Monsieur le Président du Comité**, après avoir sollicité un tour de table pour permettre aux membres de se présenter, est revenu sur l'intérêt que le MAER accorde au PROVALE –CV. Il a remercié la BAD pour son assistance dans la formulation du projet et invité les membres du Comité de Pilotage à apporter un accompagnement. Il a enfin exhorté l'équipe du projet à plus de qualité dans la mise en œuvre et à porter une attention particulière aux couches les plus vulnérables.



## 2. Déroulement des travaux

A la suite de ces allocutions, l'agenda de la rencontre a été présenté pour adoption. Il porte sur les points suivants :

1. Présentation du programme d'activités et du budget 2020,
2. Questions diverses.

### 2.1 Présentation du programme de travail et du budget 2019

Les activités prévues en 2020 vont porter sur (i) le lancement des travaux d'ancrage d'aménagements hydro agricoles et de lutte contre la salinisation des terres (ii) l'étude et le démarrage de travaux test d'aménagement de petits périmètres maraîchers équipés pour femmes et jeunes, d'infrastructures et d'aménagements pastoraux et de réhabilitation de pistes de production (iii) les activités de gestion durable des ressources naturelles et la mise en œuvre du PGES (iv) les études diverses et le contrôle des travaux (v) les activités de mobilisation sociale, de renforcement des capacités, de planification et de bilan (vi) la promotion de l'emploi des jeunes et l'appui à l'entrepreneuriat des femmes et jeunes (vii) la mise en place des outils et des dispositifs de gestion administrative, comptable et financière et de suivi évaluation.

#### *Lancement des travaux d'ancrage d'aménagements hydro agricoles et de lutte contre la salinisation des terres*

Sur la base d'études disponibles, le projet a mis à jour des DAO et lancé les appels d'offres pour des travaux d'aménagement hydro agricoles et de lutte contre la salinisation dans les régions de Fatick, Kolda, Ziguinchor et Sédhiou. Le processus d'acquisition sera finalisé et les travaux seront démarrés au cours de l'année 2020.

#### *Etude et démarrage de travaux tests d'aménagement de petits périmètres maraîchers, d'infrastructures pastorales et de réhabilitation de pistes de production*

Des études seront conduites, des dossiers de marchés instruits et des travaux lancés. Les travaux vont concerner 105 périmètres maraîchers dont 80 petits périmètres maraîchers de 1 à 2 ha pour les jeunes et les femmes, et 25 périmètres communautaires dans la région de Diourbel, des aménagements pastoraux portant sur 16 points d'eau, 4 marchés à bétails et 10 parcs de vaccination. Les travaux de réhabilitation de 50 km de pistes de production sont également prévus.

*Gestion durable des ressources naturelles et mise en œuvre du PGES* Les activités de gestion durable des ressources naturelles et la mise en œuvre du PGES prévues en 2020 portent sur la réalisation d'actions de CES/DRS sur 500 ha, des aménagements de pare feux sur 50 km, des plantations linéaires sur 10 km, l'installation de 16 pépinières, le reboisement de 50 ha, le renforcement de 4 unités de transformation de PFNL et l'introduction de 1000 unités de foyers améliorés.

#### *Mobilisation sociale, renforcement des capacités de planification*

Les actions inscrites cette année portent sur les activités d'information et de sensibilisation des parties prenantes, l'organisation d'ateliers bilan et de planification au niveau régional et national. Les opérateurs de proximité en charge de la mobilisation sociale et la structuration des OP seront recrutés et déployés sur le terrain. En 2020, le projet va également appuyer la promotion de l'équité et de l'égalité de genre au sein des organisations paysannes à travers des ateliers et la formation des membres des OP féminines et mixtes en leadership et genre.

A la suite de la présentation du programme technique et du budget 2020, plusieurs participants ont pris la parole pour soulever des questions et faire des suggestions sur les documents présentés et la mise en œuvre du projet. Ces interventions ont été axées sur les points suivants :

- ✓ La cartographie des sites des travaux d'ancrage ;
- ✓ La faiblesse des réalisations prévues dans la région de Kaffrine en 2020;
- ✓ Le rôle des DRDR dans la mise en œuvre des activités confiées aux directions nationales ;
- ✓ La place de la Direction de l'Agriculture dans le processus de production et de certification des semences ;
- ✓ La nécessité de prévoir des ressources destinées à l'appui institutionnel des structures du MAER ;
- ✓ La nécessité de prendre en compte les préoccupations des bénéficiaires dans la réalisation des infrastructures ;
- ✓ La capitalisation des dynamiques de promotion des jeunes en cours au sein des Organisations de Producteurs ;
- ✓ Le démarrage du projet Agropole Sud et les possibilités de synergies avec le PROVALE-CV;
- ✓ Le besoin de renforcement de capacités des acteurs de la filière semencière ;
- ✓ La pertinence de la prise en compte de l'information climatique ;
- ✓ Le besoin de renforcer la communication sur les réalisations des projets du MAER ;
- ✓ Le risque lié au financement des 8 mares sur ressources de la contrepartie Etat;
- ✓ Les modalités et types d'appui aux unités de fabrique d'aliments de poisson ;
- ✓ Les types d'équipements des fermes et les fermes concernées ;
- ✓ Le besoin de faire une évaluation de la fonctionnalité des vallées aménagées et autres infrastructures réalisées dans le cadre des projets;
- ✓ Le fonctionnement des comités régionaux de concertation et le besoin de renforcer leur moyen d'action;
- ✓ La nécessité de prévoir des ressources destinées à l'appui institutionnel des structures du MAER ;
- ✓ L'existence d'un autre projet en cours pour la réhabilitation du centre Guérina par le Ministère en charge de la formation professionnelle ;
- ✓ L'importance à accorder aux questions foncières dans la mise en œuvre du projet;
- ✓ La répartition des ressources et des investissements prévus par région ;
- ✓ La nécessité et la pertinence de développer des synergies avec d'autres projets ;
- ✓ L'adoption du modèle de parc de vaccination mixte approuvé par le Ministère de l'élevage

Pour toutes ces questions soulevées, le Coordonnateur du PROVALE –CV a pris note des contributions faites et a apporté des éléments de réponses sur certaines d'entre elles. Sur cette base, le programme technique et le budget 2020 ont été adoptés à l'unanimité.

### 3. Recommandations

A l'issue des travaux, le comité de pilotage a formulé les recommandations suivantes :

#### **Au Gouvernement du Sénégal**

- ✓ Mobiliser les ressources nécessaires prévues comme contrepartie de l'état nécessaire à l'exécution correcte des activités ;
- ✓ Examiner les possibilités de dégager des ressources pour apporter un appui institutionnel aux Directions Régionales de Développement Rural (DRDR) ;

#### **A La Banque Africaine de Développement**

- ✓ Apporter l'assistance requise au projet afin de lui permettre d'exécuter correctement les activités prévues en 2020 ;
- ✓ Examiner les possibilités de prendre en charge dans les ressources BAD, le financement des infrastructures prévues sur ressources Etat ;

#### **Au PROVALE - CV**

- ✓ Diligenter la mise en place du personnel complémentaire et le lancement des activités sur le terrain ;
- ✓ Se rapprocher du ministère en charge de la formation professionnelle, pour s'informer du projet de réhabilitation du centre de formation de Guérina et au cas échéant orienter les ressources sur d'autres activités ;
- ✓ Prendre les dispositions pour développer autant que possible, des synergies avec les autres projets et programmes intervenants dans les mêmes régions ;
- ✓ Préparer une matrice sur la répartition des ressources et des investissements prévus par région ;
- ✓ Se rapprocher de la Direction de l'Elevage pour s'informer sur les modèles de parcs de vaccination promus par les services du Ministère de l'élevage.

Fait à Dakar le 28 janvier 2020

**Le Rapporteur**  
**Coordonnateur du PROVALE CV**  
**Monsieur Younoussa MBALLO**

**Le Président du Comité de Pilotage**  
**Président de séance**  
**Monsieur Papa Malick NDAO**





REPUBLIQUE DU SENEGAL  
(Un Peuple-Un But-Une Foi)



MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL

PROJET DE VALORISATION DES EAUX  
POUR LE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR



# RAPPORT ANNUEL 2020

Décembre 2020



# SOMMAIRE

Liste des abréviations	5
Résumé exécutif	7
<b>I. INFORMATIONS DE BASE</b>	<b>9</b>
1.1 APERCU SUR LE PROJET.	9
DONNEES DE BASE	10
<b>II. ORGANISATION ET GESTION DU PROJET :</b>	<b>11</b>
<b>III. SUIVI DE BASE</b>	<b>13</b>
<b>IV. MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE PASSATION DES MARCHES</b>	<b>15</b>
<b>V. ETAT D'EXECUTION DES ACTIVITES</b>	<b>17</b>
5.1 Composante A : Modernisation et développement des infrastructures agricoles	17
5.2 Composante B : Développement des chaînes de valeur et de l'entrepreneuriat agricole des jeunes	23
5.3 Composante C : Gestion du projet	37
<b>Conclusion</b>	<b>43</b>
<b>Annexe 1 : Sites et superficies des PPM pour les jeunes et les femmes</b>	<b>45</b>
Annexe 2 : Exécution budgétaires par composante et par catégorie au 30 novembre 2020	55
Annexe 3 : États financiers au 30 novembre 2020	55

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Etat d'exécution du plan de passation 2020	15
Tableau 2: Sites des ouvrages de rétention et aménagements secondaires	19
Tableau 3: Sites des travaux d'aménagement primaires et secondaires de terres salées	20
Tableau 4: Superficies et nombre de sites de périmètres maraichers par région	21
Tableau 5: Activités indicatives prévues sur les chaînes de valeur végétales	26
Tableau 6: Activités prévues sur chaîne de valeur aquacole	29
Tableau 7: Activités d'appui pour l'amélioration de l'accès aux marchés	30
Tableau 8: Détails des activités de soutien à l'entrepreneuriat et modalités de mise en œuvre	32
Tableau 9: Montant des conventions de partenariat	38







## Liste des abréviations

AGPM	Avis Général de Passation des Marchés
ANA	Agence Nationale de l'Aquaculture
ANACIM	Agence National de l'Aviation Civile et de la Météorologie
ANCAR	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
ANIDA	Agence Nationale d'Insertion et de Développement Agricole
AO	Appel d'Offre
ARMP	Agence de Régulation des Marchés Publics
ATGF	Africa Growing Together Fund
BAD	Banque Africaine de Développement
BAMTAARE	Base d'Appui aux Méthodes et Techniques pour l'Agriculture, les autres Activités Rurales et l'Environnement
BMN	Bureau de Mise à Niveau
CCP	Cellule de Coordination du Projet
CDG	Comité de Gestion
CES	Conservation des Eaux et des Sols
CLM	Cellule de Lutte contre la Malnutrition
CMU	Couverture Maladie Universelle
CNAAS	Compagnie d'Assurance Agricole au Sénégal
CP	Comité de Pilotage
CRC	Comité Régional de Concertation
CSE	Centre de Suivi Ecologique
DA	Direction de l'Agriculture
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DAPSA	Direction de l'Analyse de la Prévision et des Statistiques
DBRLA	Direction des Bassins de Rétention et Lacs Artificiels
DCMP	Direction Centrale des Marchés Publics
DEEC	Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés
DEFCCS	Direction des Eaux et Forêts, Chasse et Conservation des Sols
DGPRES	Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau
DGPSN	Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale
Dhort	Direction de l'Horticulture
DIREL	Direction de l'Elevage
DPN	Direction des Parcs Nationaux
DPPD	Document de Planification Pluriannuelle des Dépenses
DRDR	Direction Régionale du Développement Rural
DREEC	Division Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés
DRIARS	Projet de Développement d'une Résilience à l'Insécurité Alimentaire Récurrente au Sahael
DRS	Défense et Restauration du Sol
FAD	Fonds Africain de Développement

FIDA	Fond International de Développement Agricole
FNDASP	Fonds National de Développement Agro-Sylvo-Pastoral
INP	Institut Nationale de Pédologie
IREF	Inspection Régionale des Eaux et Forêts
ISRA	Institut Sénégalais de Recherches Agricoles
ITA	Institut de Technologie Alimentaire
LBA	La Banque Agricole
LBS	Liste des Biens et Services
MAER	Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural
OFID	Fonds de l'organisation des pays exportateurs de pétrole pour le développement international
OP	Organisation de Producteurs
PADERCA	Programme de Développement Rurale de la Casamance
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PAP	Plan d'Action Prioritaire
PAPEJ	Projet d'Appui à la Promotion de l'Emploi des Jeunes
PAPIL	Projet d'Appui à la Petite Irrigation Locale
PCGES	Plan Cadre de Gestion Environnementale et Sociale
PFNL	Produit Forestier Non Ligneux
PGES	Plan de Gestion Environnementale et Sociale
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PNDIL	Programme National de Développement de l'Irrigation Locale
PPDC	Programme Pôle de Développement de la Casamance
PRODAM	Projet de Développement Agricole de Matam
PROVALE CV	Projet de Valorisation des Eaux pour le Développement des Chaines de Valeur
PTBA	Programme de Travail et Budget Annuel
SECNSA	Secrétariat Exécutif du Comité National de Sécurité Alimentaire
TDR	Termes De Référence
TPE	Toute Petite Entreprise

## Résumé exécutif

Le Projet de valorisation des eaux pour le développement des chaînes de valeur (PROVALE-CV) est le premier projet opérationnel dérivé du Programme national de développement de l'irrigation locale (PNDIL). Il a comme objectif global de contribuer à asseoir une croissance économique forte, inclusive et durable et à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales. Sur le plan spécifique, le projet vise à augmenter durablement les productions agricoles, les emplois et les revenus en milieu rural à travers la mobilisation des eaux de surface et souterraines.

L'année 2020 marque le démarrage des activités du projet avec la tenue de l'atelier de lancement en janvier 2020 et des ateliers régionaux par la suite. L'équipe de gestion du projet a été mise en place avec le déploiement du personnel du P2RS et le recrutement du personnel complémentaire. La construction de l'antenne de Kaolack est en cours au niveau de la DRDR et des bâtiments à réhabiliter ont été mis à la disposition du projet pour abriter les bureaux de Kaffrine, Thiés et Sédhiou. Le parc roulant, le mobilier de bureau et les équipements informatiques sont acquis et mis en place.

Les outils de gestion administrative, financière, de suivi évaluation et de communication sont en phase de finalisation. De même, les stratégies d'intervention sont préparées et sont en cours de partage avec les partenaires de mise en œuvre. Une trentaine de conventions de partenariat a été élaborée, approuvée par la BAD et signée avec diverses structures pour la mise en œuvre opérationnelle des activités. Le recrutement des opérateurs de proximité en charge de la structuration des OP et de l'accompagnement des bénéficiaires est en cours.

Les activités d'information et de sensibilisation sont initiées à travers les visites de terrain de l'équipe de projet et l'organisation des ateliers locaux d'information. Les OP partenaires des activités d'ancrage sont en cours d'identification. Sur la base de critères de ciblage pertinents, le projet a identifié sept (7) chaînes de valeur des filières végétales (riz, maraichage, anacarde, mangue), animales (miel, lait) et aquacoles. Les conventions de mise en œuvre des activités sont signées avec les partenaires et les PTBA 2021 établis. Les plans de développement des chaînes de valeur riz et des produits maraichers sont en cours de partage.

Les actions de promotion de l'entrepreneuriat et de soutien aux initiatives de jeunes dans les chaînes de valeur et les services agricoles sont clairement définies. La stratégie de ciblage des bénéficiaires a été élaborée et les conventions pour la mise en œuvre signées. Le manuel des procédures opérationnel du fonds de crédit de 2,5 milliard francs CFA, mis en place au niveau de La Banque Agricole (LBA) est en cours d'élaboration avec l'appui d'un consultant.

La convention de partenariat avec la Cellule de Lutte contre la Malnutrition (CLM) est signée pour mettre en place des jardins potagers au niveau des écoles et travailler sur la sensibilisation et le renforcement de capacités des acteurs de l'école sur la nutrition et les bonnes pratiques nutritionnelles. Avec l'Agence de la Couverture Maladie Universelle (ACMU), une convention est signée et le PTBA 2021 validé pour renforcer la sécurisation des investissements prévus et faire la promotion des dispositifs nationaux d'assurance agricole et de couverture maladie.

Le PROVALE-CV a engagé des discussions avec diverses structures dont notamment le projet Agrijeunes (financé par le FIDA), le PAM et la FAO pour développer des synergies et trouver des complémentarités dans la mise en œuvre de leurs initiatives respectives.

Les études et DAO pour les travaux de démarrage du projet ont été mis à jour, les marchés lancés et bouclés. Cinq contrats de travaux sont signés pour un montant de 13,2 milliards FCFA. Les réalisations prévues portent sur la construction de 35 digues de retenue et anti sel et l'aménagement de 7097 ha de terres dans les régions de Ziguinchor, Sédhiou, Kolda et Fatick. Des dossiers techniques ont été préparés et un marché a été attribué pour la réalisation de 169,5 ha de périmètres maraichers dans les huit (8) régions et la réhabilitation du centre de formation de Guérina. Les DAO pour

(i) la réalisation de 32 digues de retenue d'eau et l'aménagement de 5145 ha de terres au niveau de la région de Sédhiou et (ii) la réalisation des clôtures au niveau des ferme polycoles, sont finalisés.

Les contrats des bureaux en charge du contrôle des travaux lancés ont été signés et les ordres de services donnés. Le processus de recrutement des bureaux d'études et de contrôle des travaux restants ainsi que des opérateurs de proximité sont en phase de finalisation.

Les ressources du projet sont engagées à hauteur de 30% et le taux de décaissement attendu au 31 décembre 2020 est de 10,04%. Le budget 2020, d'un montant de 12 748 367 261 F CFA est exécuté à hauteur de 28,09%.

Les restrictions causées par la pandémie du Covid 19 ont ralenti les processus de passation des marchés et entravé le déploiement des entreprises sur le terrain.



# I. INFORMATIONS DE BASE

## 1.1 APERCU SUR LE PROJET.

Le Projet de valorisation des eaux pour le développement des chaînes de valeur (PROVALE-CV) est le premier projet opérationnel dérivé du Programme national de développement de l'irrigation locale (PNDIL). Ce programme ambitionne d'exploiter les énormes possibilités offertes par la petite irrigation, pour proposer au niveau des différents écosystèmes, des solutions adaptées et porteuses de développement.

Il a pour objectif global de contribuer à asseoir une croissance économique forte, inclusive et durable et à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales. Sur le plan spécifique, le projet vise à augmenter durablement les productions agricoles, les emplois et les revenus en milieu rural à travers la mobilisation des eaux de surface et souterraines.

Le PROVALE - CV intervient au niveau de trois zones agro-écologiques que sont les Niayes, le Bassin arachidier et la Casamance, et au niveau de huit (8) régions administratives que sont Diourbel, Fatick, Kaffrine, Kaolack, Kolda, Sédhiou, Thiès et Ziguinchor.

Le PROVALE-CV, d'une durée de cinq ans (novembre 2019 - décembre 2024), est structuré en trois composantes qui sont : (A) Modernisation et développement des infrastructures agricoles, (B) Développement des chaînes de valeur et de l'entrepreneuriat agricole des jeunes, et (C) Gestion du Projet.

Les principales réalisations prévues dans le cadre du PROVALE-CV portent sur : (i) la Modernisation des infrastructures de production avec l'aménagement de 12730 ha de terres et la réalisation de pistes de production, de magasins de stockage et d'infrastructures pastorales; (ii) la Gestion durable des ressources naturelles et la mise en œuvre du PGES avec les aménagements anti-érosifs de CES/DRS, la restauration de mangroves, la mise en œuvre du PCGES et le suivi environnemental ; (iii) la Mobilisation sociale et le renforcement de capacités avec la mise en place et l'appui de 1680 OP, unions et comités de gestion et l'accompagnement de 16.000 producteurs ; (iv) la Valorisation et le développement des chaînes de valeur avec la mise en place de plateformes d'innovation, le renforcement des systèmes de production et l'appui à l'accès au marché, (v) la Promotion de l'emploi des jeunes et l'appui à l'entrepreneuriat à travers la création et la promotion d'environ 5 000 PME pour jeunes (hommes et femmes) porteurs d'initiatives économiques et en relation avec le projet Agri-jeunes financé par le du FIDA et la mise en place d'une ligne de crédit logée à La Banque Agricole (LBA), ex Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal (CNCAS) ; et (vi) la Gouvernance et la gestion des connaissances à travers la diffusion de TAAT et la formation des partenaires.

Le coût du Projet est estimé à 121,98 millions d'Euros soit 80,016 milliards de FCFA hors taxes et droits de douanes. La BAD contribue pour un montant de 60,83 millions d'Euros, l'OFID pour un montant de 17,83 millions d'Euros (20 millions USD), l'AGTF pour 26,75 millions d'Euros (30 millions USD) et le FIDA (financement parallèle) pour un montant de 3,64 millions d'Euros (4 millions USD). Le FIDA accompagnera, dans le cadre du Projet Agri-jeunes, les initiatives d'entrepreneuriat rural et de valorisation des réalisations du PROVALE-CV en faveur des jeunes, ce qui contribuera à la création de 3 000 emplois décents sur les 5 000 créés ou promus par le Projet. La contribution du Gouvernement est de 6,63 millions d'Euros et celle des bénéficiaires de 6,30 millions d'Euros.

## DONNEES DE BASE

- ✓ N° de Projet : P-SN-A00-013
- ✓ N° du Prêt BAD : 2000200004352 du 14 Aout 2020
- ✓ N° du Prêt AGTF : 5050200000851 du 14 Aout 2020
- ✓ N° du Prêt OFID : 14506P du 27 octobre 2020
- ✓ Organe d'exécution : CCP/ MAER
- ✓ Date d'approbation prêts BAD et AGTF : 17/07/2019
- ✓ Date de signature prêts BAD et AGTF : 14/08/2019
- ✓ Date de mise en vigueur. : 24/11/2019
- ✓ Date de clôture prévue : 31/12/2024
- ✓ Coût total du projet : 80,016 milliards de FCFA
- ✓ Montant du prêt BAD : 39,9 milliards de FCFA
- ✓ Montant du prêt ATGF : 17,55 milliards de FCFA
- ✓ Montant du prêt OFID : 11,7 milliards de FCFA
- ✓ Montant financement FIDA : 2,39 milliards de FCFA
- ✓ Gouvernement et Bénéficiaire: 8,5 milliards de FCFA
- ✓ Montant décaissé sur financements BAD et AGTF : 3 620 735 472 F CFA (soit 6,30% au 30/11/2020)
- ✓ Solde non décaissé sur financements BAD et AGTF: 53 831 744 508 F CFA ( soit 93,7%)
- ✓ Zone du projet : régions de Fatick, Kaolack, Kaffrine, Thiès, Diourbel, Kolda, Sédhiou, Ziguinchor

## II. ORGANISATION ET GESTION DU PROJET :

Le PROVALE-CV est placé sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural. Le suivi technique et financier du projet et la coordination des activités sont assurées par une Cellule de Coordination du Projet (CCP) basée à Dakar, dirigée par un coordonnateur national. Le personnel de la CCP est composé d'un responsable du suivi évaluation et de la communication chargé de la gestion des connaissances, d'un responsable administratif et financier, d'un responsable en infrastructures, d'un responsable en passation des marchés, d'un responsable en chaîne de valeur et entrepreneuriat, d'une responsable en genre et développement organisationnel, d'un expert environnementaliste, d'un chef comptable et d'un personnel d'appui.

Les interventions sont coordonnées au niveau régional, par des chefs d'antennes et de bureaux basés au niveau des chefs-lieux des régions de Diourbel, Fatick, Kaffrine, Kaolack, Kolda, Sédhiou, Thiès et Ziguinchor

La mise en œuvre opérationnelle des activités sur le terrain est assurée par des services techniques de différents ministères et des agences spécialisées à travers des conventions de partenariat. Le projet compte également contracter avec des Opérateurs de Proximité pour conduire les activités d'information et de sensibilisation des bénéficiaires, de structuration et de renforcement des capacités des organisations de producteurs, d'animation et d'accompagnement des acteurs des chaînes de valeur ciblées.

Au niveau national, un Comité de Pilotage (CP) doté de pouvoirs d'orientation et de décision, supervise l'exécution des différentes composantes. Il est notamment responsable de l'approbation et du contrôle des plans de travail et budgets annuels du projet. Le CP se réunit au moins une fois par an. Au niveau régional, le pilotage et le suivi des activités sont assurés par un Comité Régional de Concertation (CRC).







### III. SUIVI DE BASE

Depuis la phase de préparation du projet, des échanges permanents sont instaurés entre la Banque et le Gouvernement du Sénégal. Les orientations, les activités et les modalités de mise en œuvre ont été définies de façon participative. La qualité du projet à l'entrée a fait l'objet d'une attention particulière ainsi que le dispositif opérationnel de mise en œuvre. Ces échanges ont permis, lors de la formulation du projet, de capitaliser les expériences antérieures et d'aboutir à un document d'évaluation de qualité avec des options adaptées au contexte et répondant aux problématiques soulevées. Ces échanges ont aussi permis d'anticiper sur la préparation de l'AGPM et du PPM 2020. Au cours de l'année 2020, les échanges entre l'équipe du projet, le Task Manager et les autres personnes ressources au niveau de la BAD ont été maintenus. Ils ont permis le déploiement rapide du personnel, la préparation et l'approbation de 31 conventions et la signature d'une dizaine de contrats. Les services de décaissement et de passation des marchés ont échangé en permanence, pour faire avancer différents dossiers de marchés et de demandes de paiements. Le PROVALE-CV a fait l'objet de deux Desk supervision au cours de l'année et les rapports sur l'état d'exécution et les résultats élaborés.





## IV. MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE PASSATION DES MARCHES

Par lettre n°002484/ARMP/DG/CG-Ly du 20/11/2019, l'ARMP a étendu les compétences de la commission et de la cellule autonome de passation des marchés du P2RS/DRIARS au PROVALE-CV. Sur cette base et par anticipation, l'avis général de passation des marchés (AGPM) a été préparé, validé et publié dans le site de la BAD le 21/08/2019 et dans le journal « Le Soleil » le 23 Aout 2019. Le plan de passation 2020 a été également préparé, validé par la commission des marchés du MAER et posté sur le portail des marchés publics.

Au total, 16 procédures ont été initiées depuis le lancement du projet, aboutissant à la signature de 14 contrats d'un montant total de 16,965 milliards F CFA.

**Tableau 1: Etat d'exécution du plan de passation 2020**

Marchés	Financement	Etat d'exécution
Travaux		
Travaux d'aménagements hydro-agricoles dans la région de Kolda en un lot unique	BAD/ATGF	Marché attribué. Contrat immatriculé et ordre de service délivré.
Travaux d'ouvrages hydro-agricoles et anti sels dans la région de Sédhiou en 2 lots	BAD/ATGF	Marché attribué. Contrat immatriculé et ordres de service délivrés pour les deux lots.
Travaux d'aménagement de petits périmètres maraîchers équipés de solaires pour femmes et jeunes de 1 à 2 ha en 4 lots	BAD/ATGF	Evaluation des offres en cours
Travaux de réhabilitation du centre de Guérina	BAD/ATGF	DAO publié
Travaux de construction d'infrastructures et d'aménagement hydro-agricoles dans la région de Sédhiou - Lot 1 &2	OFID	DAO transmis à la BAD pour ANO
Biens		
Acquisition de matériels informatiques	BAD/ATGF	Contrat immatriculé. Equipements livrés
Acquisition de véhicules pour l'UGP, deux (02) stations wagon 4 x 4 et six (06) véhicules doubles cabines 4x4)	BAD/ATGF	Marché attribué. Ordre de service délivré. Livraison en cours
Recrutement de cabinets pour le Contrôle et la supervision des travaux d'aménagement d'ouvrages hydro-agricoles et anti-sel dans les régions de Ziguinchor, Sédhiou, Kolda et Fatick en 2 lots	BAD/ATGF	Marché attribué. Projets de contrats soumis pour avis

Marchés	Financement	Etat d'exécution
Sélection de cabinets chargés des études APD et DAO, du contrôle et de la surveillance des travaux d'aménagements hydroagricoles, pastoraux et d'infrastructures diverses du PROVALE dans la Zone 1 (Ziguinchor, Sédhiou, Kolda et Kaolack)	BAD/ATGF	Attribution provisoire faite. Projets de contrats soumis pour avis
Sélection de cabinets chargés des études APD et DAO, du contrôle et de la surveillance des travaux d'aménagements hydroagricoles, pastoraux et d'infrastructures diverses du PROVALE dans la Zone 2 (Fatick, Kaffrine, Thiès et Diourbel)	BAD/ATGF	Propositions techniques évaluées et soumises à la BAD pour les 2 lots
Sélection de cabinets et/ou d'ONG pour le renforcement des capacités des comités de gestion et le développement organisationnel des OP dans la zone 1 (Ziguinchor, Sédhiou et Kolda) en 3 lots	BAD/ATGF	AMI publié et short liste établie et soumise à la BAD
Sélection de cabinets et/ou d'ONG pour le renforcement des capacités des comités de gestion et le développement organisationnel des OP dans la zone 2 (Kaffrine et Kaolack) en 2 lots.	BAD/ATGF	AMI publié et short liste établie
Sélection de cabinets et/ou d'ONG pour le renforcement des capacités des comités de gestion et le développement organisationnel des OP dans la zone 3 (Fatick et Diourbel/Thiès) en 2 lots.	BAD/ATGF	AMI publié et short liste établie

## V. ETAT D'EXECUTION DES ACTIVITES

### 5.1 Composante A : Modernisation et développement des infrastructures agricoles

Cette composante couvre la réalisation des aménagements et infrastructures rurales, la gestion durable des terres et la mise en œuvre du PGES. Les activités sont articulées autour de 3 sous composantes (i) Modernisation des infrastructures de production comprenant l'aménagement d'ouvrages hydro agricoles et anti sel, et la réalisation d'infrastructures et d'aménagements pastoraux (ii) Réalisation d'infrastructures de commercialisation avec les pistes de production et les infrastructures de stockage (iii) Gestion durable des terres et mise en œuvre du PGES.

La composante A comprend également un volet assistance technique prenant en compte les études et le contrôle des travaux.

Globalement, il est attendu dans cette composante (a) l'aménagement de 12 730 ha dont 7 950 ha à partir de 93 digues de rétention, 3 980 ha de terres récupérées à partir de 38 digues anti-sel et 800 ha de maraîchage à partir de forages, (b) l'aménagement de 16 mares et points d'eau pastoraux, (c) la construction de 4 marchés à bétail, de 10 parcs à vaccination, de 60 magasins de stockage de produits agricoles, de 100 km de pistes de production ainsi que (d) des aménagements anti-érosifs de CES/DRS et de restauration de mangroves.

En 2020, les activités mises en œuvre ont porté sur (i) l'élaboration et le partage de la stratégie de mise en œuvre des aménagements et infrastructures du Provale-cv (ii) le suivi des procédures de passation des marchés pour la sélection des bureaux d'études et de contrôle et des entreprises de travaux (iii) le suivi des travaux et des prestations lancés (iv) la préparation, l'approbation et la mise en œuvre des conventions pour la mise en œuvre des actions de protection de l'environnement (CES/DRS, PGES, suivi environnemental).

#### 5.1.1 La note technique de mise en œuvre des aménagements et infrastructures

Pour la mise en œuvre des aménagements hydro agricoles, pastoraux et autres infrastructures rurales, le PROVALE-CV a élaboré une note stratégique qui a pour objectif d'asseoir une démarche harmonieuse d'intervention. Elle est basée sur un ciblage technique approprié couplé à un ciblage socio-économique des sites, des études fiables et un contrôle et une supervision efficaces des travaux de réalisation de ces aménagements et infrastructures.

Le ciblage technique des sites est basé sur un ensemble de critères d'ordre physiques dont la topographie, l'hydrologie, l'hydrogéologie, la géotechnique et la pédologie en constituent des éléments fondamentaux.

Relativement aux études, les propositions d'options d'aménagements et d'infrastructures vont porter une attention particulière sur leur qualité afin de permettre leur bonne appropriation par les usagers. Les aspects techniques des aménagements et infrastructures projetées seront bien cernés de même que ceux liés à leur gestion, leur maintenance et leur entretien.

Relativement à la surveillance et au contrôle de l'exécution des travaux, la note insiste sur le respect des termes et clauses du marché, en matière de qualité, de quantité, de coût et de délai.

Pour la supervision des travaux au niveau régional, il est proposé un suivi rapproché assuré par les antennes et les comités de suivi constitués de personnes choisies par les bénéficiaires à l'interne. Au niveau central, seront tenues des réunions fréquentes de suivi des entreprises en rapport avec les cabinets chargés du contrôle, en vue d'accélérer le processus de réalisation des travaux grâce à l'identification des difficultés et la proposition de solutions visant à accélérer le rythme d'avancement de ces travaux



Le dernier aspect de la note concerne les missions de supervision qui seront organisées par la CCP pour se rendre compte du niveau d'exécution et de la qualité des travaux réalisés. Elles permettent également d'apprécier sur le terrain, les difficultés éventuelles rencontrées dans le cadre de l'exécution de ces travaux et de proposer des solutions pour accroître le rythme d'avancement des travaux.

### 5.1.2 Sous-composante A1 - Modernisation des infrastructures de production

Cette sous composante comprend les aménagements hydroagricoles et anti sel, et les aménagements pastoraux.

#### 5.1.1.1 Aménagements d'ouvrages hydro-agricoles et anti sel

Les études et DAO existants ont été mis à jour par des consultants individuels et sur cette base, des dossiers de marchés ont été préparés et lancés pour la sélection des entreprises chargées de réaliser les travaux dans les régions de Ziguinchor, Sédhiou, Kolda et Fatick. Les détails sont présentés ci-dessous.

##### a) Aménagement de vallées et bas-fonds

Trois procédures de marchés ont été conduites, les DAO mis à jour et lancés. Les offres ont été évaluées, les marchés attribués, les contrats signés et les ordres de services délivrés pour la réalisation de travaux en deux (2) lots pour la région de Ziguinchor et en un (01) lot unique pour chacune des régions de Sédhiou et de Kolda. Les travaux vont porter sur la réalisation d'ouvrages de rétention d'eau, d'aménagements secondaires de vallées, de digues anti sel et d'aménagements de terres salées à récupérer.

##### ✓ **Travaux dans la région de Ziguinchor**

Le marché intitulé « Travaux d'aménagement d'ouvrages hydro agricoles et anti-sels dans les départements d'Oussouye, de Bignona et Ziguinchor +Aménagements secondaires de terres salées récupérées » a été lancé et attribué aux entreprises CGER pour le lot 1 et au groupement SOTRACOM/ETIC pour le lot 2. Les ordres de services ont été donnés mais les déploiements des engins et du personnel des chantiers ont été limités par la situation dûe à la Covid 19 et l'hivernage. Les travaux portent sur la réalisation de 8 digues de retenue et l'aménagement de 2391 ha au niveau de 6 sites. Les études d'exécution sont validées et les entreprises en phase de mobilisation sur le terrain.

##### ✓ **Travaux dans la région de Sédhiou**

Au niveau de Sédhiou, les travaux lancés concernent le site de Koulibantang pour une superficie de 112 ha ; ils sont confiés à l'entreprise GEOTOP. L'entreprise a finalisé les études d'exécution et a démarré les travaux sur le terrain.

En outre, un DAO portant sur la réalisation de 27 digues de retenue et l'aménagement de 3317 ha de vallées et bas-fonds dans la région de Sédhiou sur financement de l'OFID, a été préparé et transmis à la BAD pour avis.

##### ✓ **Travaux dans la Région de Kolda**

A Kolda, le marché de Travaux de construction d'infrastructures et d'aménagement hydro-agricoles a été lancé et attribué à l'entreprise ERGC. L'ordre de service a été délivré pour la réalisation de 18 digues de retenue et l'aménagement de 814 ha. Les études d'exécution sont en cours d'examen par le bureau de contrôle et parallèlement, l'entreprise a démarré son installation.

Globalement, les marchés de travaux d'aménagement de vallées et de bas-fonds préparés au cours de l'année 2020, portent sur la réalisation de 54 digues de retenue et l'aménagement de 5708 ha de terres, représentant 71% des objectifs finaux fixés au projet. Les superficies restantes feront l'objet d'études en début 2021. Les travaux sont effectivement lancés pour la réalisation de 27 digues et l'aménagement de 3317 ha au niveau de 22 sites. Le tableau suivant donne les détails par région.

**Tableau 2: Sites des ouvrages de rétention et aménagements secondaires**

Région	Commune	Village ou site centre	Nombre de digues	Superficies
Ziguinchor	Mlomp de Kassa	Houyole	2	220
Ziguinchor	Diembéring	Vallée de Kaout Diembéring	1	450
Ziguinchor	Oussouye	Vallée de Oussouye	2	330
Ziguinchor	Adéane	Banghagha	1	370
Ziguinchor	Oulampane	Django	1	471
Ziguinchor	Coubalan	Coubalan	1	550
Sédhiou	Koulibantang	Koulibantang	1	112
Kolda	Bignarabé	Saré Dickel	1	28
Kolda	Bignarabé	Saré Woudou	1	59
Kolda	Tankanto Escale	Saré Demba Sounkarou	1	35
Kolda	Tankanto Escale	Sibikaranto	1	40
Kolda	Tankanto Escale	Tankanto Maoundé	3	113
Kolda	Médina El Hadji	Saré Ndiaye- Sanka	1	73
Kolda	Médina El Hadji	Sanka – Damantang	1	46
Kolda	Médina El Hadji	Saré Yéro Coumbel – Fakina Peul	1	52
Kolda	Guiré Yero Bocar	Némataba Yero-Fadanga	1	72
Kolda	Guiré Yero Bocar	Sinthiang Assette	1	81
Kolda	Coumbacara	Aïnoumady – Sinthiang Tounka	1	26
Kolda	Coumbacara	Babadinka	1	30
Kolda	Coumbacara	Saré Manga (Médina An-soumana)	1	30
Kolda	Coumbacara	Temento - sangharé	1	33
Kolda	Salikegne	Salikégné	2	96
Total			27	3 317

*b) Aménagements primaires et secondaires de terres salées à récupérer*

Les aménagements primaires et secondaires de terres salées concernent les régions de Ziguinchor, Sédhiou et Fatick. Les travaux lancés ont été combinés aux marchés relatifs aux aménagements de vallées et de bas-fonds.

✓ **Travaux de Ziguinchor**

Les travaux sont confiés à l'entreprise CGER pour le lot 1 et au groupement SOTRACOM/ETIC pour le lot 2. Les réalisations portent sur la construction de 10 digues anti sel et l'aménagement de 2081 ha de terres salées au niveau de 8 sites. Les études d'exécution sont validées et les entreprises en phase de mobilisation sur le terrain.

✓ **Travaux dans la région de Sédhiou**

Au niveau de Sédhiou, les travaux lancés pour ce volet concernent le site de Manconoba pour une superficie de 312 ha. Les travaux sont confiés à l'entreprise GEOTOP qui a finalisé les études d'exécution et démarré les travaux sur le terrain.

En outre, un DAO portant sur la réalisation de 18 digues anti sel et l'aménagement de 2780 ha de vallées et bas-fonds dans la région de Sédhiou sur financement de l'OFID est préparé et transmis à la BAD pour avis.

#### ✓ **Travaux dans la région de Fatick**

A Fatick, les travaux sont réalisés dans le cadre du lot 2 du marché d'aménagement d'ouvrages hydro-agricoles et anti-sels dans les régions de Sédhiou et Fatick. Les travaux, confiés à l'entreprise ETIC, portent sur la réalisation de 7 digues anti sel et l'aménagement de 367 ha de terres salées. L'étude d'exécution est en cours d'examen par le bureau de contrôle et parallèlement, l'entreprise a démarré son installation.

Globalement, les travaux d'aménagements primaires et secondaires anti sel, préparés au cours de l'année 2020, portent sur la réalisation de 24 digues anti sel et l'aménagement de 3850 ha représentant 97 % des objectifs finaux fixés au projet. Les travaux sont déjà lancés pour la réalisation de 18 digues et l'aménagement de 2780 ha. Le tableau suivant donne les détails par région.

**Tableau 3: Sites des travaux d'aménagement primaires et secondaires de terres salées**

Région	Commune	Village centre	Nombre de DAS	Superficie
Ziguinchor	Mlomp de Kassa	Beigné	1	109
Ziguinchor	Santhiaba Manjacque	Vallée Mossor Kadiacaye Nialou	1	244
Ziguinchor	Enampore	Badiat Essyl	1	396
Ziguinchor	Bignona	Bignona	1	57
Ziguinchor	Oulampane	Silinkine	1	183
Ziguinchor	Kafountine	Colomba	1	635
Ziguinchor	Coubalan	Finthiok A et B	2	333
Ziguinchor	Coubalan	Djilacoune A et B	2	124
Sédhiou	Oudoucar	Mancono Ba	1	332
Fatick	Loul Séssene	Nguessine	1	109
Fatick	Palmarin	Nébane	1	51
Fatick	Palmarin	Ngolobane	1	39
Fatick	Palmarin	Diakhasso	1	0
Fatick	Diossong	Ndiogane Diack	1	0
Fatick	Dionewar	Falia	1	26
Fatick	Dionewar	Niodior	1	0
Fatick	Dionewar	Djimsaan	0	23
Fatick	Fimela	Baakhala	0	119
Total			18	2 780

#### c) Aménagement de petits périmètres maraîchers pour femmes et jeunes

Le PROVALE-CV prévoit l'aménagement de 200 ha de petits périmètres à partir de forages, fonctionnant à base d'énergie solaire.

Au cours de l'année 2020, un processus de ciblage de sites et des bénéficiaires pour le lancement d'un programme d'ancrage a été conduit dans les différentes régions. Les cibrages ont été effectués par les antennes en rapport avec les DRDR et les acteurs locaux. Sur la base des résultats de ciblage obtenus, un dossier technique a été préparé et un DAO monté pour la réalisation de 169,5 ha de petits

périmètres maraichers au niveau de 89 sites répartis dans les 7 régions. Les superficies et nombre de sites par région sont indiqués dans le tableau suivant :

**Tableau 4: Superficies et nombre de sites de périmètres maraichers par région**

Région	Nombre de site	Superficie
Ziguinchor	10	15,5
Sédhiou	8	15,0
Kolda	21	29,0
Fatick	15	20,0
Kafrine	16	36,0
Kaolack	8	16,0
Thies	11	21,0
Diourbel	8	17,0
Total	97	169,50

#### *d) Aménagement de 20 périmètres maraichers à Diourbel*

Il a été prévu dans le cadre du projet, la réalisation de 20 périmètres maraichers de 5 ha chacun soit un total de 100 ha en vue de contribuer à l'exploitation du potentiel maraicher important de cette région. A l'image des petits périmètres maraichers prévus dans les autres régions, un travail d'identification de sites a permis de sélectionner 8 sites d'ancrage et d'élaborer un DAO pour une superficie de 17 ha.

#### *e) Réhabilitation et modernisation des périmètres et ouvrages existants*

Dans un souci de consolider les acquis des initiatives antérieures, il est prévu la réhabilitation et la modernisation de périmètres et d'ouvrages dans les zones d'intervention du projet, afin de les rendre plus performants, plus rentables et durables. Il s'agit essentiellement des anciennes réalisations du PAPIL, du P2RS et du PADERCA. L'option de mise en œuvre retenue est de procéder à une bonne identification des besoins et de fixer les priorités.

##### *5.1.1.2 Réalisation d'infrastructures et d'aménagements pastoraux*

L'objectif fixé pour ce volet est de réaliser huit (8) mares, huit (8) forages pastoraux, quatre (4) marchés à bétail et dix (10) parcs à vaccination. Concernant les mares et points d'eau pastoraux, il s'agit d'identifier les sites et de conduire les études nécessaires après le recrutement des bureaux d'études. Par rapport aux marchés à bétail et aux parcs de vaccination, il a été retenu, de procéder à une identification des sites en relation avec les services nationaux et régionaux de l'élevage, de préparer les dossiers techniques sur la base des modèles validés par les services concernés et ayant donné satisfaction et de lancer ensuite les marchés.

##### **5.1.3 Sous composante A2 : Réalisation d'infrastructures de commercialisation**

Cette sous composante porte sur la construction/réhabilitation de 100 km de pistes d'écoulement des productions et la réalisation de 60 magasins de stockage de produits agricoles dont 10 chambres froides pour le stockage des produits horticoles.

En raison de l'importance de ces infrastructures pour le développement des chaînes de valeur ciblées, il a été décidé de travailler sur un bon ciblage et de réfléchir sur les meilleurs schémas de gestion en relation avec les services techniques de l'Etat et les professionnels du secteur. Dans le cadre du plan de riposte contre la pandémie de la Covid 19, trente-deux (32) sites ont été identifiés et un DAO préparé pour la réalisation des magasins. Le lancement de ce DAO reste assujéti à la finalisation de la stratégie de développement des chaînes de valeur qui devra fournir des orientations sur les objectifs, les modalités d'implantation et de valorisation de ces magasins.

### 5.1.4 Assistance technique : Études, contrôle et supervision

Le PROVALE a engagé deux procédures de recrutement de bureaux d'études et de contrôle. La première procédure concerne le recrutement de cabinets chargés du contrôle des travaux lancés à partir des études et DAO disponibles au démarrage du projet et la deuxième procédure porte sur le recrutement de bureaux chargés de réaliser les études APD, d'élaborer les DAO et d'assurer le contrôle des travaux y relatifs. Concernant la première procédure, le marché a été attribué à CCIAD pour les régions de Ziguinchor et de Sédhiou et à SACI pour les régions de Kolda et de Fatick. Les contrats sont signés et les ordres de services donnés.

Concernant la deuxième procédure, le marché est réparti en 4 lots sur 2 zones. La zone 1 couvre les régions de Ziguinchor et Sédhiou (lot 1), de Kolda et Kaolack (lot 2). La zone 2 concerne les régions de Fatick et Kaffrine (lot 1) et de Thiès et Diourbel (lot 2). Les attributions provisoires ont été faites pour les 4 lots et les projets de contrats soumis à la BAD pour ANO. Les prestations devront démarrer en début 2021.

### 5.1.5 Sous composante A3 : Gestion durable des ressources naturelles et mise en œuvre du PGES

Les actions de gestion durable des ressources naturelles et de mise en œuvre du PGES couvrent une série d'activités qui seront exécutées en relation avec divers partenaires dont la DEEC, la DEFCCS et le CSE. Les activités mises en œuvre au cours de l'année ont ainsi porté sur (i) l'élaboration de la stratégie de gestion des ressources naturelles et (ii) la préparation des conventions de partenariat.

#### ✓ **Stratégie de mise en œuvre des activités environnementales**

Pour une meilleure prise en charge des questions environnementales et sociales du projet, une note d'orientation stratégique portant sur les procédures techniques a été élaborée pour permettre la mise en œuvre des mesures de sauvegardes environnementales et sociales liées aux activités du projet. A cet effet, les différentes phases de gestion des mesures de sauvegarde sont déclinées à savoir : i) la classification environnementale du sous projet ; ii) la catégorisation du sous-projet ; iii) l'évaluation environnementale proprement dite (EIE, AEI, PGES) ; iv) l'intégration des actions et prescriptions environnementales et sociales dans les APD, DAO, DRP, Contrats, DE ; v) la mise en œuvre des PGES lors des travaux.

La stratégie a également décliné la matrice de surveillance qui permet de vérifier si les mesures de sauvegarde environnementale et sociale édictées sont prises et respectées durant les phases préparatoires et d'exécution des travaux. La matrice décline les éléments à contrôler, les responsables devant assurer la surveillance et les acteurs impliqués.

En plus de la surveillance, le suivi environnemental qui permet de savoir si les mesures d'atténuation des impacts sont efficaces et efficientes a été décrit avec la répartition des rôles et responsabilités. La stratégie a également pris en compte la communication qui assure l'efficacité de la gestion environnementale. Enfin, les principaux indicateurs stratégiques et opérationnels de performance environnementale et sociale sous forme de matrice sont listés dans la stratégie.

#### ✓ **Préparation et approbation des conventions :**

Pour une bonne exécution des activités, le projet a noué des partenariats avec certaines structures publiques et parapubliques nationales. À cet effet, une convention est signée avec le Centre de Suivi Écologique (CSE) pour l'appui au suivi environnemental et social du projet. La mise en œuvre de cette convention permettra un bon suivi de la qualité des eaux et des sols. Elle permettra également au projet d'appuyer la Direction des Bassins de Rétention et des Lacs Artificiels (DBRLA) à la mise en place d'un Système d'Information Géographique (SIG) et une base de données sur la petite irrigation au Sénégal.

Le projet a également signé une convention de partenariat avec la Direction de l'Environnement et des Établissements Classés (DEEC) pour l'appui à la mise en œuvre et au suivi du PGES du projet y compris les activités de lutte contre les effets néfastes des changements climatiques. Cette convention



servira de support au recrutement de prestataires de services environnementaux. La mise en œuvre de cette convention permettra de renseigner les indicateurs de suivi du PGES, d'évaluer la performance environnementale du projet, de prendre des mesures spécifiques d'atténuation des impacts, et de renseigner les indicateurs de suivi de la dimension changements climatiques.

Avec la Direction des Eaux, Forêts, Chasse et Conservation des Sols (DEFCCS), le projet a signé une convention de partenariat pour la mise en œuvre des activités de protection et de gestion durable des ressources naturelles dans la zone d'intervention du projet. La convention sert de support à l'établissement des protocoles établis annuellement au niveau régional, entre le PROVALE-CV et les Inspections Régionales des Eaux et Forêts (IREF). A travers cette convention, la DEFCCS doit contribuer à une bonne gestion des ressources naturelles par la réalisation de 200 Km de pare-feu, la réalisation d'ouvrage de CES/DRS permettant de protéger au moins 3 000 Ha de terres, la plantation de 100 Km en linéaire, la protection et la valorisation de 500 Ha de mangrove, la diffusion d'au moins 6 000 foyers améliorés, la protection des aménagements hydro-agricole à travers le reboisement de 300 ha.

## 5.2 Composante B : Développement des chaînes de valeur et de l'entrepreneuriat agricole des jeunes

Cette composante regroupe toutes les activités de développement des chaînes de valeur, de promotion de l'entrepreneuriat et de renforcement des capacités y compris la génération de connaissances et le renforcement institutionnel des structures partenaires. Elle comprend quatre (4) sous composantes que sont (i) Mobilisation sociale et renforcement des capacités (ii) Valorisation et développement des chaînes de valeur (iii) Promotion de l'emploi des jeunes et appui à l'entrepreneuriat (iv) Gouvernance et gestion des connaissances.

L'année 2020 a été principalement consacrée à la mise en place du dispositif, l'élaboration et le partage des stratégies de mise en œuvre.

### 5.2.1 Sous-composante B1 : Mobilisation sociale et renforcement de capacités

Elle comprend plusieurs volets.

Organisation de séances d'information auprès des parties prenantes : Suite à l'entrée en vigueur des prêts, un atelier national de lancement a été organisé le 28 janvier 2020 sous la présidence du Professeur Moussa BALDE, Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural en présence du Responsable Pays de la BAD au Sénégal et d'autres partenaires techniques et financiers, et d'une centaine de participants issus des ministères impliqués, des représentants des organisations de producteurs et des gouverneurs de région et des DRDR.



**Photos : Atelier de lancement national du Provale CV**

Les ateliers se sont poursuivis dans les 8 régions d'intervention du projet suivant le même format. Les ateliers régionaux ont été présidés par les gouverneurs de région. Au cours des différents ateliers, les participants se sont réjouis de l'avènement du PROVALE-CV, exhorté à une mise en œuvre diligente

et transparente, et souhaité le développement de synergies avec les autres initiatives. Les élus locaux ont particulièrement insisté sur leur implication dans la mise en œuvre du projet.

L'organisation des activités d'informations et de sensibilisation des populations bénéficiaires prévues dans le cadre de ce volet sera mise en œuvre par les opérateurs de proximité à travers des réunions au niveau des communes et des sites devant abriter les ouvrages et infrastructures, et des émissions radiophoniques avec les stations radio locales. En attendant la finalisation du recrutement des opérateurs de proximité, un programme d'organisation d'ateliers locaux de développement dans tous les arrondissements d'intervention est en cours de mise en œuvre.

**Organisation d'ateliers bilan et de planification locaux :** Il s'agit d'organiser aux niveaux national et régional, des réunions périodiques d'évaluation des résultats obtenus (bilan) et de planification des activités futures. Elles seront coordonnées par l'équipe du projet avec la participation des différents acteurs. Les premiers ateliers sont prévus pour 2021, l'année 2020 ayant été consacrée à la mise en place du dispositif.

**Structuration et développement organisationnel des OP, mise en place et renforcement des comités de gestion, conduite des processus d'établissement des actes de rétrocession et d'exploitation aux OP**

Ces volets sont confiés aux opérateurs de proximité constitués de cabinets et/ou d'ONG locales. La structuration et le développement organisationnel des OP consistent à procéder à un bon ciblage des organisations bénéficiaires, à faire le diagnostic de chaque OP pour établir son profil organisationnel et sa capacité à valoriser les investissements du projet. L'appui à l'émergence d'organisations autonomes sur les différentes chaînes de valeur ciblées, la promotion d'organisations faitières dans la zone d'intervention, l'accompagnement et le renforcement de capacités constituent également des étapes importantes du processus de développement organisationnel.

Concernant la mise en place et le renforcement des comités de gestion, il s'agit, pour chaque aménagement et infrastructure réalisé, d'accompagner la mise en place des organes de gestion et d'assurer le renforcement de capacités sur le plan technique et managérial. L'élaboration et l'adoption de conventions locales, précisant les modes d'exploitation ainsi que les modalités d'accès au foncier et l'établissement des actes de rétrocession, feront l'objet d'accompagnement par le projet à travers les OPP.

Les activités mises en œuvre en 2020 dans le cadre de ces volets ont consisté (i) au lancement du processus de recrutement des opérateurs de proximité (ii) l'élaboration de la stratégie de ciblage des OP et (iii) la conduite de missions tests de ciblage dans les différentes régions.

✓ **Recrutement des OPP**

Au cours de l'année trois marchés constitués de 7 lots ont été préparés pour la sélection de cabinets/ONG chargés de l'information, la sensibilisation et le renforcement des capacités des comités de gestion et le développement organisationnel des OP. Les avis à manifestation d'intérêt (AMI) ont été lancés, les propositions évaluées et les short lists établis et transmis à la BAD. Les listes restreintes et les Demandes de Proposition (DP) ont été approuvées par la BAD et sont transmises aux cabinets et ONG concernés. L'ouverture et l'évaluation des propositions techniques sont en cours. Le processus devra être bouclé durant le premier trimestre 2021.

✓ **Elaboration de la stratégie de ciblage des OP**

La stratégie de ciblage des bénéficiaires collectifs au niveau communautaire définit le processus par lequel les OP bénéficiaires collectifs du PROVALE-CV seront identifiés et/ou sélectionnés. Ce processus se veut participatif et consiste principalement à identifier les OP bénéficiaires par type d'activités et/ou d'infrastructures et à définir les critères de ciblage qui permettront d'aboutir à une sélection objective des organisations bénéficiaires. A terme, le ciblage permettra d'établir le profil organisationnel de Chaque OP bénéficiaire du PROVALE-CV pour garantir sous leur responsabilité, une gestion efficace et durable des infrastructures. La stratégie de ciblage définit les étapes de l'identification et la sélection des OP bénéficiaires suivant les critères organisationnels ci-dessous.

Les critères généraux sont relatifs à :

- ✓ L'existence de l'organisation en tant qu'entité regroupant des producteurs et productrices qui ont des objectifs communs,
- ✓ Le rayon d'action de l'organisation,
- ✓ La vocation de l'organisation par rapport aux filières ciblées et les objectifs visés par le Provale,
- ✓ Les expériences antérieures de l'organisation par rapport aux domaines d'intervention du Provale.

Les critères spécifiques sont relatifs à :

- ✓ La forme organisationnelle : groupe bénéficiaire structuré en GIE, GPF, association, coopérative, union, fédération, ou constitué volontairement de personnes physiques ou morales (au moins 2),
- ✓ La vocation de l'organisation concorde avec les domaines d'intervention du PROVALE-CV
- ✓ La viabilité organisationnelle : les visions et la mission de l'organisation sont claires, l'organisation présente un minimum de viabilité organisationnelle basée sur la cohésion de groupe, la stabilité et les besoins d'appui clairement identifiés,
- ✓ L'existence d'activités ou de services à leurs membres : les activités d'intérêt communautaire que mènent l'organisation peut en effet porter aussi bien sur la production d'un service collectif (ex. fonctionnement d'un magasin de stockage) que sur la conduite d'une AGR comme la vente d'intrants, d'emballages,
- ✓ Expérience dans les activités ciblées,
- ✓ La capacité de mobilisation de fonds,
- ✓ L'acceptation des conditionnalités de l'appui, la mise aux normes de leur gestion et les objectifs de performance.

Outre ces critères, la stratégie précise les catégories d'organisations à cibler par domaine d'activités ou par type d'infrastructures (entrepreneurial ou communautaire).

#### ✓ **Identification des OP pour les programmes d'ancrage**

Le processus de ciblage des OP a démarré avec les missions d'identification des OP des sites d'ancrage. Ces missions se sont déroulées dans quatre (4) régions d'intervention du PROVALE ; à savoir Fatick, Kaffrine, Kaolack et Ziguinchor. L'objectif principal était d'identifier en priorité les OP présentes dans les sites d'ancrage du projet, d'établir leur profil organisationnel à travers des entretiens semi-directifs et d'élaborer la base de données des OP bénéficiaires. Au total, 32 OP de différentes formes organisationnelles et de différents niveaux ont été répertoriées et parmi celles-ci, 15 % sont des faitières, 75% se sont formalisées et jouissent donc d'une existence juridique et 60% sont démobilisées ou en léthargie (y compris les OP formalisées). Le processus d'identification des OP des sites d'ancrage se poursuivra dans les autres régions en début 2021.

**Initiatives de promotion du genre** : Le PROVALE - CV va travailler à réduire les inégalités de genre et rendre autonomes les femmes bénéficiaires du projet. Il veillera à l'accès des femmes aux ressources et aux produits du projet tels que spécifiés dans le cadre de résultats. Les activités seront mises en œuvre à travers une convention avec la Cellule Genre du MAER. Les activités retenues seront articulées aux axes relatifs à la promotion de l'équité et de l'égalité de genre au sein des organisations paysannes, à travers des activités de plaidoyer, de formation des membres d'OP féminines et mixtes en genre et leadership, d'organisation du prix de la meilleure promotrice, et de missions de suivi de la Cellule Genre du MAER.

En 2020, les activités se sont limitées à la préparation de la convention avec la cellule genre du MAER. Le PTBA 2021 a été préparé et les actions seront axées sur (i) le renforcement de capacités des acteurs et bénéficiaires du PROVALE-CV, la formation des premières OP ciblées et les comités locaux Genre) (ii) La promotion de l'équité et l'égalité de genre au sein des OP (par la mise en place des comités locaux genre au niveau des communes d'intervention du PROVALE-CV (iii) l'accompagnement des

producteurs et productrices dans l'accès à la ressource foncière à travers des sessions d'information, de sensibilisation et de formation des bénéficiaires.

### 5.2.2 Sous-composante B2 : Valorisation et développement des chaînes de valeur

Cette composante résume toutes les activités de soutien aux chaînes de valeur à travers plusieurs volets tels que la facilitation de l'accès aux intrants et matériels génétiques performants, l'appui-conseil et la vulgarisation, le recherche/développement, l'accès aux marchés et l'appui au renforcement des interprofessions des acteurs de la chaîne de valeur.

Globalement les stratégies reposent sur une approche classique de promotion des chaînes de valeur agricoles articulée autour de quatre (04) axes principaux : i) le ciblage des chaînes de valeur prioritaires, ii) l'analyse des chaînes de valeur et la définition des stratégies, iii) la mise en œuvre des plans de développement et de mise à niveau des chaînes de valeur et, iv) le suivi-évaluation des stratégies de développement. Sur la base de critères de ciblage pertinents, le projet va travailler prioritairement sur les filières et chaînes de valeur suivantes :

- ✓ Les filières végétales : riz, maraichage, anacarde, mangue,
- ✓ Les filières animales : miel, lait,
- ✓ Les filières aquacoles.

#### 5.2.2.1 Les Filières végétales

Les chaînes de valeur à appuyer dans ce cadre concernent les chaînes de valeur rizicoles et horticolas qui sont prioritaires, l'anacarde et la mangue. Les activités prévues concernent l'ensemble des intervenants ou maillons qui accomplissent les fonctions de fourniture d'intrants et de services, de production, de stockage, de transport, de transformations et commercialisation, afin que le produit atteigne le consommateur final dans de bonnes conditions. Les activités indicatives prévues pour le développement de ces chaînes de valeur sont consignées dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 5: Activités indicatives prévues sur les chaînes de valeur végétales**

Maillons/Chaînes de valeur	Riz	CV maraichères	Anacarde/mangue
Production	11 924 ha aménagées Production de semences 375 CEP 6 CEMA	300 ha de petits périmètres maraichers 500 ha de fermes polycoles 15 pépinières de plants maraichers	15 pépinières (fruits et domestication PFNL) Plantations arboricoles (IREF)
Conservation/transformation	2 à 3 mini rizeries 38 plateformes multifonctionnelles 30 magasins de stockage	1 chambre froide 5 magasins de stockage de produits maraichers 2 unités de transformation de légumes 240 équipements de transformation légumes	20 magasins de stockage de 100 tonnes 8 plateformes multifonctionnelles 8 unités valorisation PFNL (focus anacarde)



Maillons/Chaines de valeur	Riz	CV maraichères	Anacarde/mangue
Commercialisation	Vente groupée et contractualisation commerciale Appui interprofession riz Plateforme d'innovation sur le riz	Vente groupée et contractualisation commerciale Appui interprofession oignon Plateforme d'innovation sur les filières maraichères	Vente groupée et contractualisation commerciale Appui interprofession anacarde

D'autres activités d'appui à ces différentes chaînes de valeur et à l'entrepreneuriat seront promues à travers la mise en œuvre du fonds de financement et l'intervention énérgique en aval de certaines filières, avec l'appui de partenaires comme le BMN et l'ITA.

Concernant la filière des semences et de production de matériel végétal, il est prévu d'accompagner et d'encadrer des entrepreneurs semenciers en lien avec des OP existantes à travers la mise à disposition de 100 tonnes de semences de pré-bases, d'au moins 18 000 vitro-plants d'espèces diversifiées et de 32 pépinières de production de plants maraichers et fruitiers.

Le volet appui-conseil permettra de mettre en œuvre un dispositif constitué de 100 conseillers agricoles et de 250 relais villageois permettant de délivrer des conseils agricoles de proximité et endogènes aux OP. L'encadrement en vue de l'amélioration de la productivité des cultures et l'adoption d'itinéraires de production efficaces sera axé sur l'approche des champs écoles producteurs. Les thématiques prioritaires qui seront développés dans ce cadre sont le système de riziculture intensive, l'approche entrepreneuriale de production de semences et l'intégration de l'approche SHEP (amélioration de l'accès aux marchés des producteurs maraichers) dans les systèmes de production. Le projet prévoit à terme l'encadrement de 60 OP semencières, 340 OP rizicoles et 240 OP maraichères permettant la valorisation de 11 930 ha de terres et 800 ha de périmètres maraichers.

En 2020, les actions ont essentiellement porté sur l'élaboration des stratégies et plans de développement d'intervention et la préparation des conventions et protocoles de mise en œuvre.

#### ✓ **Stratégies d'intervention et plans de développement des chaînes de valeur**

Les plans de développement des chaînes de valeur sont établis à la suite d'une analyse du contexte, des potentialités et de concertations poussées avec les acteurs locaux. Ainsi, le projet a finalisé la réalisation de deux (02) plans des chaînes de valeur prioritairement appuyées par le projet notamment le riz et les filières maraichères. Ces plans de développement sont en cours de restitution dans les régions d'intervention. Le plan de développement du riz sera défini en fonction des spécificités régionales mais il sera axé sur l'amélioration de la productivité par l'aménagement de nouvelles superficies de bas-fonds et vallées, le remembrement des terres et l'intensification de la mécanisation des cultures, la mise à l'échelle du système de riziculture intensive et la promotion de nouveaux produits transformés dans le marché local et régional notamment le riz étuvé.

#### ✓ **Elaboration des conventions de mise en œuvre**

Les conventions avec les huit (8) DRDR, l'ANCAR, l'ANIDA, l'ISRA, le FNDASP, la DHort, la DMER, la DAPSA, ont été préparées et approuvées pour un montant cumulé de 2 611 750 000 F CFA. Les activités prévues concernent l'encadrement des producteurs pour la production de 34 000 tonnes de riz et 64 000 tonnes de produits maraichères, l'encadrement de 640 OP dont 340 OP de riz, 240 OP maraichères et 60 OP de production de semences, la formation de 250 relais villageois et le renforcement du dispositif d'appui-conseil de l'ANCAR. La convention avec l'ANCAR permettra de renforcer la mise à l'échelle des approches CEP et SHEP et du système de riziculture intensive. Le projet cherchera à lever les contraintes de leur développement notamment par la mécanisation de certaines pratiques du SRI. Concernant le volet semencier, il est prévu d'accompagner l'émergence d'entrepreneurs semenciers. A cet effet, le projet fournira à travers l'ISRA, 100 tonnes de semences pré-bases de riz,

18 000 vitro plants d'espèces horticoles à haute valeur ajoutée. Il est attendu le renforcement d'au moins 200 entrepreneurs semenciers sur le riz et 32 entrepreneurs-pépiniéristes de plants maraichers et fruitiers. D'un point de vue stratégique, ces conventions permettront de renforcer la réflexion et l'animation des chaînes de valeur au niveau national et régional. Dans le cadre de la convention avec FNDASP, les interprofessions sur le riz (CIRIZ), l'oignon (IPOS) et l'anacarde seront renforcées. Il est prévu entre autres, d'appuyer la fonctionnalité des collèges, sous collèges et sections des interprofessions dans les régions d'intervention, appuyer la mise en œuvre des plans stratégiques du CIRIZ et de l'IPOS en zone pluviale, l'élaboration de l'étude sur les mécanismes de prélèvement au sein des acteurs de la filière oignon. Le projet mettra en place deux plateformes d'innovation sur le riz et les filières maraichères pour renforcer les mécanismes de concertation et d'innovation en leur sein. Les DRDR appuieront particulièrement la réflexion stratégique sur les différentes chaînes de valeur au niveau de leurs régions respectives.

En 2020, les activités ont porté sur la finalisation des conventions et la discussion sur les stratégies d'interventions. A ce titre, un atelier d'habilitation regroupant les partenaires en binômes a été organisé en octobre 2020. La journée consacrée aux DRDR et à l'ANCAR a permis de fixer une stratégie d'intervention sur les semences notamment.

#### 5.2.2.2 Les filières animales

Les actions de soutien direct aux chaînes de valeur porteront principalement sur les filières apicole et laitière. Néanmoins, des activités importantes de développement de l'entrepreneuriat sont prévues pour les filières des petits ruminants, notamment les moutons de race améliorée et les races avicoles, en collaboration avec le projet « Agri-jeunes » financé par le FIDA. Les activités concernent la construction et l'équipement de 6 mielleries, de 8 mini-laiteries et l'équipement de 200 apiculteurs. Il est également prévu la mise en place de 800 bergeries au profit des femmes et de 40 petites entreprises d'élevage de moutons de race pour les jeunes. Des infrastructures structurantes constituées de 8 mini-forages et points d'eau pastoraux, de 4 marchés à bétail et de 10 parcs à vaccination seront également prévues.

Les actions ont essentiellement porté sur l'élaboration des conventions pour la mise en œuvre opérationnelle des activités. Ainsi, les conventions avec la DIREL est préparée, approuvée par la BAD et est en phase de signature. Les conventions avec le BMN et l'institut de technologie alimentaire (ITA) qui vont appuyer l'identification, le ciblage des sites et des bénéficiaires et assurer l'accompagnement des promoteurs, sont signés et validés. Les activités de ciblage des bénéficiaires des activités d'apiculture ont démarré lors du dernier trimestre de l'année. Elles devront permettre d'identifier des activités à réaliser autour de 10 bassins à miel y compris ceux déjà réalisés dans le cadre du P2RS. De même, les antennes régionales ont fini de livrer les premières propositions concernant les sites d'implantation des marchés à bétail et des parcs à vaccination. Les entreprises de la filière lait feront l'objet d'une mission de mise à niveau par les services du BMN afin de définir les besoins d'accompagnement spécifiques aux acteurs de cette chaîne de valeur.

#### 5.2.2.3 Les filières aquacoles

Le projet prévoit le développement de la chaîne de valeur aquacole en levant les goulots empêchant son essor. Il s'agit essentiellement de la production d'alevins de qualité, l'accès à l'aliment de poisson pour les aquaculteurs et la mise en place d'un modèle entrepreneurial de production de poisson marchand. Pour la production sécurisée d'alevins, le projet prévoit la réhabilitation et la mise aux normes de l'écloserie de Fatick et la réalisation d'une deuxième ferme noyau (ferme FENO) dans le bassin arachidier (régions de Diourbel, Kaolack ou Kaffrine). Cette ferme FENO sera implantée suivant un modèle entrepreneurial et agro-business. Le projet poursuivra également les activités de renforcement et d'accompagnement des écloseries réalisées dans le cadre du P2RS notamment à Ziguinchor, Kolda et Sédhiou. Des innovations seront introduites pour dynamiser et améliorer la qualité de l'alevinage dans toutes les écloseries. Le projet cherchera également à éliminer l'une des principales contraintes au développement de l'aquaculture qu'est l'accès à l'aliment de poisson. Dans ce cadre, les usines de fabrication d'aliment de poisson installées à Sébikotane par le PAPEDJ, l'usine de Fatick par le P2RS et celle de Sédhiou par l'ANA seront prioritaires. Le projet inversera l'approche d'intervention qui sera

sous-tendue par l'identification préalable d'un gérant privé intéressé et prêt à investir dans le secteur et qui sera accompagné par le projet. Dans ce cadre, le projet a finalisé le recrutement du consultant chargé de l'étude de faisabilité technique et économique de l'usine de fabrication d'aliment de poisson de Fatick. Cette étude sera finalisée dans le courant de 2021 avec la transmission des spécifications techniques permettant la mise à niveau de l'usine, l'élaboration de son business plan et la production d'un cahier de charges pour le recrutement d'un gérant privé. Le projet mettra aussi en œuvre une approche entrepreneuriale pour l'identification et la mise en œuvre des fermes de grossissement. Les promoteurs individuels ayant démarré une activité aquacole ou désireuse d'intégrer l'aquaculture à l'horticulture seront privilégiés. Il est prévu la réalisation d'au moins 50 fermes aquacoles. En concertation avec l'ANA, il sera promu des fermes productives et à taille humaine à même d'impulser l'entrepreneuriat et l'intégration de l'aquaculture aux autres activités productives. Les activités prévues par maillon de la chaîne de valeur sont consignées dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 6: Activités prévues sur chaîne de valeur aquacole**

Maillons/Chaînes de valeur	Aquaculture
Production	Réhabilitation écloserie Fatick Ferme FENO 50 fermes aquacoles 2 unités de fabrication d'aliment de poisson
Commercialisation	Mettre en place l'interprofession aquaculture Promouvoir des APS en commerce de poissons Promotion et organisation de circuits de distribution

Au cours du dernier trimestre, les antennes de l'ANA et du Provale CV ont finalisé leurs protocoles régionaux annuels de partenariat en vue de la mise en œuvre des activités prioritaires. Ces activités concernent l'organisation d'ateliers régionaux de lancement spécifiques à l'aquaculture, l'identification et la sélection des bénéficiaires potentiels des fermes.

L'étude de faisabilité de l'usine de fabrication d'aliment de poisson a été lancée. L'étude va permettre l'installation d'une ligne complète de production d'aliment de poisson extrudé et le recrutement d'un gérant privé pour la gestion de l'unité. De même, les missions d'identification et de ciblage des bénéficiaires lancées dans le dernier trimestre 2020 ont permis de sélectionner les sites prioritaires d'implantation des fermes aquacoles et de la ferme FENO et la définition de leurs spécifications techniques. Les spécifications techniques pour la réhabilitation de l'écloserie de Fatick ont été définies. Ces spécifications feront l'objet d'un DAO qui sera lancé en 2021 ainsi que des ateliers de restitutions au niveau des régions concernées.

#### 5.2.2.4 Accès au marché et appui au renforcement des interprofessions des acteurs des chaînes de valeur

Le PROVALE-CV interviendra dans des chaînes de valeur des filières de productions végétales, animales, forestières et halieutiques. Les filières rizicoles et maraichères demeurent toutefois prioritaires. Pour toutes ces filières, le projet vise à relever le défi pour augmenter la production et améliorer la qualité des produits à travers un stockage, une transformation et un conditionnement de qualité. Dans le cadre de l'amélioration de l'accès aux marchés, le projet mènera une étude d'identification des opportunités et défis de commercialisation dans chaque filière. Elle débouchera sur l'élaboration d'un plan d'actions, l'identification d'actions prioritaires de développement des activités commerciales et le ciblage des OP partenaires.

Le tableau ci-dessous liste une série d'activités qui seront menées au niveau des différentes chaînes de valeur. Celles-ci seront affinées dans l'étude spécifique qui sera menée à cet effet.

**Tableau 7: Activités d'appui pour l'amélioration de l'accès aux marchés**

Chaîne de valeur	Actions d'appui à la commercialisation prévues
Riz	Promotion de la transformation par les plateformes multifonctionnelles Mise en place de mini-rizeries et promotion du riz étuvé Démarchage de commerçants et organisation des circuits de distribution Amélioration de la qualité et la présentation du riz Renforcement de capacités des OP
Maraichage	Renforcer les initiatives de collecte, groupage et stockage des productions Promotion de chambres froides de stockage des produits maraichers Renforcement des capacités des OP et des organisations de commerçants Mise en place d'un système d'information sur les marchés de légumes Faciliter l'accès des OP au financement pour la commercialisation des productions Amélioration la qualité dans tous les maillons, notamment dans le maillon production par la promotion de l'application des cahiers de charge
Lait	Amélioration de la qualité (présentation, emballages, étiquetage) Élaboration de stratégies commerciales Renforcement de la compétitivité par rapport au lait en poudre reconditionné Gain de compétitivité Organisation des circuits de distribution autour des mini-laiteries
Miel	Appui aux entrepreneurs apicoles Promotion du miel de ruches Amélioration de la qualité (emballage et étiquetage) Renforcement de l'accès à la certification Organisation de circuits de distribution autour des mielleries
Anacarde	Promotion de nouvelles variétés plus productives Amélioration de la qualité et la productivité des plantations Mise en place de magasins de stockage, d'entreposage et de groupage de la production (capacités d'agrégation) Promotion des organisations de type coopérative et renforcement des initiatives de contractualisation commerciale Facilitation des arrangements contractuels entre producteurs et transformateurs Promotion de TPE et PME de transformation viables

La stratégie d'amélioration de l'accès aux marchés fera appel à des partenaires spécialisés notamment l'Institut de technologie alimentaire (ITA) pour l'accompagnement à la transformation des produits agricoles, le Bureau de Mise à Niveau (BMN) pour l'accompagnement des TPE et PME. Elle fera appel également à LA BANQUE AGRICOLE (LBA) et à la CNAAS pour faciliter l'accès aux financements des opérateurs lors des campagnes de commercialisation.

Le projet mettra également en œuvre une assistance technique spécifique chargée de renforcer les capacités des acteurs et d'accompagner les OP à l'amélioration de leurs stratégies commerciales.

Différentes conventions prévues avec les divers partenaires ont fait l'objet de discussions et les projets finalisés. Une note méthodologique de mise en œuvre a été préparée et annexée à chacune des conventions. Les plans de développement des chaînes de valeur maraichères et du riz ont permis de mettre en lumière les principales contraintes de commercialisation des produits par les acteurs dans les différentes régions.



### 5.2.2.5 Appui au renforcement des interprofessions des acteurs des chaînes de valeur

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce volet, le projet appuiera prioritairement le renforcement de trois (03) interprofessions que sont le riz, l'oignon et l'anacarde. Le ciblage tient compte des priorités d'intervention du projet, des orientations stratégiques et des politiques nationales de l'Etat en matière de production agricole et du dynamisme des interprofessions. Les activités prévues concernent : i) l'appui à l'élaboration et la mise en œuvre de plans de développement de filières, ii) l'organisation d'ateliers de concertation entre les acteurs de filières, iii) l'appui à la fonctionnalité des sections et sous-collèges des producteurs, des transformateurs et des commerçants de riz, d'oignon et d'anacarde, iv) l'appui à la gouvernance des filières ciblées à travers la mise en œuvre de leur plan de formation et l'organisation de sessions de formations sur les thématiques prioritaires identifiées et v) la sensibilisation et la formation des opérateurs commerciaux sur les possibilités d'échanges via les réseaux sociaux.

En 2020, le projet a engagé des discussions pour confier ce volet au FNDASP qui présente une certaine expérience dans le domaine. La convention a été approuvée par la BAD et signée.

La convention prévoit globalement d'accompagner trois (03) interprofessions : riz (CIRIZ), oignon (IPOS) et anacarde en fonction de leur importance stratégique. Les activités de renforcement concernent l'appui à la mise en œuvre de leurs plans stratégiques et à la fonctionnalité des instances des sections et sous collèges de producteurs, transformateurs et commerçants dans la zone d'intervention. La stratégie d'intervention est déjà définie et validée avec le partenaire.

### 5.2.2.6 Appui à la nutrition et à la protection sociale

#### **Appui à la nutrition**

Le développement des chaînes de valeur constitue une opportunité pour renforcer la situation nutritionnelle des ménages au niveau de la zone d'intervention du projet. Aussi, une bonne compréhension des enjeux liés à une nutrition de qualité pourrait aboutir à une augmentation de la demande de produits diversifiés et de qualité et donc une opportunité pour les chaînes de valeur. Dans ce cadre, il s'agira de travailler sur (i) la sensibilisation et le renforcement de capacités des acteurs scolaires (enseignants, écoliers, membres des bureaux parents d'élèves, femmes intervenant dans les cantines scolaires) sur la nutrition et les bonnes pratiques nutritionnelles (ii) la mise en place de jardins potagers nutritifs dans les écoles qui disposent de cantines scolaires fonctionnelles. Les jardins potagers nutritifs (10 jardins) seront mis en place au niveau de certaines écoles et les activités seront mises en œuvre en relation avec la CLM à travers une convention de partenariat.

Au cours de l'année, la convention avec la CLM a été préparée, approuvée par la BAD et signée par les deux parties. Une note méthodologique de mise en œuvre est annexée à la convention. L'identification des sites devant abriter les jardins est en cours en relation avec la division des cantines scolaire du ministère de l'éducation nationale. Les caractéristiques des jardins sont également en cours de définition.

#### **Couverture maladie**

Dans le souci de soutenir les couches défavorisées, de renforcer la sécurisation des investissements prévus et de faire la promotion des dispositifs nationaux d'assurance agricole et de couverture maladie, le PROVALE CV a établi avec la CMU, une convention de partenariat. Il s'agira de mettre en place une couverture de risque maladie par une assurance, afin d'atténuer le choc financier qu'elle peut engendrer. La couverture maladie offre une protection sociale à peu de frais et à ceux qui ont des revenus réguliers.

Au cours de l'année, le PROVALE-CV a travaillé sur la convention avec la CMU qui a été approuvée par la BAD.

L'objectif visé est de prendre en charge la couverture maladie des bénéficiaires du programme à travers les mutuelles de santé. Ainsi, 80 000 adhérents et ayants droits (jusqu'à 8 personnes par ménage) seront affiliés aux mutuelles sur une période de trois (3) années à travers le PROVALE-CV. L'assurance maladie couvre :

- ✓ les consultations, les soins, les médicaments dits IB, les services de prévention, dans les cases de santé et les postes de santé,
- ✓ les consultations, les soins ambulatoires, les analyses et certains examens de radiologie, l'hospitalisation jusqu'à sept jours en dernière catégorie, certains soins liés à la maternité, certains actes chirurgicaux, les médicaments IB, les services de prévention, dans les centres de santé et les établissements publics de santé :

Une note précisant les catégories de bénéficiaires ciblées est en préparation. Cette note définira également les critères de ciblage des bénéficiaires à enrôler, les quotas par région, les modalités de l'enrôlement auprès des mutuelles de santé.

### 5.2.3 Sous-composante B3: Promotion de l'emploi des jeunes et appui à l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes

A travers cette sous composante, le projet devra contribuer à promouvoir l'entrepreneuriat et les initiatives de jeunes dans les chaînes de valeur et les services agricoles. L'accompagnement des jeunes, retenus sur la base de critères prédéfinis, permettra l'émergence de l'entrepreneuriat agricole. De nombreuses actions sont envisagées pour créer la dynamique et promouvoir l'entrepreneuriat. Elles concernent la mise en place de plateformes multifonctionnelles, de fermes aquacoles, de fermes polycoles, d'unités de prestations de services mécanisés, d'unités de transformation de miel et de lait. Les investissements réalisés seront gérés par des personnes physiques (jeunes et femmes) ou morales (OP), avec comme objectif, la création d'emplois durables et de richesses. Pour faciliter l'accès au crédit et permettre la duplication des initiatives du projet, le PROVALE CV prévoit la mise en place d'une ligne de financement de 2,5 milliards de FCFA qui sera logée à La Banque Agricole (LBA).

Le tableau ci-dessous présente un résumé des activités entrepreneuriales prévues par le projet, la stratégie et l'état actuel de mise en œuvre :

**Tableau 8: Détails des activités de soutien à l'entrepreneuriat et modalités de mise en œuvre**

N	Activité	Contenu/stratégie	Réalisations/Actions prioritaires à engager
1	Réhabilitation du centre en services agricoles de Guérina	Centre de formation des maitres d'enseignement technique et professionnel. Assure une formation de formateurs dans les différents métiers de l'agriculture ainsi que le perfectionnement de producteurs. Convention de partenariat prévu avec le projet pour l'incubation de jeunes	Le diagnostic de l'état du centre a été fait et un DAO a été préparé et lancé pour : Des travaux d'achèvement des bâtiments (toiture et finition du bâtiment administratif, des dortoirs, des salles de classe, des logements enseignants, de la salle de documentation, espace ateliers, réfectoire, infirmerie) Des travaux de construction de poulailler, porcherie, ruchers Des travaux de réalisation : château d'eau, réseau d'assainissement, réseau d'électricité, clôture, voirie, espace vert Il est envisagé La préparation d'une convention avec l'ONFP pour assurer le suivi des travaux et assurer le fonctionnement du centre.

N	Activité	Contenu/stratégie	Réalisations/Actions prioritaires à engager
2	Plateformes multifonctionnelles à base d'énergie solaire	Il s'agit d'unités de transformation primaire et secondaire de produits agricoles particulièrement des céréales. Elle sera un centre de services agricoles avec plusieurs compartiments : production d'énergie, local technique, aire de transformation et hangar pour engins. La plateforme est gérée suivant un mode entrepreneurial. Il est prévu 80 plateformes permettant la création de 320 entreprises.	Lancement de 3 études pour i) la détermination de modèles de plateformes en fonction des filières et des zones, ii) la détermination des spécifications techniques, et iii) l'étude comparative des sources d'énergie les plus appropriées
3	Fermes polycoles à base d'énergie solaire	Il s'agit de 320 fermes polycoles dont 300 fermes individuelles de 1 à 4 ha et 20 fermes collectives pour jeunes de 5 à 10 ha avec gestion entrepreneuriale. Est mis en œuvre suivant une convention avec ANIDA. A terme, il est attendu la création de 500 entreprises individuelles.	Convention avec ANIDA d'un montant de 616 millions de FCFA approuvée et signée Identification d'un programme d'ancrage en cours
4	Amélioration de l'élevage villageois	Il est prévu la fourniture de petits ruminants à 800 femmes, 40 unités d'élevage de moutons de race améliorée soutenus par 400 bergeries semi-améliorées confectionnées par les bénéficiaires et la réalisation de 400 poulaillers semi-améliorés par les bénéficiaires. Chaque activité est mise en œuvre suivant un mode entrepreneurial.	Convention prévue avec le projet « agri-jeunes » du FIDA qui réalise une partie des activités notamment la fourniture de volailles ;
5	Construction et équipement de mielleries et fourniture de ruches aux apiculteurs	Il est prévu l'accompagnement de 206 entrepreneurs apicoles dont 6 transformateurs au moins. Les 200 apiculteurs seront en lien avec les transformateurs dans les bassins à miel ciblés	Diagnostic des besoins et identification des bassins à miel prioritaires dans les régions de Fatick, Ziguinchor, Kolda, Kaolack, Kafrine, Sédhiou et Thiès Plan de développement de la filière dans chaque région ayant le potentiel Conventions avec ITA, BMN, DIREL approuvées

N	Activité	Contenu/stratégie	Réalisations/Actions prioritaires à engager
6	Construction et équipement de mini-laiteries	Accompagnement de 8 nouvelles mini-laiteries prévu en plus des mini-laiteries accompagnées par le P2RS.	Diagnostic des besoins et identification des bassins à lait prioritaires dans les régions de Fatick, Kaolack, Kaffrine, Ziguinchor, Kolda, Sédhiou et Thiès Plan de développement de la filière dans chaque région ayant le potentiel Conventions avec ITA, BMN, DIREL approuvées
7	Construction et équipement de fermes aquacoles	50 entreprises aquacoles prévues dont au moins 10 fermes en étang, 20 en bassins et 20 en cages flottantes. les fermes sont individuelles au maximum et seront intégrés autant que possible à des fermes maraichères existantes	Convention avec l'ANA d'un montant de 156 000 000 FCFA signée 50 fermes entrepreneuriales prévues Définition de critères de ciblage et sélection des bénéficiaires prioritaires finalisée
8	Promotion de entreprises de prestation mécanique (tracteurs et autres matériels post-récolte)	6 entreprises de prestations mécaniques sont prévues au profit des OP et confiées à des gérants. Ce sont aussi des centres de services de travaux agricoles et pourront être couplés avec les plateformes multifonctionnelles dans certains cas.	Le ciblage des OP bénéficiaires sera basé sur l'étude des plans de développement de filières prévus. Les OP riziocoles sont prioritaires ; Convention avec la DMER d'un montant de 154 millions de FCFA approuvée et signée
9	Installation de pépinières de plants maraichers et fruitiers	32 pépinières sont prévues. Il s'agit de pépinières de plants maraichers et de plants fruitiers. Les pépinières maraichères seront installées dans les zones à fort potentiel maraicher notamment les Niayes. Les pépinières fruitières seront dédiées aux chaînes de valeur anacarde, mangue et la mise à l'échelle de la domestication des PFNL	L'activité sera réalisée avec l'ISRA à travers une convention d'un montant de 550 000 000 FCFA approuvée et signée Le ciblage sera fait sur la base des études sur les chaînes de valeur concernées et avec l'appui des IREF
10	Construction et équipement d'unité de transformation des PFNL	8 unités de transformation de PFNL sont prévues. Les filières anacarde et mangue sont prioritaires.	L'activité est mise en œuvre avec l'appui de la direction des eaux et forêts, de l'ISRA, de l'ITA et du BMN dont les conventions sont approuvées et signées Un diagnostic des unités de PFNL dans chaque région par l'ITA permettra de cibler les unités prioritaires et leurs besoins



N	Activité	Contenu/stratégie	Réalisations/Actions prioritaires à engager
11	Accompagnement de travaux de recherches diverses relatives à la chaîne de valeur et à l'entrepreneuriat /étudiants masters	Ces travaux de recherches confiées à des étudiants en masters ou en doctorat permettront de soutenir les besoins d'études du projet et particulièrement dans les chaînes de valeur et l'entrepreneuriat. L'activité est mise en œuvre avec l'appui de l'ISRA et permettra de mobiliser environ 40 personnes	L'activité sera réalisée avec l'ISRA à travers une convention d'un montant de 550 000 000 FCFA signée L'identification des thématiques et le ciblage des étudiants se feront chaque année sur la base de termes de références transmis aux universités partenaires

Au total, le projet prévoit l'accompagnement de 5 000 entreprises dont 2 000 à travers les activités directes du PROVALE CV, 2 000 en partenariat avec le projet « Agri Jeunes » financé par le FIDA et 1 000 emplois à travers le fonds de financement du PROVALE logé à La Banque Agricole.

Au cours de l'année 2020, les actions ont porté sur (i) l'élaboration de la stratégie de ciblage et (ii) la préparation des conventions de partenariat.

#### ✓ **Elaboration de la stratégie d'intervention**

La stratégie du projet pour la mise en œuvre du volet entrepreneuriat des jeunes reposera sur trois axes principaux : i) un bon ciblage des bénéficiaires sur la base de critères liés aux principes d'entrepreneuriat ii) le renforcement des capacités techniques des bénéficiaires avec le recours autant que possible à l'incubation technique et à l'appui conseil continu par des prestataires spécialisés à travers des missions ponctuelles dont l'objet sera de développer l'esprit d'entreprise des bénéficiaires.

Le projet a entamé l'élaboration d'une stratégie de ciblage des activités entrepreneuriales qui a été partagée avec le projet Agrijeunes lors d'un atelier au cours duquel, il a été retenu de concevoir une stratégie de ciblage commune. Les échanges entre les experts sectoriels des deux projets chargés de l'entrepreneuriat sont en cours pour la production d'une stratégie harmonisée.

La stratégie de ciblage des activités entrepreneuriales du Provale-CV, qui a été harmonisée avec celle du projet Agrijeunes, vise à identifier des agripreneurs dynamiques âgés prioritairement de 18 à 35 ans voire 40 ans et capables de porter les dynamiques de développement que les projets veulent impulser. Les activités concernées sont :

- ✓ L'aménagement de périmètres maraichers et de fermes polycoles de 1 à 10 ha ;
- ✓ La réalisation de plateformes multifonctionnelles ;
- ✓ L'aménagement de fermes aquacoles ;
- ✓ La construction de centres de prestations de services mécanisés ;
- ✓ La réalisation de pépinières de plants maraichers et fruitiers ;
- ✓ La construction d'unités de transformation de produits agricoles ;
- ✓ La mise en place de bergeries de race améliorée ;
- ✓ Les activités financées par le fonds de crédit du projet.

La mise en œuvre de cette stratégie est fortement inspirée des leçons apprises du projet P2RS sur la nécessité d'accompagner des promoteurs individuels et des entreprises dynamiques. Le projet offre donc plusieurs possibilités d'accéder aux projets pour toutes les catégories de bénéficiaires.

### ✓ **Préparation des conventions de partenariat**

La mise en œuvre des activités de promotion de l'entrepreneuriat dans le cadre du PROVALE-CV fait appel à plusieurs intervenants. Ainsi, au cours de l'année 2020, des discussions ont été engagées avec le Bureau de Mise à Niveau (BMN), l'Institut de Technologie Alimentaire (ITA), La Banque Agricole (LBA), le CNAAS pour fixer des modalités de collaboration.

La convention avec la BMN permettra d'appuyer la mise à niveau de 100 PME du secteur agricole dont 20 dans la catégorie des moyennes entreprises et 80 dans celle des petites à très petites entreprises. Les secteurs prioritaires sont le riz, les filières horticoles et l'anacarde. Néanmoins tous les autres secteurs de développement de l'entrepreneuriat sont concernés.

Avec l'ITA, il s'agira d'appuyer l'accompagnement agro-alimentaire (technologies adaptées de stockage, conservation et transformation des produits) des promoteurs en vue de développer les chaînes de valeur et l'entrepreneuriat agricole. La convention permettra d'accompagner tous les bénéficiaires du projet dans le secteur de la transformation mais l'incubation spécifique de 50 jeunes promoteurs. Elle permettra également de porter la promotion du riz étuvé, l'appui à la gestion de la qualité et l'obtention du FRA pour au moins 240 promoteurs et la mise en place d'un mécanisme d'encadrement permanent des promoteurs par des techniciens spécialisés.

La convention avec la LBA porte sur la gestion du fonds de financement d'un montant de 2,5 milliards de F CFA qui permettra de financer au moins 1 000 bénéficiaires.

La convention avec la CNAAS permettra d' enrôler au moins 5 000 producteurs, entrepreneurs en vue de la sécurisation de leurs productions, revenus et infrastructures de production.

Le projet a engagé les échanges avec Agri jeunes pour l'élaboration d'une convention de partenariat en vue d'assurer un ciblage commun des bénéficiaires prioritaires et avoir des approches cohérentes et complémentaires.

### ✓ **Elaboration du manuel des procédures opérationnelles du fonds de crédit**

Le projet a entamé l'élaboration du manuel de procédures opérationnelles (MPO) du fonds de crédit confié à un consultant. Le consultant a procédé à la revue de la convention avec la LBA, réalisé la mission de terrain pour recueillir les préoccupations des acteurs et produit un rapport provisoire. Le MPO sera finalisé et vulgarisé au niveau de toutes les régions en début 2021.

## 5.2.4 Sous-composante B3: Gouvernance et gestion des connaissances

Cette sous composante regroupe les activités de génération de connaissances, de renforcement des capacités institutionnelles et de perfectionnement des compétences permettant une meilleure connaissance des ressources en eau, de la salinité des terres et une meilleure gouvernance du secteur. Le PROVALE-CV appuiera à ce titre la mise en place d'un Système d'Informations Géographiques (SIG) et une base de données de sites géoréférencés des ouvrages et sites en lien avec la petite irrigation à l'échelle du pays. Cette base de données sera installée au sein de la direction chargée du Génie Rural et une formation, relative à l'exploitation et le fonctionnement de la base de données. Le projet veillera à l'introduction et à la diffusion de techniques innovantes se rapportant au renforcement des mécanismes de prévention et de gestion des risques naturels et climatiques à travers (i) le renforcement du réseau actuel des stations agro- météorologiques (ii) le renforcement du système de suivi hydrologique et hydrogéologique des principaux bassins versants de la zone d'intervention en vue d'une utilisation durable des ressources en eau (iii) l'appui à l'élaboration et à l'adoption de 10 documents de planification communale adaptés au changement climatique (iv) l'appui à l'adoption des itinéraires techniques innovants et résilients au changement climatique (v) l'appui à l'utilisation de techniques vertes et à la préservation des ressources naturelles. Le projet contribuera au renforcement des capacités des services techniques impliqués au niveau central (Direction chargée du Génie Rural, DAPSA, DRDR, ARD, DGPRE) et des collectivités locales des zones d'intervention, afin d'accroître les compétences de ces services.

En 2020, les activités menées ont essentiellement porté sur la préparation des conventions avec les partenaires de mise en œuvre. Avec la DBRLA, la convention signée permet un appui institutionnel conséquent et la mise en place d'un système d'information géographique. La DBRLA devra apporter une assistance dans la mise en œuvre des activités et assurer une meilleure coordination des activités du secteur. Un PTBA 2021 a été préparé et validé.

La convention avec l'ANCIM a également été préparée et signée. Elle permettra à celle-ci de renforcer ses capacités à travers l'acquisition de stations agro-météorologiques automatiques, de postes pluviométriques manuels et d'équipements informatiques pour l'analyse des données. Le projet appuiera également la mise en place et la pérennisation des Groupes de Travail Pluridisciplinaires (GTP). Le PTBA 2021 a été discuté et validé.

## **5.3 Composante C : Gestion du projet**

Cette composante concerne la gestion du projet. Elle regroupe toutes les activités de mise en place des outils de gestion administrative et financière, de suivi évaluation, de gestion des connaissances et de communication.

### **5.3.1 Rappel sur le processus de mise en place du projet**

Le Provale CV est le premier projet du Programme Nationale de Développement de l'Irrigation Locle (PNDIL). Ce dernier a été élaboré en 2014 et réactualisé en 2017, et découle de la Stratégie Nationale de Gestion des Eaux de Ruissellement et de la Salinité des Terres (SNGDERST) élaborée en 2013 à partir de la capitalisation de plusieurs expériences dans le domaine de la mobilisation des eaux et la salinisation des terres. La préparation du projet s'est déroulée au mois de novembre 2018, suivie de sa formulation en avril 2019. Les négociations des prêts BAD et AGTF ont eu lieu le 20 juin 2019 et les accords signés le 14 août 2019. L'accord de prêt avec l'OFID a été signé au cours du dernier trimestre de 2020.

Le projet est entré en vigueur le 24 novembre 2019 et le premier décaissement est intervenu le 17 février 2020. Au niveau national, les arrêtés ministériels portant création, organisation et fonctionnement du PROVALE CV et du comité de pilotage ont été signés en octobre 2019.

### **5.3.2 Rappel sur la mise en place de l'équipe de gestion**

La mise en place de l'équipe de gestion du projet a été finalisée. Tous les postes prévus ont été pourvus. Il s'est agi essentiellement du redéploiement de l'équipe de gestion du P2RS conformément aux orientations du rapport d'évaluation du Provale. Ce dispositif a été complété par le recrutement d'un expert en environnement, d'un chef de bureau, d'un assistant en infrastructure et passation de marché, d'un assistant en suivi évaluation et d'un comptable. Le personnel d'appui est également en place.

### **5.3.3 Mise en place et fonctionnement de la CCP et des antennes**

Pour son fonctionnement, le PROVALE CV a hérité des locaux du P2RS à Dakar et dans les régions de Fatick, Kolda et Ziguinchor. Il est prévu que l'antenne régionale de Kaolack et les bureaux régionaux de Kaffrine et de Diourbel/Thiès soient logés au niveau des DRDR. Le dossier technique de construction de l'antenne de Kaolack a été préparé, la marché attribué et les travaux lancés. A Kaffrine, la mise à disposition des bureaux du projet PAFA sis au niveau de la DRDR et en phase de clôture est effective. A Thiès et à Sédhiou des bâtiments à réhabiliter ont été affectés au projet.

### **5.3.4 Mise en place du dispositif opérationnel de mise en œuvre**

Le dispositif opérationnel de mise en œuvre comprend (i) les directions et services techniques partenaires des différents ministères et institutions concernés par le projet et ce, conformément aux indications du document d'évaluation et (ii) les opérateurs privés en charge des activités de mobilisation sociale, de structuration et de développement organisationnel.

Les premiers mois de mise en œuvre du projet ont été consacrés aux échanges et à la préparation des conventions de partenariat. Au total, trente une (31) projets de conventions ont été préparés et transmis à la BAD pour un montant de 11,38 milliards. Les avis de non objection ont été reçus sur l'ensemble des conventions et 30 d'entre elles sont déjà signées par les parties prenantes.

Les structures partenaires concernées et les montants indicatifs des conventions sont donnés dans le tableau suivant :

**Tableau 9: Montant des conventions de partenariat**

N°	Structure	Objet	Budget (FCFA)	Etat d'approbation
1	DHORT	Appui au développement des chaînes de valeur horticoles et particulièrement maraichères dans les régions d'intervention	130 000 000	ANO reçus. Convention signée
2	DMER	Appui à la modernisation et au développement des chaînes de valeur à travers la mécanisation	154 000 000	
3	DAPSA	Appui à la programmation, au suivi-évaluation et à la communication des activités du projet ;	100 000 000	ANO reçus. Convention signée
4	DEEC	Appui à la mise en œuvre et au suivi du PGES du projet y compris les activités de lutte contre les effets néfastes des changements climatiques.	150 000 000	Objections de la BAD en cours de prise en charge
5	DIREL	Appui à la mise en œuvre des activités d'élevage et de productions animales du programme.	238 000 000	ANO reçu. Convention en phase de signature
6	8 DRDR	Appui à la supervision des actions de développement des chaînes de valeur végétales prioritaires du projet.	365 000 000	ANO reçu. Convention signée
14	FADSR	Accompagnement du projet dans la mise en œuvre et la gestion de son fonds de crédit ;	80 000 000	ANO reçu. Convention signée
15	ANCAR	Appui-conseil pour l'amélioration de la productivité des chaînes de valeur végétales ciblées par le projet notamment le riz et l'horticulture.	717 650 000	ANO reçu. Convention signée
16	ISRA	Exécution des activités de recherche-développement du projet	550 000 000	ANO reçu. Convention signée
17	DBRLA	Assistance technique du projet concernant les activités de génie rural et de gestion de la petite irrigation.	357 550 000	ANO reçus. Convention signée
18	ANIDA	Appui à la réalisation et la valorisation de fermes modernes horticoles intégrées à partir de forages à base d'énergie solaire en appui à l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes et des femmes	616 000 000	ANO reçu. Convention signée



N°	Structure	Objet	Budget (FCFA)	Etat d'approbation
19	FNDASP	Renforcement de la compétitivité des filières ciblées dont prioritairement le riz et les filières horticoles, à travers le renforcement de leur structuration et gouvernance.	151 000 000	ANO reçu. Convention signée
20	CSE	Appui à la gestion environnementale et sociale du programme.	285 000 000	ANO reçu. Convention signée
21	ANACIM	Renforcement de l'accès des services climatiques aux acteurs des chaînes de valeur appuyés par le projet particulièrement les filières maraichères et le riz.	550 000 000	ANO reçu. Convention signée
22	DGPRES	assistance technique du projet concernant les activités de gestion et de suivi des ressources en eau.	675 000 000	ANO reçu. Convention signée
23	DEFCCS	mise en œuvre des activités de protection et de gestion durable des ressources naturelles dans la zone d'intervention du projet.	985 000 000	ANO reçu. Convention signée
24	ANA	Appui au développement de l'entrepreneuriat en aquaculture dans la zone d'intervention du projet.	1 586 000 000	ANO reçu. Convention signée
25	BMN	Mise à niveau de 100 PME du secteur agricole dont 20 dans la catégorie des moyennes entreprises et 80 dans celle des petites à très petites entreprises.	332 600 000	ANO reçu. Convention signée
26	ITA	Accompagnement agro-alimentaire des promoteurs en vue du développement des chaînes de valeur et de l'entrepreneuriat agricole.	300 000 000	ANO reçu. Convention signée
27	LA BANQUE AGRICOLE	Améliorer l'accès des bénéficiaires du PROVALE-CV à des solutions de financement adéquates pour développer l'entrepreneuriat et contribuer à la transformation et à la modernisation des chaînes de valeur agricoles.	2 500 000 000	ANO reçu. Convention en phase de signature
28	CNAAS	Faciliter l'accès de l'assurance agricole aux producteurs, entrepreneurs et MPME du secteur agricole	150 000 000	ANO reçu. Convention signée
29	CLM	Mise en place des jardins potagers nutritifs dans les écoles et renforcement des capacités des acteurs scolaires sur la nutrition et les bonnes pratiques nutritionnelles.	100 000 000	ANO reçu. Convention signée
30	CMU	Appui à la couverture maladie des bénéficiaires du PROVALE-CV.	150 000 000	ANO reçu. Convention signée

N°	Structure	Objet	Budget (FCFA)	Etat d'approbation
31	Cellule Genre du MAER	Réduction des inégalités de genre et renforcement de l'autonomisation des femmes bénéficiaires du projet.	162 000 000	ANO reçus. Convention signée
	Total		11 384 800 000	

### 5.3.5 Développement de synergies avec les autres intervenants

Le PROVALE-CV, conformément aux recommandations de l'atelier de lancement, a engagé des échanges pour développer des synergies avec certains partenaires. L'objectif visé est de mutualiser les ressources et développer des complémentarités en vue de capitaliser d'autres expériences, renforcer la qualité de la mise en œuvre et d'amplifier les effets et impacts du projet.

Avec le projet Agri jeunes, il est prévu des interventions sur des cibles communes dans le cadre de la promotion de l'entrepreneuriat et la création d'emploi. En effet, les projets Provale CV et Agrijeunes ont été montés de manière complémentaire avec des activités en cofinancement notamment la réalisation de périmètres maraichers. A ce titre, les coordinations des deux projets se trouvent dans une dynamique de collaboration stratégique qui les amène à mutualiser plusieurs aspects : le partage de locaux dans certaines antennes régionales, l'élaboration concertée des PTBA, la mise en cohérence des cadres régionaux de concertation et de suivi. Les axes de collaboration concernent : i) le ciblage concerté et conjoint des bénéficiaires, ii) le cofinancement de certaines activités notamment les fermes agricoles, iii) l'appui à l'installation des jeunes agri preneurs ayant bénéficié d'une formation insertion, iv) l'accompagnement et le renforcement des capacités des bénéficiaires dans des secteurs clés comme la commercialisation et v) la capitalisation des activités. L'élaboration d'une stratégie commune de ciblage et de la convention de partenariat est en cours.

Avec SYNGENTA, les discussions en cours portent sur la mise en œuvre du volet mise en place de centres de prestations de services mécanisés et de farmers'hub. Il s'agit de capitaliser sur l'expérience de SYNGENTA dans le domaine avec la mise en place de coopératives de prestations de services mécanisés avec une gestion entrepreneuriale et la promotion d'agents prestataires de services de production et de commercialisation de plans maraichers et fruitiers. Depuis 2013, la Fondation Syngenta pour une Agriculture Durable (FSAD) a développé un modèle de Centre d'Exploitation de Machines Agricoles (« CEMA ») et un modèle de Farmer Hub (« FH ») situé respectivement dans la vallée du Fleuve Sénégal et dans la zone des Niayes qui ont montré des résultats très encourageants. La Provale-CV souhaite répliquer et mettre à l'échelle ces modèles et les renforcer dans d'autres zones du Sénégal, notamment en zone pluviale. Il est prévu, la création de 6 Centres de Prestation de Services Mécanisés selon le modèle CEMA et 32 pépinières de plants maraichers et fruitiers selon le modèle Farmer Hub.

Avec le PAM et la FAO, les discussions portent sur des synergies à développer dans le cadre de leurs projets spécifiques.

Les études pour l'élaboration des plans de développement des chaînes de valeur maraichères et du riz ont pu identifier dans chaque région, un tissu de partenaires stratégiques avec lesquels le PROVALE-CV développera une stratégie de partenariat spécifique sur certaines activités du projet. Les partenaires potentiels identifiés sont entre autres les projets PARERBA, PARIIS, TIERS SUD, PAPSEN et les ONG SYMBIOSE et WORLD VISION.

### 5.3.6 Activités de planification et de planification

#### 5.3.6.1 Activités d'évaluation et de planification

Les activités de planification ont porté essentiellement sur la préparation du PTBA, l'évaluation et la préparation des différents programmes de travail trimestriels et la rédaction des différents rapports périodiques.

##### ✓ **Elaboration des programmes de travail et rapports périodiques**

Après l'entrée en vigueur du projet, l'équipe de gestion a préparé un programme de travail et un budget correspondant pour l'année 2020. L'équipe du projet s'est réunie chaque trimestre pour faire le point sur l'exécution des activités et planifier les actions du trimestre suivant. Une réunion bilan des activités de 2020 et de préparation du PTBA 2021 a également été tenue. Les activités trimestrielles ont fait l'objet de rapports périodiques transmis au Gouvernement et à la BAD.

Organisation des réunions de comités de pilotage

L'équipe du projet a préparé et soumis au Comité National de Pilotage, en sa session du 22 janvier 2020, le PTBA 2020. La deuxième session du Comité de Pilotage se réunit au mois de décembre 2020 pour approuver le bilan 2020 et le PTBA 2021.

##### ✓ **Partage et mise à niveau des partenaires techniques**

A la suite de la finalisation des conventions de partenariat et la préparation des PTBA, le PROVALE-CV a organisé des ateliers avec comme objectif, d'échanger sur les modalités techniques et les procédures administratives et financières de mise en œuvre des conventions avec les différents partenaires. Les deux ateliers organisés au mois d'octobre ont regroupé une quinzaine de partenaires nationaux et régionaux.

##### ✓ **Suivi évaluation**

Le manuel des procédures de suivi évaluation a été élaboré et validé au cours d'un atelier de partage et de validation regroupant les parties prenantes. Le manuel fixe le cadre de suivi évaluation du projet, précise les procédures de suivi évaluation, les modalités d'élaboration des rapports, le processus d'évaluation et propose un schéma d'information du système. Les TDR pour l'informatisation du système ont été élaborés et approuvés par la BAD. Le processus de recrutement du consultant est en cours.

#### 5.3.6.2 Activités d'information et de communication

Le recrutement des consultants en charge de la mise en place du site Web et de l'élaboration d'un plan de communication a été effectué. Le contrat du consultant chargé de la mise en place du site web a été signé et la prestation est en cours. L'ANO de la Banque est attendu sur le projet de contrat du consultant chargé de l'élaboration de la stratégie et du plan de communication.

Le projet a préparé plusieurs supports de communication (kakémonos, plaquettes, tee shirts, agenda, etc.) utilisés lors des ateliers de lancement. A l'occasion, le Provale-CV a fait l'objet de plusieurs articles de presse. Le journal thématique «Agropasteur» et le quotidien national «le soleil» a publié des reportages sur le Provale-CV.

#### 5.3.6.3 Coordination des activités, réunions et rencontres

Dans le cadre de la coordination et du suivi interne des activités du projet, des réunions de coordination hebdomadaires ont été régulièrement tenues aussi bien au niveau de la CCP qu'au niveau des antennes. Aussi, la coordination nationale et les antennes régionales ont participé à plusieurs rencontres (réunions au niveau du ministère de tutelle, séminaires et ateliers) durant l'année. Il s'agit essentiellement (i) des réunions de travail pour la mise en place de mécanismes de partenariat avec différents intervenants (ii) des réunions d'information et de partage avec d'autres intervenants (iii) des réunions de validation des études commanditées par le projet (iv) des réunions de coordination du MAER et des comités régionaux de développement.

### 5.3.7 Gestion financière

#### 5.3.7.1 Mise en place du dispositif

A la suite de l'entrée en vigueur des prêts BAD et ATGF, le Ministère des Finances et du Budget, à travers la DODP, a ouvert deux comptes spéciaux à La Banque Agricole pour recevoir des ressources BAD et ATGF. La cellule de coordination a ouvert à son tour deux sous comptes BAD et AGTF pour la prise en charge des dépenses de fonctionnement et de personnel.

Le personnel des antennes et des bureaux et les moyens matériels roulants et bureautiques du P2RS ont été redéployés au Provale-CV.

Le contrat la mise à jour du manuel des procédures administratives comptables et financières est signé et le consultant est instance de finalisation du rapport provisoire.

#### 5.3.7.2 Situation des décaissements

Le Provale-cv a reçu son premier Fonds de Roulement (FDR) d'un montant de 428 270 387 FCFA dont 296 536 928 FCFA (452 038,17 Euros) du Prêt BAD reçus le 19 février 2020 et 131 733 328 F CFA (200 813,03 Euros) du Prêt AGTF reçus le 03 mars 2020.

Le taux de décaissement sur les ressources BAD et AGTF est de 6,30% à la date du 30 novembre 2020.

#### 5.3.7.3 Situation d'exécution du budget

Le budget de l'exercice 2020 (BAD – Gouvernement – Bénéficiaires) approuvé par la BAD et le comité de pilotage du Provale-CV s'élève à 12 748 367 261 Francs CFA.

Le montant total des engagements effectués s'élève à 17 172 158 130 FCFA représentant 30% du budget global des Prêts BAD et AGTF du projet. Le montant total exécutées sur le budget 2020 s'élève à 3 581 029 807 F CFA à la date du 30 novembre, soit 28,09%.

Ces dépenses sont réparties comme suit:

✓ Financement BAD	:	2 311 814 841 F CFA
✓ Financement ATGF	:	1 038 641 450 FCFA
✓ Contrepartie Etat du Sénégal BCI	:	230 573 516 F CFA
✓ Contrepartie État du Sénégal (Taxes)	:	0 FCFA
✓ Beneficiaries	:	0 F CFA



## Conclusion

Malgré quelques retards notés sur les procédures de marchés et le déploiement des entreprises liées à la pandémie de la Covid 19, le Provale CV a été mis en œuvre de façon convenable au cours de l'année 2020. Les activités ont porté essentiellement sur l'opérationnalisation du projet, la mise en place du dispositif et des outils de mise en œuvre, le lancement des premiers marchés et les actions de suivi et de coordination. Le Provale CV a hérité des locaux et du patrimoine du P2RS à Dakar et dans les régions. Le personnel complémentaire à l'équipe du P2RS a été recruté. La logistique et les équipements nécessaires sont mis en place. Le manuel de suivi évaluation a été élaboré et partagé. Le manuel de gestion administrative et financière, la stratégie de communication et le site web sont en cours de finalisation. Une trentaine de conventions de partenariat avec diverses structures publiques et parapubliques sont préparées et signées. Le recrutement des opérateurs de proximité en charge de la mobilisation sociale et de l'accompagnement des bénéficiaires est en cours. Les différentes stratégies d'intervention ont été élaborées et partagées avec les parties prenantes. Les activités d'information et de sensibilisation, de ciblage des sites et OP bénéficiaires des programmes d'ancrage ont été déroulées en relation avec les acteurs locaux. Plusieurs dossiers de marchés ont été initiés, des contrats signés et les premiers travaux lancés sur le terrain. Les bureaux en charge du contrôle des travaux en cours, sont en place et ceux en charge des études et du contrôle des travaux restants sont en phase de recrutement. Le Provale CV a conduit des discussions avec divers partenaires pour développer des synergies en vue de mutualiser les ressources et trouver des complémentarités. Les ressources du projet sont engagées à hauteur de 30% et le taux de décaissement escompté au 31 décembre 2020 est de 10,04%. Le budget de l'exercice 2020 d'un montant de 12 748 367 261 Francs CFA est exécuté à 28,09%. L'année 2021 sera une année charnière avec le lancement des travaux d'envergure et le démarrage effectif des activités de développement des chaînes de valeur et de promotion de l'entrepreneuriat.





## Annexe 1 : Sites et superficies des PPM pour les jeunes et les femmes

Région	Département	Commune	Village centre	Superficie (ha)	Nature des travaux
Sédhiou	Sédhiou	Oudoucar	Manconoba	2,0	Mini forages(02) avec équipement de pompage solaire complet + Niche de sécurité pour équipements solaires +Bassins d'arrosage surélevés raccordés au MF + clôture en grillage,
Sédhiou	Sédhiou	koussy	Soucoutoto	1,0	Mini forage(01) avec équipement de pompage solaire complet + Niche de sécurité pour équipements solaires +Bassins d'arrosage surélevés raccordés au MF+cloture en grillage,
Sédhiou	Sédhiou	Sansamba	Sansamba	5,0	Mini forages (05) avec équipement de pompage solaire complet + Niche de sécurité pour équipements solaires +Bassins d'arrosage surélevés raccordés au MF+cloture en gillage,
Sédhiou	Sédhiou	Marsassoum	Marsassoum	2,0	Miniforages(02) avec équipement de pompage solaire complet + Niche de sécurité pour équipements solaires +Bassins d'arrosage surelevés raccordés au MF+cloture en gillage,
Sédhiou	Sédhiou	Bambali	Bambali	1,0	Mini forage (01) avec équipement de pompage solaire complet + Niche de sécurité pour équipements solaires +Bassins d'arrosage surélevés raccordés au MF+cloture en grillage,
Sédhiou	Goudomp	Koulibantang	Koulibantang	2,0	Mini forages(02) avec équipement de pompage solaire complet + Niche de sécurité pour équipements solaires +Bassins d'arrosage surélevés raccordés au MF+cloture en grillage,
Sédhiou	Goudomp	Diattacounda	Diattacounda	1,0	Mini forage(01) avec équipement de pompage solaire complet + Niche de sécurité pour équipements solaires +Bassins d'arrosage surélevés raccordés au MF+cloture en grillage,

Région	Département	Commune	Village centre	Superficie (ha)	Nature des travaux
Sédhiou	Boukiling	Bona	Bona	1,0	Mini forage (01) avec équipement de pompage solaire complet + Niche de sécurité pour équipements solaires + Bassins d'arrosage surélevés raccordés au MF+cloture en grillage,
Ziguinchor	Bignona	Oulampane	Oulampane	1,0	Clôture de 400 m en grillage, mini forage de 36 m, Pompe, équipements solaire, support métallique, citerne, 4 bassins, 2 robinets et raccordement
Ziguinchor	Bignona	Tenghori	Mangoulène Oubème	2,5	Clôture de 650 m en grillage, mini forage de 36 m, Pompe, équipements solaire, support métallique, citerne, 6 bassins, 2 robinets et raccordement
Ziguinchor	Bignona	Suelle	Koutoudié	2,0	Clôture de 650 m en grillage, mini forage de 36 m, Pompe, équipements solaire, support métallique, citerne, 6 bassins, 2 robinets et raccordement
Ziguinchor	Ziguinchor	Niaguis	Boutoute	1,0	Clôture de 400 m en grillage, mini forage de 36 m, Pompe, équipements solaire, support métallique, citerne, 4 bassins, 2 robinets et raccordement
Ziguinchor	Oussouye	Djimbering	Djimbering	1,0	Clôture de 400 m en grillage, mini forage de 25 m, Pompe, équipements solaire, support métallique, citerne, 4 bassins, 2 robinets et raccordement
Ziguinchor	Oussouye	Oukout	Kahinda	1,0	Clôture de 600 m en grillage, mini forage de 25 m, Pompe, équipements solaire, support métallique, citerne, installation goutte à goutte
Ziguinchor	Ziguinchor	Enampore	Grand Badiate	2,0	Clôture de 600 m en grillage, mini forage de 25 m, Pompe, équipements solaire, support métallique, citerne, 6 bassins, 2 robinets et raccordement
Ziguinchor	Oussouye	Mlomp	Samatite	1,0	Clôture de 400 m en grillage, mini forage de 25 m, Pompe, équipements solaire, support métallique, citerne, 4 bassins, 2 robinets et raccordement



Région	Département	Commune	Village centre	Superficie (ha)	Nature des travaux
Ziguinchor	Bignona	Mangan-gouleuk	Boutigol	2,0	Clôture de 600 m en grillage, mini forage de 25 m, Pompe, équipements solaire, support métallique, citerne, 6 bassins, 2 robinets et raccordement
Ziguinchor	Bignona	Tenghori	Eguilaye	2,0	Clôture de 600 m en grillage, mini forage de 25 m, Pompe, équipements solaire, support métallique, citerne, 6 bassins, 2 robinets et raccordement
Kaolack	Kaolack	Kaolack	Ngane Alasane	5,0	2 mini-forages équipés en solaire 1 réservoir, clôture 5ha de PPM
Kaolack	Kaolack	Latmingué	Latmingué	1,0	1 puits équipé en solaire, 1 réservoir 4 bassins d'arrosages, clôture 01 ha de PPM
Kaolack	Nioro	wack ngouna	Wack Ngouna	1,0	1 puits équipé en solaire, réservoir, 4 bassins d'arrosages, clôture 01 ha de PPM
Kaolack	Kaolack	Gandiaye	Keur Alpha	1,0	1 puits équipé en solaire, réservoir, 4 bassins d'arrosages, clôture 01 ha de PPM
Kaolack	Guinguinéo	Mbadakhoun	Mbokoth	2,0	1 mini-forage équipé en solaire, 1 réservoir, 1 réseau d'irrigation de 02 ha, clôture 02 ha de PPM
Kaolack	Nioro	Paoskoto	Paoskoto	2,0	1 mini-forage équipé en solaire, 1 réservoir, 1 réseau d'irrigation de 02 ha, clôture 02 ha de PPM
Kaolack	Nioro	Nioro	Nioro	2,0	1 mini-forage équipé en solaire, 1 réservoir, 1 réseau d'irrigation de 02 ha, clôture 02 ha de PPM
Kaolack	Nioro	Ndramé Escale	Drame Escale	2,0	1 mini-forage équipé en solaire, 1 réservoir, 1 réseau d'irrigation de 02 ha, clôture 02 ha de PPM
Kolda		Saré Demba Kandaye	Saré Demba Kandaye	1,0	Une pompe immergée solaire de 9 m <sup>3</sup> , kit solaire et batteries pour autonomies 6 heures, niche, support panneaux solaire, 200 conduite diamètre 63 pour raccordement entre réservoir et bassins

Région	Département	Commune	Village centre	Superficie (ha)	Nature des travaux
Kolda		Saré Woudou	Saré Woudou	1,0	Un mini forage de 40m, une pompe immergée solaire de 9 m3, kit solaire et batteries pour autonomies 6 heures, niche, support panneaux solaire, 200 conduite diamètre 63 pour raccordement entre réservoir et bassins
Kolda		Saré Ndiayla	Saré Ndiayla	1,0	Une pompe immergée solaire de 9 m3, kit solaire et batteries pour autonomies 6 heures, niche, support panneaux solaire, 200 conduite diamètre 63 pour raccordement entre réservoir et bassins
Kolda		Sankagna	Sankagna	1,0	Une pompe immergée solaire de 9 m3, kit solaire et batteries pour autonomies 6 heures, niche, support panneaux solaire, 200 conduite diamètre 63 pour raccordement entre réservoir et bassins
Kolda		Diatel	Diatel	1,0	Une pompe immergée solaire de 9 m3, kit solaire et batteries pour autonomies 6 heures, niche, support panneaux solaire, 200 conduite diamètre 63 pour raccordement entre réservoir et bassins
Kolda		Vélingara Pakane	Vélingara Pakane	1,5	Une pompe immergée solaire de 9 m3, kit solaire et batteries pour autonomies 6 heures, niche, support panneaux solaire, 200 conduite diamètre 63 pour raccordement entre réservoir et bassins
Kolda		Thiés Pakane	Thiés Pakane	1,0	Une pompe immergée solaire de 9 m3, kit solaire et batteries pour autonomies 6 heures, niche, support panneaux solaire, 200 conduite diamètre 63 pour raccordement entre réservoir et bassins

Région	Département	Commune	Village centre	Superficie (ha)	Nature des travaux
Kolda		Sansankoto	Sansankoto	1,0	Une pompe immergée solaire de 9 m3, kit solaire et batteries pour autonomies 6 heures, niche, support panneaux solaire, 200 conduite diamètre 63 pour raccordement entre réservoir et bassins
Kolda		Thiewelbessel	Thiewelbessel	1,0	Une pompe immergée solaire de 9 m3, kit solaire et batteries pour autonomies 6 heures 200 ml conduite diamètre 63 pour raccordement entre réservoir et bassins
Kolda		Saré Youssouf	Saré Youssouf	1,0	Une pompe immergée solaire de 9 m3, kit solaire et batteries pour autonomies 6 heures 200 ml conduite diamètre 63 pour raccordement entre réservoir et bassins
Kolda		Boussoura	Boussoura	1,0	Une pompe immergée solaire de 9 m3, kit solaire et batteries pour autonomies 6 heures 200 ml conduite diamètre 63 pour raccordement entre réservoir et bassins
Kolda		Saré Demba Sounkarou	Saré Demba Sounkarou	1,0	Une pompe immergée solaire de 9 m3, kit solaire et batteries pour autonomies 6 heures 200 ml conduite diamètre 63 pour raccordement entre réservoir et bassins
Kolda		Sossouto	Sossouto	1,0	Une pompe immergée solaire de 9 m3, kit solaire et batteries pour autonomies 6 heures 200 ml conduite diamètre 63 pour raccordement entre réservoir et bassins
Kolda		Galouyel	Galouyel	1,0	Une pompe immergée solaire de 9 m3, kit solaire et batteries pour autonomies 6 heures 200 ml conduite diamètre 63 pour raccordement entre réservoir et bassins
Kolda		Saré Mahi	Saré Mahi	1,0	Une pompe immergée solaire de 9 m3, kit solaire et batteries pour autonomies 6 heures 200 ml conduite diamètre 63 pour raccordement entre réservoir et bassins

Région	Département	Commune	Village centre	Superficie (ha)	Nature des travaux
Kolda		Talto	Talto	1,5	Une pompe immergée solaire de 9 m <sup>3</sup> , kit solaire et batteries pour autonomies 6 heures, niche, support panneaux solaire, 200ml conduite diamètre 63mm pour raccordement entre réservoir et bassins, 6 bassins de 6m <sup>3</sup> , support réservoir, réservoir 3m <sup>3</sup> , 700m clôture grillage galva
Kolda		Médina Manda	Médina Manda	2,0	Un mini forage de 60m, une pompe immergée solaire de 9 m <sup>3</sup> , kit solaire et batteries pour autonomies 6 heures, niche, support panneaux solaire, 200 ml conduite diamètre 63 pour raccordement entre réservoir et bassins, 6 bassins de stockage de 6m <sup>3</sup>
Kolda		Dinguiray	Dinguiray	2,0	Un mini forage de 60m, une pompe immergée solaire de 9 m <sup>3</sup> , kit solaire et batteries pour autonomies 6 heures, niche, support panneaux solaire, 200 ml conduite diamètre 63 pour raccordement entre réservoir et bassins, 6 bassins de stockage de 6m <sup>3</sup>
Kolda		Djida	Djida	10,0	Réhabilitation aménagement gravitaire
Kolda		Sibéré Koyo	Sibéré Koyo	5,0	Réalisation de clôture
Kaffrine	Kaffrine	Kahi	Ngodiba	5,0	Mini forage, système d'exhaure solaire et système aspersion
Kaffrine	Kaffrine	Kahi	Gniby	5,0	Mini forage, système d'exhaure solaire et système aspersion
Kaffrine	Kaffrine	Kahi	Sorokhone	1,0	Système d'exhaure solaire et système aspersion
Kaffrine	Kaffrine	Kaffrine	Kaffrine	1,0	clôture, bassins, petits équipements
Kaffrine	Kaffrine	Kathiote	Ndiaye Counda	2,0	Mise en eau
Kaffrine	Kaffrine	Kathiote	Gouye Madi Bouri	2,0	Mise en eau
Kaffrine	Kaffrine	Kathiote	Ndiagnene	2,0	Mise en eau
Kaffrine	Koungheul	Missirah	Mbaye Mbaye	2,0	Mini Forage



Région	Département	Com-mune	Village centre	Superficie (ha)	Nature des travaux
Kaffrine	Koungheul	Sali es-cale	Koumbidia Socé	2,0	Mise en eau
Kaffrine	Koungheul	Ida Mou-ride	Ida Secco	1,0	Mini Forage
Kaffrine	Koungheul	Sali es-cale	Koukoto Si-mon	5,0	Mini Forage et système asper-sion
Kaffrine	Birkilane	Keur Mbouki	Diossoum	1,0	Renforcer la mise en eau, équi-pement solaire
Kaffrine	Birkilane	Mabo	Koumpeul	2,0	Mini forage et système asper-sion
Kaffrine	Birkilane	Ségrégat-ta	Ségrégatta	2,0	Système d'exhaure solaire, aspersion
Kaffrine	Birkilane	Birkilane	Birkilane	1,0	Mini forage et système asper-sion
Kaffrine	Malem Hodar	Sagna	Niakhène	2,0	Mini Forage
Fatick	Fatick	Diofior	Diofior	1,0	Puits forage 25m, Clôture Sys-tème d'irrigation avec solaire et 4 bassins Reserve d'eau de 5m3 en plastique
Fatick	Fatick	Diofior	Diofior	1,0	Puits forage 25m, Clôture Sys-tème d'irrigation avec solaire et 4 bassins Reserve d'eau de 5m3 en plastique
Fatick	Fatick	Fimela	Alhamdou	2,0	Puits forage 25m, Clôture Sys-tème d'irrigation avec solaire et 4 bassins Reserve d'eau de 5m3 en plastique
Fatick	Foun-diougne	Diagane Barka	Diagane	1,0	Puits forage 25m, Clôture Sys-tème d'irrigation avec solaire et 4 bassins Reserve d'eau de 5m3 en plastique
Fatick	Foundiou-gne	Diagane Barka	Diaglè djilor	1,0	Puits forage 25m, Clôture Sys-tème d'irrigation avec solaire et 4 bassins Reserve d'eau de 5m3 en plastique
Fatick	Foundiou-gne	Diagane Barka	Keur Malao	1,0	Puits forage 25m, Clôture Sys-tème d'irrigation avec solaire et 4 bassins Reserve d'eau de 5m3 en plastique
Fatick	Foundiou-gne	Diagane Barka	Mbowène Souleye	1,0	Puits forage 25m, Clôture Sys-tème d'irrigation avec solaire et 4 bassins Reserve d'eau de 5m3 en plastique

Région	Département	Commune	Village centre	Superficie (ha)	Nature des travaux
Fatick	Foundiougne	Djilor	Djilor	1,0	Puits forage 25m, Clôture Système d'irrigation avec solaire et 4 bassins Reserve d'eau de 5m3 en plastique
Fatick	Foundiougne	Passy	Passy	2,0	Puits forage 25m, Clôture Système d'irrigation avec solaire et 4 bassins Reserve d'eau de 5m3 en plastique
Fatick	Foundiougne	Passy	Passy	2,0	Puits forage 25m, Clôture Système d'irrigation avec solaire et 4 bassins Reserve d'eau de 5m3 en plastique
Fatick	Foundiougne	Passy	Passy	2,0	Puits forage 25m, Clôture Système d'irrigation avec solaire et 4 bassins Reserve d'eau de 5m3 en plastique
Fatick	Foundiougne	Passy	Passy	1,0	Puits forage 25m, Clôture Système d'irrigation avec solaire et 4 bassins Reserve d'eau de 5m3 en plastique
Fatick	Foundiougne	Toubacouta	Daga Diaou-dine	1,0	Puits forage 25m, Clôture Système d'irrigation avec solaire et 4 bassins Reserve d'eau de 5m3 en plastique
Fatick	Foundiougne	Toubacouta	Daga babou	1,0	Puits forage 25m, Clôture Système d'irrigation avec solaire et 4 bassins Reserve d'eau de 5m3 en plastique
Fatick	Foundiougne	Toubacouta	Keur Babou Diouf	2,0	Puits forage 25m, Clôture Système d'irrigation avec solaire et 4 bassins Reserve d'eau de 5m3 en plastique
Thiès		Mbéyène	Diémoul	5,0	1200 ml de clôture grillagée, Kit solaire (panneaux, pompe, batteries, 15 bassins surélevés raccordés avec 2 robinets etc
Thiès		Mbéyène	Ndiguel Diop	2,0	600 ml de clôture grillagée, 1 mini forages Kit solaire (panneaux, pompe, batteries, 8 bassins surélevés raccordés avec 2 robinets etc
Thiès		Mbéyène	Paridiaye	1,0	400 ml de clôture grillagée, 1 mini forages Kit solaire (panneaux, pompe, batteries, 4 bassins surélevés raccordés avec 2 robinets etc

Région	Département	Commune	Village centre	Superficie (ha)	Nature des travaux
Thiès		Notto Diobass	Balta	1,0	400 ml de clôture grillagée, 1 mini forages Kit solaire (panneaux, pompe, batteries, 4 bassins surélevés raccordés avec 2 robinets etc
Thiès		Notto Diobass	Bousnack Ngor	2,0	600 ml de clôture grillagée, 1 mini forages Kit solaire (panneaux, pompe, batteries, 8 bassins surélevés raccordés avec 2 robinets etc
Thiès		Notto Diobass	Sousnack	1,0	400 ml de clôture grillagée, 1 mini forages Kit solaire (panneaux, pompe, batteries, 4 bassins surélevés raccordés avec 2 robinets etc
Thiès		Séwékhaye	Darou Rahmane	1,0	400 ml de clôture grillagée, 1 mini forages Kit solaire (panneaux, pompe, batteries, 4 bassins surélevés raccordés avec 2 robinets etc
Thiès		Sandiara	Mbourokh Cissé	2,0	650 ml de clôture grillagée, 1 mini forages Kit solaire (panneaux, pompe, batteries, 10 bassins surélevés raccordés avec 2 robinets etc
Thiès		Notto	Ngueyène	1,0	400 ml de clôture grillagée, 1 mini forages Kit solaire (panneaux, pompe, batteries, 4 bassins surélevés raccordés avec 2 robinets etc
Thiès		Fandène	Sarré Badiane	2,0	600 ml de clôture grillagée, 1 mini forages Kit solaire (panneaux, pompe, batteries, 8 bassins surélevés raccordés avec 2 robinets etc
Thiès		Méouane	Thinou Mbarick	3,0	600 ml de clôture grillagée, 1 mini forages Kit solaire (panneaux, pompe, batteries, 8 bassins surélevés raccordés avec 2 robinets etc
Diourbel		Diourbel	Kamb Souf 1	2,0	600 ml de clôture grillagée (fil glava), 1 mini forage de 40 m, kit solaire: panneaux, pompe, batterie, 8 bassins etc
Diourbel		Diourbel	Kamb Souf 2	1,5	600 ml de clôture grillagée (fil glava), 1 mini forage de 40 m, kit solaire: panneaux, pompe, batterie, 6 bassins etc

Région	Département	Commune	Village centre	Superficie (ha)	Nature des travaux
Diourbel		Diourbel	Kamb Souf 3	1,5	800 ml de clôture grillagée (fil glava), 1 mini forage de 40 m, kit solaire: panneaux, pompe, batterie, 8 bassins etc
Diourbel		Diourbel	Kamb Souf 4	3,0	800 ml de clôture grillagée (fil glava), 1 mini forage de 40 m, kit solaire: panneaux, pompe, batterie, 8 bassins etc
Diourbel		Diourbel	Kamb Souf 5	3,0	400 ml de clôture grillagée (fil glava), 1 mini forage de 40 m, kit solaire: panneaux, pompe, batterie, 4 bassins etc
Diourbel		Diourbel	Keur Cheikh	1,5	400 ml de clôture grillagée (fil glava), 1 mini forage de 40 m, kit solaire: panneaux, pompe, batterie, 4 bassins etc
Diourbel		Ngoyé	Fetel Serre	1,5	400 ml de clôture grillagée (fil glava), 1 mini forage de 40 m, kit solaire: panneaux, pompe, batterie, 4 bassins etc
Diourbel		Patar	Ndiankhene	3,0	400 ml de clôture grillagée (fil glava), 1 mini forage de 40 m, kit solaire: panneaux, pompe, batterie, 10 bassins etc



REPUBLIQUE DU SENEGAL  
(Un Peuple-Un But-Une Foi)



MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL

PROJET DE VALORISATION DES EAUX  
POUR LE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR



# PROGRAMME D'ACTIVITES 2021



# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b>	<b>5</b>
<b>I. Présentation sommaire des activités</b>	<b>7</b>
1.1 Prestations intellectuelles prévues	7
1.2 Travaux d'aménagements et d'infrastructures rurales programmés	7
1.3 Protection et gestion des ressources naturelles et mise en œuvre du PGES	10
1.4 Développement des chaînes de valeur et de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes,	10
1.5 Gestion du projet	12

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Travaux et infrastructures prévus en 2021	7
Tableau 2: Activités de protection et gestion des ressources naturelles prévues en 2021	10
Plan de travail 2021	13

## LISTE DES ABREVIATIONS

ANCAR	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
ANACIM	Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
AGPM	Avis Général de Passation des Marchés
AO	Appel d'Offre
BAD	Banque Africaine de Développement
BAMTARRE	Base d'Appui aux Méthodes et Techniques pour l'Agriculture, les autres Activités Rurales et l'Environnement
CCP	Cellule de Coordination du Projet
CES	Conservation des Eaux et des Sols
CP	Comité de Pilotage
CRC	Comité Régional de Concertation
CSE	Centre de Suivi Ecologique
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
DBRLA	Direction des Bassins de Rétention et Lacs Artificiels
DCMP	Direction Centrale des Marchés Publics
DRDR	Direction Régionale du Développement Rural
DEEC	Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés
DREEC	Division Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés
DRS	Défense et Restauration du Sol
FAD	Fonds Africain de Développement
INP	Institut National de Pédologie
ISRA	Institut Sénégalais de Recherches Agricoles
LBS	Liste des Biens et Services
OP	Organisation de Producteurs
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PAPIL	Projet d'Appui à la Petite Irrigation Locale
PGES	Plan de Gestion Environnementale et Sociale
PTBA	Programme de Travail et Budget Annuel
TDR	Termes De Référence

## Introduction

Le Projet de valorisation des eaux pour le développement des chaînes de valeur (PROVALE-CV) est le premier projet opérationnel dérivé du Programme National de Développement de l'Irrigation Locale (PNDIL). Ce programme ambitionne d'exploiter les énormes possibilités offertes par la petite irrigation, pour proposer au niveau des différents écosystèmes, des solutions adaptées et porteuses de développement.

Le PROVALE-CV vise à contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire, la promotion de la petite irrigation locale, au développement des chaînes de valeurs et de l'entrepreneuriat rural, dans des filières porteuses avec un focus sur le riz et les cultures maraîchères. Il est déroulé à travers trois composantes :

- ✓ Composante A : Aménagements hydro-agricoles, pastoraux et aquacoles et infrastructures d'accompagnement,
- ✓ Composante B : Valorisation, renforcement de capacités et développement de chaînes de valeur,
- ✓ Composante C : Gestion du Projet.

Le suivi technique et financier du projet et la coordination des activités sont assurés par une Cellule de Coordination du Projet (CCP), basée à Dakar, dirigée par un Coordonnateur national. Les interventions sont coordonnées au niveau régional par des chefs d'antennes et chefs de bureaux basés au niveau des chefs lieu des régions de Diourbel, Fatick, Kaffrine, Kaolack, Kolda, Sédhiou, Thiès et Ziguinchor. Au niveau national, un Comité de Pilotage (CP) doté de pouvoirs d'orientation et de décisions, supervise l'exécution des différentes composantes. Il est notamment responsable de l'approbation et du contrôle des plans de travail et budgets annuels. Le CP se réunit au moins une fois par an. Au niveau régional, le pilotage et le suivi des activités sont assurés dans chaque région, par un Comité Régional de Concertation (CRC) présidé par le Gouverneur de région.

Les attributions et la composition du Comité National de Pilotage et du Comité Régional de Concertation par région sont définies par un arrêté ministériel n°025225 du 28 octobre 2019, portant création, organisation et fonctionnement du Projet de Valorisation des eaux pour le Développement des Chaînes de Valeur (PROVALE CV).

Dans le cadre de l'exécution du projet, la CCP prépare annuellement un programme d'activités qu'elle soumet à l'approbation du Comité National de Pilotage et des bailleurs.

Le programme de travail 2021, porte sur l'ensemble des activités prévues pour l'année, notamment celles relatives :

- ✓ aux travaux d'aménagements hydro agricoles et de lutte contre la salinisation des terres,
- ✓ aux travaux d'aménagement de petits périmètres maraîchers équipés pour femmes et jeunes,
- ✓ à la réalisation d'infrastructures et d'aménagements pastoraux,
- ✓ à la réhabilitation de pistes de production,
- ✓ à la gestion durable des ressources naturelles et à la mise en œuvre du PGES,
- ✓ aux études diverses et aux contrôles des travaux ;
- ✓ aux activités de mobilisation sociale, de renforcement des capacités, de planification et de bilan ;



- ✓ à la promotion de l'emploi des jeunes et à l'appui à l'entrepreneuriat des femmes et jeunes ;
- ✓ à la mise en place des outils et des dispositifs de gestion administrative, comptable et financière et de suivi évaluation ;
- ✓ à la coordination et à la gestion du projet.

Le document de programme comprend deux parties (i) une présentation sommaire des activités programmées (ii) une matrice détaillée avec pour chaque activité, la composante à laquelle elle se rattache, le résultat attendu, la période d'exécution et les acteurs responsables de sa mise en œuvre.

# I. Présentation sommaire des activités

## 1.1 Prestations intellectuelles prévues

Au titre de 2021, les activités de prestations intellectuelles porteront sur le recrutement de consultants individuels et de cabinets pour la réalisation d'activités diverses :

- ✓ Finalisation du recrutement de cabinets pour les études et le contrôle des travaux complémentaires ;
- ✓ Recrutement de consultants individuels pour diverses études sur les chaînes de valeur et l'entrepreneuriat ;
- ✓ La finalisation du recrutement de cabinets pour l'audit financier et l'audit de la passation des marchés.

Le recrutement des consultants et des cabinets se fera conformément aux dispositions du code des marchés publics et aux procédures du bailleur de fonds.

## 1.2 Travaux d'aménagements et d'infrastructures rurales programmés

En 2021, le projet va :

Poursuivre les travaux initiés en 2020 et portant sur (i) la réalisation de digues de retenue, de digues anti sel et d'aménagements secondaires dans les régions de Ziguinchor, Sédhiou, Kolda et Fatick (ii) la réalisation de petits périmètres maraichers pour les jeunes et les femmes (iii) la réhabilitation du centre de Guérina,

Finaliser les dossiers de marchés et lancer les travaux de (i) réalisation de digues anti sel et d'aménagements de terres dans la région de Sédhiou (ii) de réalisation de fermes polycoles (marché à clientèle)

Initier les dossiers d'acquisition et démarrer les travaux d'infrastructures et d'aménagements pastoraux, de construction/réhabilitation de pistes, d'infrastructures de stockage des produits, d'infrastructures aquacoles et d'infrastructures de transformation.

Le tableau suivant donne les réalisations envisagées en 2021 pour toutes les composantes du projet :

**Tableau 1: Travaux et infrastructures prévus en 2021**

Activités	Situation attendue en fin 2021
<b>Composante:</b>	
Sous-composante A1: Modernisation des infrastructures de production	
Aménagements d'ouvrages hydro-agricoles et anti sels	
Aménagement de vallées et bas-fonds y compris piste d'accès et aménagement secondaire	
<b>Travaux dans la région de Ziguinchor</b>	
Travaux Ziguinchor (5 sites, 7 digues: Travaux d'aménagement d'ouvrages hydro agricoles et anti-sels dans les départements d'Oussouye, de Bignona et Ziguinchor +Aménagements secondaire de terres salées récupérées: Lot 1	Travaux réalisés à 50%

Activités	Situation attendue en fin 2021
Travaux d'aménagement d'ouvrages hydro agricoles et anti-sels dans les départements d'Oussouye, de Bignona et Ziguinchor +Aménagements secondaire de terres salées récupérées Lot 2	Travaux réalisés à 50%
<b>Travaux dans la région de Sedhiou</b>	
Travaux de construction d'infrastructures et d'aménagement hydro-agricoles dans la région de Sédhiou - Lot 1 &2	Travaux réalisés à 50%
<b>Travaux dans la région de Kolda</b>	
Travaux de construction d'infrastructures et d'aménagements hydro-agricoles dans la région de Kolda, Lot unique	Travaux réalisés à 50%
2. Aménagements primaires de terres salées récupérées	
<b>Travaux dans la région de Ziguinchor</b>	
Travaux Ziguinchor (5 sites, 7 digues: Travaux d'aménagement d'ouvrages hydro agricoles et anti-sels dans les départements d'Oussouye, de Bignona et Ziguinchor +Aménagements secondaire de terres salées récupérées: Lot 1,	Travaux réalisés à 50%
Travaux Ziguinchor (5 sites, 7 digues: Travaux d'aménagement d'ouvrages hydro agricoles et anti-sels dans les départements d'Oussouye, de Bignona et Ziguinchor +Aménagements secondaire de terres salées récupérées: Lot 2	Travaux réalisés à 50%
<b>Travaux dans la région de Sédhiou</b>	
Travaux d'aménagement d'ouvrages hydro-agricoles et anti-sels dans la région de Sédhiou et à Fatick en 02 lots Lot 1	Travaux réalisés à 50%
3. Aménagement secondaires de terres salées récupérées	
<b>Travaux dans la région de Ziguinchor</b>	
Travaux Ziguinchor (5 sites, 7 digues: Travaux d'aménagement d'ouvrages hydro agricoles et anti-sels dans les départements d'Oussouye, de Bignona et Ziguinchor +Aménagements secondaire de terres salées récupérées: Lot 1	Travaux réalisés à 50%
Travaux Ziguinchor (5 sites, 7 digues: Travaux d'aménagement d'ouvrages hydro agricoles et anti-sels dans les départements d'Oussouye, de Bignona et Ziguinchor +Aménagements secondaire de terres salées récupérées: Lot 2	Travaux réalisés à 50%
4. Aménagement de petits périmètres maraîchers équipés (solaires) pour femmes et jeunes de 1 à 2 ha y compris labour et planage	
Travaux d'aménagement de petits périmètres maraîchers équipés de solaires pour femmes et jeunes de 1 à 2 ha en 4 lots: Lot 1	Travaux réalisés à 80%
Travaux d'aménagement de petits périmètres maraîchers équipés de solaires pour femmes et jeunes de 1 à 2 ha en 4 lots: Lot 2	Travaux réalisés à 80%
Travaux d'aménagement de petits périmètres maraîchers équipés de solaires pour femmes et jeunes de 1 à 2 ha en 4 lots: Lot 3	Travaux réalisés à 80%
Travaux d'aménagement de petits périmètres maraîchers équipés de solaires pour femmes et jeunes de 1 à 2 ha en 4 lots: Lot 4	Travaux réalisés à 80%

Activités	Situation attendue en fin 2021
Travaux complémentaires de PPM dans les 7 régions	Travaux réalisés à 80%
5. Aménagement de 20 périmètres maraichers (Diourbel)	Travaux réalisés à 80%
Travaux d'aménagement de petits périmètres maraichers équipés de solaires pour femmes et jeunes de 1 à 2 ha en 4 lots lot 4 bis	Travaux réalisés à 80%
6. Réhabilitation et modernisation des périmètres et ouvrages existants dans la zone d'intervention (PAPIL, PADERCA)	Travaux lancés et exécutés à 80%
Réalisation d'infrastructures et aménagements pastoraux	
Aménagements de points d'eau pastoraux/BAD /AGTF	Travaux lancés
Construction / réhabilitation d'infrastructures de marché à bétail	Travaux lancés
Réhabilitation/construction de parcs de vaccination	Travaux lancés
Sous composante A2 : Réalisation d'infrastructures de commercialisation	
a/Pistes de production	
1. Réhabilitation de pistes de production BAD/ OFID	Travaux lancés
b/Construction d'infrastructures de stockage des produits	
Magasins de stockage des produits 40 T)	Travaux lancés
Magasins de stockage des produits (100 T)	Travaux lancés
Magasins de stockage des produits maraichers (50T)	Travaux lancés
Sous composante A3 : gestion durable des ressources naturelles et mise en œuvre du PGES	
Renforcement des unités de transformation des produits forestiers non ligneux (PFNL)	Travaux lancés
<b>Composante B:</b>	
Sous-composante B2 : Valorisation et développement des chaînes de valeur	
1.2 Filière animale	
1.3 Filière aquacole (Convention avec l'ANA)	Travaux lancés
1. Réhabilitation de l'écloserie et du centre de prégrossissement de l'ANA à Fatick	Travaux lancés
2.1 Construction de ferme FENO	Travaux lancés
3, Appui aux usines de fabrication d'aliments locales (UNIFAL)	Travaux lancés
Sous-composante B3: Promotion de l'emploi des jeunes et appui à l'entrepreneuriat des femmes et jeunes	Travaux lancés
3.6 Réalisation de fermes polycoles à partir de forages à base d'énergie solaire	Travaux lancés
1. Types 1 à 4 ha	Travaux lancés et exécutés à 50%
2. Types 5 à 10 ha	Travaux lancés
3.7 Promotion de l'entrepreneuriat en élevage	Travaux lancés
Installation d'unités de miellerie	Travaux lancés
Construction/renforcement de mini laiteries	Travaux lancés
3.8 Promotion de l'entrepreneuriat en aquaculture	Travaux lancés



Activités	Situation attendue en fin 2021
Construction de fermes de 10 étangs de 1 250 m <sup>3</sup> par étang	Travaux lancés
Construction de fermes de bassins piscicoles en géo membrane	Travaux lancés
<b>Composante C: Gestion du projet</b>	
1. Construction d'une nouvelle antenne (Kaolack)	Travaux finalisés et réceptionnés
2. Extension de 2 antennes (Kolda et Fatick)	Travaux finalisés et réceptionnés
3. Réhabilitation des 3 bureaux dans les DRDR	Travaux finalisés et réceptionnés

### 1.3 Protection et gestion des ressources naturelles et mise en œuvre du PGES

L'année 2021 marquera le démarrage effectif des activités de protection et de gestion des ressources naturelles. Les objectifs fixés en 2021 sur les différentes activités prévues sont indiqués dans le tableau suivant :

**Tableau 2: Activités de protection et gestion des ressources naturelles prévues en 2021**

Activités	Unité	Objectifs 2021
Réalisation des actions CES/DRS	ha	1000
Aménagements de pare feux	km	100
Appui à l'installation de pépinières	nb	16
Plantations linéaires	km	50
Restauration de mangroves	ha	200
Reboisement de protection des aménagements hydro-agricoles	ha	50
Promotion de foyers améliorés adaptés	nb	2500
Renforcement des unités de transformation des produits forestiers non ligneux (PFNL)	nbr	4
Suivi des réalisations (DEFCCS)	ft	1

Concernant la mise en œuvre du PGES, le projet prévoit en 2021, la mise en place de villages climato intelligents en collaboration avec le CNRF et assurer le suivi et la surveillance environnementale avec le CSE et la DEEC.

### 1.4 Développement des chaînes de valeur et de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes,

En 2021, le PROVALE CV compte engager des activités pour tous les volets de cette composante. Ainsi les activités prévues dans le cadre de cette composante vont concerner (i) la mobilisation sociale et le renforcement de capacités (ii) la valorisation et le développement des chaînes de valeur (iii) la promotion de l'emploi des jeunes et l'appui à l'entrepreneuriat des femmes et jeunes (iv) la gouvernance et la gestion des connaissances.

#### 1.4.1 Mobilisation sociale et renforcement des capacités

Les activités d'information et de sensibilisation des parties prenantes entamées en 2020 seront poursuivies. Des ateliers bilan et de planification semestriels au niveau régional sont également prévus. Le recrutement des opérateurs de proximité sera finalisé pour conduire la structuration et le développement organisationnel des OP, la mise en place des différents organes de suivi et de gestion des aménagements et infrastructures dont les travaux sont lancés. Les actions de promotion du genre vont

démarrer cette année en relation avec la cellule Genre du MAER. Dans ce cadre, le projet appuiera la promotion de l'équité et de l'égalité genre au sein des organisations paysannes à travers des ateliers et la formation des membres des OP féminines et mixtes en leadership et genre.

#### **1.4.2 Valorisation et développement des chaînes de valeur**

Le Plan de travail 2021 prévoit le démarrage des actions de facilitation de l'accès aux intrants et matériel génétique performants. A travers une convention établie avec l'ISRA, le projet appuiera la fourniture de semence de prébase, le renforcement des capacités des acteurs de la chaîne de valeur semencière. Avec l'ANCAR des actions d'appui conseil sont prévues avec la mise en place et le suivi de champs écoles producteurs (CEP), la formation de relais villageois d'agriculture, la mise à niveau de conseillers agricoles et animateurs sur les bonnes pratiques et la formation techniques des bénéficiaires sur différentes thématiques.

Pour la filière animale, le projet va initier l'acquisition de petits ruminants et de géniteurs pour les femmes et les jeunes et conduire des activités d'accompagnement et de prophylaxie en partenariat avec les services de l'élevage.

Sur la filière aquacole, le projet va conduire en relation avec l'ANA, la prospection des sites, le choix des bénéficiaires, la structuration de la filière et veiller à la consolidation des acquis.

En 2020, en relation avec l'ISRA, le PROVALE CV va travailler sur le processus de mise en place de plateformes d'innovation pour les filières riz et maraichères. Des activités sont également prévues pour l'accès au marché à travers la sensibilisation et la formation des acteurs, l'appui en mise en relation d'affaires, en vente groupées et en contractualisation avec les opérateurs de marchés. A travers une convention signée avec le FNDASP, le projet va appuyer le renforcement des interprofessions des acteurs de la chaîne de valeur riz et maraîchage. Des actions de soutien à la nutrition et à la sécurisation des bénéficiaires sont prévues en relation avec la CNAAS et la CMU.

#### **1.4.3 Promotion de l'emploi des jeunes et l'appui à l'entrepreneuriat des femmes et jeunes**

Les stratégies d'intervention et les études diverses sur les chaînes de valeur initiées en 2020 seront finalisées en début 2021. Les activités de ciblage des bénéficiaires seront conduites en relation avec les partenaires impliqués et le projet Agri Jeunes. Les dossiers techniques seront élaborés et les procédures de marchés lancées pour la réalisation des investissements de promotion de l'emploi des jeunes.

Comme indiqué plus haut, il est prévu le démarrage des travaux de construction des plateformes multifonctionnelles équipées de système solaire et la mise en place des centres de prestations mécanisées. Les activités d'encadrement et de soutien aux promoteurs seront entamées à travers la dotation des OP de maraîchage en petits équipements de transformation et de séchage de légumes, la formation des bénéficiaires sur différents thèmes liés à la gestion des équipements, aux techniques de conditionnement et de transformation, et l'appui aux concertations sur les chaînes de valeur et l'entrepreneuriat. En partenariat avec la DMER, le projet va mettre à jour la stratégie de mécanisation du pays et avec La Banque Agricole (LBA), le projet va démarrer le processus de mise en place d'une ligne de crédit pour l'entrepreneuriat des jeunes et femmes, et de mise à niveau des entreprises avec le Bureau de Mise à Niveau.

#### **1.4.4 Gouvernance et gestion des connaissances**

En 2021, les activités de génération de connaissances, de renforcement des capacités institutionnelles et de perfectionnement des compétences seront entamées. Ainsi il est prévu la mise en place d'un Système d'Informations Géographiques (SIG) et une base de données de sites géoréférencés des ouvrages et des sites. Le projet appuiera la DGPRES dans l'acquisition de 15 limnimètres avec enregistreurs, d'au moins 15 piézomètres au niveau des aquifères répertoriés et de kits de mesure et de suivi de la qualité de l'eau. Des campagnes de suivi qualitatif et quantitatif des ressources en eau de surface et souterraine seront organisées. Avec l'ANACIM, au moins 25 stations agro-météorologiques

seront acquises, des GTP accompagnés et des formations sur l'accès aux services climatiques déroulées.

## 1.5 Gestion du projet

Pour cette composante, le programme 2021 va porter sur :

- ✓ la finalisation de la mise en place du dispositif de gestion administrative, financière, de suivi évaluation et de communication ;
- ✓ la mise en œuvre du plan de passation des marchés ;
- ✓ la mise en œuvre des procédures de gestion et de coordination du projet,
- ✓ le développement de partenariats avec les autres intervenants ;
- ✓ la conduite de réunions et de concertations;
- ✓ la mise en œuvre des procédures de suivi évaluation et de passation des marchés ;
- ✓ la planification et l'évaluation des performances trimestrielles et annuelles des activités du projet.

Les activités de planification opérationnelle seront menées et les bilans d'étape seront tirés pour apporter les correctifs nécessaires. A terme, une évaluation exhaustive de l'intervention au cours de l'année, sera fait et un rapport de synthèse sera élaboré et soumis à l'appréciation des membres du comité de pilotage.

L'année 2021 marque le démarrage effectif des activités sur le terrain. Des travaux d'envergure de réalisation de digues et d'aménagement de terres seront menés dans les régions de Ziguinchor, Sédhiou, Kolda et Fatick. Les activités de ciblage des sites et des bénéficiaires des actions de développement des chaînes de valeur et de promotion de l'entrepreneuriat seront conduites en début 2021. Les investissements prévus pour le développement des chaînes de valeur et la promotion de l'entrepreneuriat seront étudiés, les procédures de marchés conduits et les travaux lancés. Les conventions de partenariat conclues avec la trentaine de partenaires seront opérationnalisées. L'exécution du programme d'activités 2021 va se faire suivant les principes de responsabilisation des acteurs à la base et d'implication des collectivités territoriales. Des synergies et des complémentarités avec les autres intervenants seront recherchées. Une attention particulière sera accordée à la prise en charge de la dimension genre. Le PGES sera rigoureusement mise en œuvre.

## Plan de travail 2021

Activités	Résultats attendus	Responsable	Chronogramme														
			Jan	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc			
Composante:																	
Sous-composante A1: Modernisation des infrastructures de production																	
A1.1 Aménagements d'ouvrages hydro-agricoles et anti sels																	
1. Aménagement de vallées et bas-fonds y compris piste d'accès et aménagement secondaire																	
1. Travaux Ziguinchor (5 sites, 7 digues):																	
Travaux Ziguinchor (5 sites, 7 digues: Travaux d'aménagement d'ouvrages hydro agricoles et anti-sels dans les départements d'Oussouye, de Bignona et Ziguinchor +Aménagements secondaire de terres salées récupérées: Lot 1 et 2	Travaux réalisés à 50%																
2. Travaux Sedhiou (9 sites, 26 digues)																	
Travaux de construction d'infrastructures et d'aménagement hydro-agricoles dans la région de Sédhiou - Lot 1 &2	Travaux réalisés à 50%																
3. Travaux Kolda (17 sites, 17 digues)																	
Travaux de construction d'infrastructures et d'aménagement hydro-agricoles dans la région de Kolda, Lot unique	Travaux réalisés à 80%																
4. Travaux Kaffrine (15 sites, 15 digues)	Travaux démarrés																
5. Travaux Kaolack (13sites,13 digues)	Travaux démarrés																
6. Travaux Thiès (15 sites, 15 digues)	Travaux démarrés																

Activités	Résultats attendus	Responsable	Chronogramme														
			Jan	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc			
2. Aménagement primaire de terres salées récupérées																	
Travaux Ziguinchor (6 sites, 9 digues) BAD																	
Travaux Ziguinchor (5 sites, 7 digues: Travaux d'aménagement d'ouvrages hydro agricoles et anti-sels dans les départements d'Oussouye, de Bignona et Ziguinchor +Aménagements secondaire de terres salées récupérées: Lot 1 et 2	Travaux réalisés à 50%																
Travaux Sédhiou (Lot 2: 6 sites, 6 digues) BAD																	
Travaux d'aménagement d'ouvrages hydro-agricoles et anti-sels dans la région de Sédhiou et à Fatick en 02 lots Lot 1	Travaux réalisés à 50%	RI//CA/RAF															
Travaux Fatick (18 sites, 18 digues) (OFID)	Travaux démarrés	RI//RPM//CA/RAF															
Travaux Fatick (Lot2 : 6 sites, 6 digues) (BAD)	Travaux démarrés	RI//RPM//CA/RAF															
Travaux d'aménagement d'ouvrages hydro-agricoles et anti-sels dans la région de Sédhiou et à Fatick en 02 lots Lot 2	Travaux finalisés et réceptionnés	RI//CA/RAF															
3. Aménagement secondaires de terres salées récupérées																	
Travaux Ziguinchor																	
Travaux Ziguinchor (5 sites, 7 digues: Travaux d'aménagement d'ouvrages hydro agricoles et anti-sels dans les départements d'Oussouye, de Bignona et Ziguinchor +Aménagements secondaire de terres salées récupérées: Lot 1	Travaux réalisés à 50%	RI//CA/RAF															





Activités	Résultats attendus	Responsable	Chronogramme														
			Jan	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc			
Travaux complémentaires de PPM dans les 7 régions	Tavaux démarrés																
5. Aménagement de 20 périmètres maraichers (Diourbel)																	
Travaux d'aménagement de petits périmètres maraichers équipés de solaires pour femmes et jeunes de 1 à 2 ha en 4 lots : lot 4	Travaux réalisés à 80%	RI//CA/RAF															
Travaux de PPM dans la région de Diourbel																	
6. Réhabilitation et modernisation des périmètres et ouvrages existants dans la zone d'intervention (PAPIL, PADERCA)	Travaux démarrés et réalisés à 80%	RI/ RPM/CA/RAF															
A1.2 Réalisation d'infrastructures et aménagements pastoraux		RI/ RPM/CA/RAF															
2. Aménagements de points d'eau pastoraux /AGTF/ BA	Travaux démarrés et réalisés à 80%	RI/ RPM/CA/RAF															
3. Construction / réhabilitation d'infrastructures de marché à bétail	Travaux démarrés et réalisés à 80%	RI/ RPM/CA/RAF															
4 .Réhabilitation/ construction de parcs de vaccination	Travaux démarrés et réalisés à 80%	RI/ RPM/CA/RAF															
Sous composante A2 : Réalisation d'infrastructures de commercialisation																	
A2.1/ Réalisation des travaux a/Pistes de production																	
Réhabilitation de pistes de production	Travaux démarrés et réalisés à 80%	RI/ RPM/CA/RAF															
b/Construction d'infrastructures de stockage des produits																	
Magasins de stockage des produits 40 T)	Travaux démarrés et réalisés à 80%	RI/ RPM/CA/RAF															

Activités	Résultats attendus	Responsable	Chronogramme																	
			Jan	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc						
Magasins de stockage des produits (100 T)	Travaux démarrés et réalisés à 80%	RI/ RPM/CA/RAF																		
Magasins de stockage des produits maraîchers (50T)	Travaux démarrés et réalisés à 80%	RI/ RPM/CA/RAF																		
A2.2/ Assistance technique : Etudes et contrôles et supervision																				
Contrôle et supervision des travaux	Travaux contrôlés	RI/CA/RAF																		
Etude et contrôle des travaux	Etudes réalisées, DAO lancés	RI/CA/RAF																		
10, Supervision/sensibilisation des Communes et Gouvernorat (ARD)																				
Sous composante A3 : gestion durable des ressources naturelles et mise en œuvre du PGES																				
Réalisation des actions CES/DRS	1000 ha aménagés	RE/CA																		
Aménagements de pare feu	100 km réalisés	RE/CA																		
Appui à l'installation de pépinières	16 pépinières installées	RE/CA																		
Plantations linéaires	50 km réalisés	RE/CA																		
Restauration de mangroves	200 ha aménagés	RE/CA																		
Reboisement de protection des aménagements hydro-agricoles	50 ha reboisés	RE/CA																		
Promotion de foyers améliorés adaptés (Convention DGFF)	2500 unités distribuées	RE/CA																		
Renforcement des unités de transformation des produits forestiers non ligneux (PFNL)	4 unités renforcées	RE/CA																		
Mise en œuvre du PGES																				

Activités	Résultats attendus	Responsable	Chronogramme															
			Jan	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc				
Promotion de villages climato-intelligents/ domestication PFNL (convention ISRA/ CNRF)		RCVE//CA																
Suivi environnemental (convention CSE)	Missions de suivies réalisés	RE																
.Surveillance environnementale (convention DEEC)	Surveillance assurée	RE																
<b>Composante B:</b>																		
Sous-composante B1 : Mobilisation sociale et renforcement de capacités																		
B1.1 Organisation de séances d'information auprès des parties prenantes																		
Organisation des activités d'informations et de sensibilisation des populations bénéficiaires (contrat opérateur de proximité)	Activités d'information menées	RDOG/CA																
Contractualisation avec les médias publics et privés (radio, presse écrite, télévision) et communautaires	Contrats avec les médias établis et exécutés	RDOG/CA																
B1.2 Organisation d'ateliers bilan et de planification locaux	8 ateliers bilans organisés																	
Ateliers régionaux bilan semestriels des partenaires du projet	16 ateliers organisés																	
B1.3 Structuration/développement organisationnel des OP																		
Contrat avec opérateur de proximité																		
Etat des lieux/diagnostic des OP existantes (contrat opérateur de proximité)	Contrat des OP signés et 8 rapports de diagnostic réalisés	RDOG/CA																
Appui à l'émergence et renforcement de capacités des OP de riziculture	Activités d'apuis conduites	RDOG/CA																

Activités	Résultats attendus	Responsable	Chronogramme														
			Jan	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc			
Appui à l'émergence et renforcement de capacités des OP de maraîchage	Activités d'ap-puis conduites	RDOG/CA															
Appui à l'émergence et au renforcement de capacités des OP de production semencières	Activités d'ap-puis conduites	RDOG/CA															
Appui à la mise en place des unions d'OP au niveau des zones d'intervention	Des unions d'OP mis en place	RDOG/CA															
Convention avec DA/DRDR																	
Appui et supervision de la formalisation des OP et leurs faïtières (convention DRDR)	Formalisation des OP supervisée	RDOG/CA															
B1.4 Mise en place et renforcement des comités de gestion des ouvrages																	
4.1. Contrat avec opérateurs de proximité																	
Comité de gestion des ouvrages des sites de mobilisation des eaux non compris fermes Natanguè	Comités de gestion mis en place	RDOG/CA															
Comités de gestion des ouvrages et équipements pastoraux																	
Comité de gestion des infrastructures aquacoles	Comités de gestion mis en place	RDOG/CA															
Comités de gestion des magasins de stockage des produits (formation, warrantage, structuration des OP)	Comités de gestion mis en place	RDOG/CA															
Comités de gestion des pistes	Comités de gestion mis en place	RDOG/CA															
Comités de gestion des plateformes multifonctionnelles	Comités de gestion mis en place	RDOG/CA															
Mise en réseaux des promoteurs des centres de prestation de services mécanisés	Mise en réseau initié	RDOG/CA															



Activités	Résultats attendus	Responsable	Chronogramme															
			Jan	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc				
Formation des auxiliaires villageois d'entretien et de maintenance (Convention avec DBRLA)	140 auxiliaires formés	RI/CA																
Acquisition de petits matériel (pelles, pioches, faucardeuse)																		
Elaboration et mise en œuvre des conventions locales pour la gestion et la mise en valeur des réalisations (OPP)	Processus de mise en place des Conventions locales initiés	RDOG/CA																
Organisation des visites-échanges sur les bonnes pratiques d'aménagement	Visites d'échanges organisés																	
Supervision des actions de mise en place des comités de gestion des ouvrages (Convention avec DRDR)	Processus de mise en place des CDG supervisés	RDOG/CA																
B1.5 Conduite des processus d'établissement des actes de rétrocession et d'exploitation aux OP		RDOG/CA																
Contrat avec opérateur de proximité																		
Situation de référence et appui à la contractualisation et à l'adoption du règlement intérieur d'exploitation	Règlement intérieur d'exploitation adopté	RDOG/CA																
Appui à l'affectation des parcelles aux bénéficiaires (au moins 30% aux femmes et 20% aux jeunes)	Processus affectation initié	RDOG/CA/RSE																
3. Supervision des actions (Convention ARD)																		
B1.6 initiatives de promotion du genre (Convention avec la Cellule Genre du MAER)																		
Promotion de l'équité et de l'égalité genre au sein des organisations paysannes à travers des ateliers	Activités de promotion du genre mises en œuvre	RDOG/CA																

Activités	Résultats attendus	Responsable	Chronogramme														
			Jan	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc			
Formation des membres d'OP féminines et mixtes en leadership et genre	100 membres formés	RDOG/CA															
Sous-composante B2 : Valorisation et développement des chaînes de valeur																	
B2.1 Facilitation de l'accès aux intrants et matériels génétiques performants :																	
a/Filière végétale																	
Appui à l'ISRA pour la fourniture de semences de pré base de riz (Convention avec ISRA)	Xx tonnes de pré-base fournies	RCVE															
Production de vitro-plants d'espèces diversifiées (Convention avec ISRA)	Des vitroplants sont sont produites	RCVE															
Recyclage des contrôleurs semenciers de riz (Conventions ISRA)	16 contrôleurs sont recyclés	RCVE/CA															
Formation/recyclage des entrepreneurs (semenciers, pépiniéristes): (Conventions ISRA)	80 entrepreneurs semenciers formés	RCVE/CA															
Acquisition de semences de base au profit des coopératives de production de semences commerciales de riz (convention avec ANCAR)	Semence de base mises en place	RCVE/RAF/CA															
Acquisition de semences certifiées aux OP de riz (subvention partielle de démarrage)	Semences certifiées mises en place	RCVE/RAF/CA															
Dotation en semences des maraîchers (Fonds de subvention première année)	Semences maraichères fournies	RCVE/RAF/CA															
Mise en relation des OP avec les institutions financières pour faciliter l'accès aux engrais (FNDAPS ++)	Mise en relation initiées	RCVE															

Activités	Résultats attendus	Responsable	Chronogramme															
			Jan	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc				
Renforcement du contrôle et de la certification des semences (convention DA/DRDR)	Contrôle et certification des semences renforcés	RCVE/CA																
1.2 Filière animale :																		
Acquisition de petits ruminants femelles pour femmes	800 petits ruminants mis en place	RCVE/RPM/RAF																
Acquisition de couples de géniteurs moutons de race améliorée pour jeunes	40 couples de géniteurs mis en place	RCVE/RPM/RAF																
1.3 Filière aquacole (Convention avec l'ANA)																		
Réhabilitation de l'écloserie et du centre de prégrossissement de l'ANA à Fatik		RCVE/RPM/RAF																
Construction et équipement de ferme FENO	Travaux de la ferme lancés	RCVE/RPM/RAF																
Appui aux usines de fabrication d'aliments locales (UNIFAL)	2 Unités appuyées	RCVE/RPM/RAF																
B2.2 Appui-conseil et vulgarisation																		
2.1 Filière végétale (Convention avec AN-CAR) :																		
Mise en place et suivi de 375 champs écoles producteurs (CEP)	80 CEP mis en place	RCVE/CA																
Formation de 250 relais villageois d'agriculture	120 relais formés	RCVE/CA																
Petits équipements pour relais villageois d'agriculture (Kits)	120 kits mis en place	RCVE/CA																
Encadrement des producteurs et des groupes de contact en maîtrise d'itinéraires techniques de production : fonctionnement	Producteurs encadrés	RCVE/CA																

Activités	Résultats attendus	Responsable	Chronogramme															
			Jan	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc				
Mise à niveau de 25 conseillers agricoles et animateurs sur les bonnes pratiques agricoles	25 relais formés	RCVE/CA																
Appui à la SRI (Convention avec ANCAR)																		
Appui institutionnel et logistique l'ancar	Appui logistique livré	RCVE/CA																
2.2 Filière animale (Convention avec la Direction de l'élevage):																		
Appui -conseil technique (alimentation, prophylaxie sanitaire)	Appui conseil mis en œuvre	RCVE/CA																
Supervision des études techniques et de la réalisation des infrastructures d'élevage	Travaux supervisés	RI/RCVE																
2.3 Filière aquacole (Convention avec ANA):																		
Organisation des missions de prospection de sites dans les régions cibles du projet	Missions de prospection réalisées	RCVE/CA																
Sélection des bénéficiaires	Bénéficiaires sélectionnés	RCVE/CA																
Formation et consolidation des acquis	Acquis consolidés	RCVE/CA																
Organisation de la filière et structuration	Processus de structuration initié	RCVE/CA																
B2.3 Recherche/développement (convention ISRA)																		
Mise en place de plateformes d'innovation au niveau des filières riz et maraichage	Processus de mis en place des plateformes lancé	RCVE																
Coordination, suivi et assistance technique de l'ISRA	Assistance et suivi assurés																	

Activités	Résultats attendus	Responsable	Chronogramme														
			Jan	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc			
B2.4 Accès au marché et appui au renforcement des interprofessions des acteurs de la chaîne de valeur (riz et maraîchage)																	
4.1 Accès au marché																	
Sensibilisation et formation des opérateurs commerciaux sur les possibilités d'échange via les réseaux sociaux	Programme de formation mis en œuvre	RCVE															
Formation des membres des OP/unions en normes de qualité, marketing	Formations réalisées	RCVE															
Appui en mise en relation d'affaires, en vente groupées et contractualisation avec les opérateurs de marchés	Processus de mise en relation initié	RCVE															
Appui au système d'information sur les marchés de légumes	SI identifié et appuyé	RCVE															
4.2 appui au renforcement des interprofessions des acteurs de la chaîne de valeur (riz et maraîchage) : Convention avec FNDASP																	
4.3 Appui à la Nutrition	10 jardins potagers réalisés dans les écoles	RDOG															
Assurance agricole	personnes assurés																
Protection sociale	20 000 personnes enrôlées dans le CMU	TDOG															
Sous-composante B3: Promotion de l'emploi des jeunes et appui à l'entrepreneuriat des femmes et jeunes																	
3.1 Accompagnement de travaux de recherches diverses relatives à la chaîne de valeur et à l'entrepreneuriat /étudiants mas-ters																	



Activités	Résultats attendus	Responsable	Chronogramme														
			Jan	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc			
Réhabilitation du centre de formation en services agricoles à Guérina/Ziguinchor: Bâtiments	Centre de Guéria réhabilité et équipé	RI/CAZ															
1 Mise en place de plateformes multifonctionnelles à base d'énergie solaire pour OP (Bâtiments et équipements)	Travaux de 40 PF réalisés à 80%	RCVE/RI/RPM/RAF															
3 Formation des OP des plateformes en gestion et en maîtrise des équipements post récolte	OP formée	RCVE															
3.3 Dotation des OP de maraîchage en petits équipements de transformation et de séchage de légumes	PO maraichers dotés de petits équipements	RCVE															
3.4 Formation des membres des OP en techniques de conditionnement et de transformation	Formation en technique de conditionnement réalisée	RCVE															
3.5 Appui aux rencontres bilan/planification des acteurs de la chaîne de valeur/entrepreneurariat	8 rencontres bilans réalisés	RCVE/RSE															
3.6 Réalisation de fermes polycoles à partir de forages à base d'énergie solaire																	
Types 1 à 4 ha	Travaux des 200 ha de fermes réalisés à 40%	RI/RPM/RAF															
Types 5 à 10 ha	Travaux des 100 ha de fermes réalisés à 40%	RI/RPM/RAF															
7. Appui conseil à l'organisation et la mise en valeur des fermes (convention ANIDA)	Appui conseil apportés	RCVE/CA															
3.6 amélioration de l'élevage villageois																	

Activités	Résultats attendus	Responsable	Chronogramme														
			Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc			
Installation de poulaillers semi-améliorés (opérations coqs raceurs) par les bénéficiaires	Travaux de 400 poulaillers réalisés à 50%	RCVE/RI/ RPM/RAF															
Installation de bergeries semi-améliorées (opération géniteurs) par les bénéficiaires	Travaux de 400 bergeries réalisés à 50%	RCVE/RI/ RPM/RAF															
3.7 Promotion de l'entreprenariat en élevage																	
Installation d'unités de miellerie	Travaux réalisés à 40%	RCVE/RI/ RPM/RAF															
Fourniture de ruches pour apiculteurs	200 ruches fournies	RCVE/RI/ RPM/RAF															
Construction/renforcement de mini laiteries	Travaux réalisés à 40%	RCVE/RI/ RPM/RAF															
Equipements mini laiteries		RCVE/RPM/ RAF															
1.1 Construction de fermes de 10 étangs de 1 250 m3 par étang	Travaux réalisés à 40%	RCVE/RI/ RPM/RAF															
2.1 Construction de fermes de bassins piscicoles en géo membrane (4 bassins de 220 m3 par unité)	Travaux réalisés à 40%	RCVE/RI/ RPM/RAF															
2.2 Equipement ferme		RCVE/RPM/ RAF															
3.1 Equipement des fermes de cages flottantes (20 cages de 10 m3/cage)	Travaux réalisés à 40%	RCVE/RI/ RPM/RAF															
3.9 Promotion des entreprises de prestation mécanique (tracteurs et autres matériels post récolte)																	
Acquisition de tracteurs et autres matériels post-récolte	6 tracteurs acquis	RCVE /RPM/ RAF															

Activités	Résultats attendus	Responsable	Chronogramme															
			Jan	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc				
Formation technique et en gestion des opérateurs et appui-conseil (Convention avec la DMER)	Formation réalisée	RCVE																
Formation des tractoristes (Convention avec la DMER)	Formation réalisée	RCE																
Mise en relation avec les institutions financières pour crédit Fonds de roulement	Processus de mise en réseau lancé	RCVE																
Suivi technique de l'opération (Convention avec la DMER)		RCVE																
Elaboration d'une étude sur la stratégie de mécanisation	Stratégie élaborée	RCVE																
3.10 Promotion de l'entreprenariat des jeunes porteurs d'initiatives économiques (en ligne avec Agri preneurs/FIDA) : élevage à cycle court, aquaculture, maintenance infrastructures, etc..																		
Formation et accompagnement des agri-jeunes porteurs d'initiatives économique	600 agri preneurs accompagnés	RCVE																
Dotation des jeunes en kits (K7)	600 kits mis en place	RCVE																
3.11 Mise en place d'une ligne de crédit pour l'entreprenariat des jeunes et femmes (contrat avec LBA)																		
Information/sensibilisation des porteurs de projets	Séances d'informations	RCVE/CA																
Etude du dispositif opérationnel du fonds	Manuel de gestion du fonds élaboré	RCVE/CA																

Activités	Résultats attendus	Responsable	Chronogramme															
			Jan	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc				
Atelier en Formation en montage de projets/ appui-conseils technico-économique des porteurs de projets	Ateliers de formation réalisés	RCVE/CA																
Provisions pour ligne de crédit	600 millions mis en place	RCVE/CA																
Appui à la mise à niveau des PME (convention avec BMN): financement BAD																		
Appui au renforcement des promoteurs dans l'agro-alimentaire (convention ITA)	600 promoteurs renforcés	RCVE/CA																
3.12 Assistance technique spécifique et études diverses aux chaînes de valeur et entrepreneuriat		RCVE/CA																
3.13 Coordination, suivi et assistance technique de la direction de l'Horticulture (DHOR) pour le développement de la chaîne de valeur Horticole et l'entrepreneuriat	Suivi et coordination assuré	RCVE/CA																
Sous-composante B4 : Gouvernance et gestion des connaissances																		
B4.1 Gestion des connaissances																		
Elaboration SIG et base de données petite irrigation au Sénégal (convention CSE)																		
Cadrage et conception du système																		
Réalisation Inventaire, cartographie et base données et serveurs	SIG mis en place	RSE/RE																
Formation des utilisateurs à la base de données	Les utilisateurs formés	RSE/RE																
Renforcement du suivi des ressources en eau (eau de surface et eaux souterraines) et approche GIRE (Convention avec DGPRE)																		

Activités	Résultats attendus	Responsable	Chronogramme															
			Jan	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc				
Installation des équipements de mesure et campagnes de suivi	Equipements acquis et mise en place	RE/RPM																
b Appui et renforcement des capacités des bénéficiaires sur l'approche GIRE																		
Suivi agrométéologique et renforcement du réseau d'observation (Convention ANACIM)	Réseau d'observation renforcé et suivi assuré	RE/RPM																
B4.2 Renforcement des capacités institutionnelles de la DBRLA																		
DBRLA																		
a/ Renforcement de capacités																		
Initiation à la vie professionnelle des jeunes formés à la DBRLA (antennes)																		
Renforcement du dispositif de suivi-évaluation de la DBRLA	4 jeunes recrutés et mis à disposition de la DBRLA	RSE																
Mise à niveau et acquisition des logiciels de gestion des ouvrages de maîtrise d'eau	Logiciel acquis	RSE/RE																
Appui logistique à la DBRLA et au DRDR	Appui logistique acquis et mis en place	RAF																
Renforcement de capacités des partenaires du projet	Formation des partenaires déroulées	RSE																
Formation des parties prenantes (fiches de suivi, procédures de S&E, et gestion axée sur les résultats)	8 Ateliers de formation réalisés	RSE																
Appui à la DAPSA pour l'organisation de l'enquête agricole annuelle	La DAPSA appuyée	RSE																



Activités	Résultats attendus	Responsable	Chronogramme														
			Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc			
Formation des techniciens de la DBRLA, des DRDR, des communes et des ARD en maintenance des ouvrages	Formations réalisées	RSE															
Participation des partenaires du projet à des salons et foires	Partenaires et équipes de projet participent aux salons et foire	RSE/RAF															
Appui logistique à la Direction de l'évaluation de performance des programmes (Kits informatiques, bureautique)	La DEPP appuyée	RAF															
Suivi externe du projet (DEPP)	Mission de suivi externe tenue	RSE															
B4.4 Appui aux collectivités locales des zones d'intervention du projet																	
Appui à l'élaboration et à l'adoption des documents de planification communale intégrant adaptation aux CC	Documents réalisés	RE															
<b>Composante C: Gestion du projet</b>																	
C1. Travaux																	
Construction d'une nouvelle antenne (Kao-lack)	Bureaux de réception	CA/RAF															
Extension de 2 antennes (Kolda et Fatick)	Travaux d'extension réalisés	CA/RAF															
Réhabilitation des 3 bureaux dans les DRDR	Bureaux réhabilités	CA/RAF															
C2. Biens																	
C2.1 Matériel roulant																	
Matériels informatiques (ordinateurs de bureau, imprimantes, onduleurs, etc) : nouvelles antennes (NA)	Equipements mis en place	RPM/RAF															

Activités	Résultats attendus	Responsable	Chronogramme														
			Jan	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc			
Matériel et équipements bureautiques (UGP)																	
C3 Services																	
Formation et réunions																	
Renforcement de capacités du personnel du projet	Un plan de formation élaboré et mis en œuvre	RSE/RAF															
3.2 Assistance technique																	
Assistance technique diverse et ponctuelle																	
3.3 Services contractuels																	
Actualisation du système de gestion informatisée	Système informatisée actualisé	RAF/RSE															
Renforcement du dispositif suivi-évaluation et étude de situation de référence	Système de SE actualisé, SDR établie	RSE															
Enquête et mise en œuvre du dispositif de suivi-évaluation																	
4. Actualisation des documents et outils de gestion du projet	Documents et outils actualisés	RAF/RSE															
Création du site web et appui à son fonctionnement	Site web fonctionnel	RSE															
Actualisation/Mise en œuvre de la stratégie de communication	Plan de communication élaboré et mis en œuvre	RSE															
3.4 Audit																	
Audit externe annuel des comptes	Cabinet recruté, audit réalisé	RPM/RAF															
Audit annuel des marchés (acquisition)	Cabinet recruté, audit réalisé	RPM/RAF															



REPUBLIQUE DU SENEGAL  
(Un Peuple-Un But-Une Foi)



MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL

PROJET DE VALORISATION DES EAUX  
POUR LE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR



# BUDGET 2021





# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b>	<b>3</b>
<b>1. FINANCEMENT DU BUDGET</b>	<b>5</b>
1.1 Travaux	5
1.2 Biens	8
1.3 Services	10
1.4 Fonctionnement	17
1.5 Personnel	17
<b>2. Financement de la contrepartie gouvernementale</b>	<b>19</b>
<b>Annexe : Budget détaillé</b>	<b>21</b>



# INTRODUCTION

Le Projet de valorisation des eaux pour le développement des chaînes de valeur (PROVALE-CV) est le premier projet opérationnel dérivé du Programme National de Développement de l'Irrigation Locale (PNDIL). Ce programme ambitionne d'exploiter les énormes possibilités offertes par la petite irrigation, pour proposer au niveau des différents écosystèmes, des solutions adaptées et porteuses de développement.

Le PROVALE-CV vise à contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire, à la promotion de la petite irrigation locale, au développement des chaînes de valeur et de l'entrepreneuriat rural, dans des filières porteuses avec un focus sur le riz et le maraîchage. Il est déroulé à travers trois composantes :

- ✓ Composante A : Modernisation et développement des infrastructures agricoles
- ✓ Composante B : Développement des chaînes de valeur et de l'entrepreneuriat agricole des jeunes
- ✓ Composante C : Gestion du Projet.

Le projet est entré en vigueur le 25 novembre 2019. Le budget de l'exercice 2021 couvre les dépenses liées à la réalisation des activités du projet pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2021 et s'élève à Vingt-quatre milliards six cent quatre millions deux cent douze mille trois cent soixante-quatorze (24 604 212 374) Francs CFA.

## **Ce budget est ainsi réparti :**

- ✓ Modernisation et développement des infrastructures agricoles : 15 425 047 681 soit 62,69% du budget ;
- ✓ Développement des chaînes de valeur et de l'entrepreneuriat agricole des jeunes: 7 509 014 693 FCFA soit 30,52% du budget ;
- ✓ Gestion et coordination du projet : 1 670 150 000 FCFA, soit 6,79% du budget.

## **Les dépenses prévues sont réparties en 5 catégories :**

- ✓ Travaux : 17 700 271 181 F CFA, soit 72% ;
- ✓ Biens : 1 425 200 000 F CFA, soit 6% ;
- ✓ Services : 4 401 641 193 F CFA, soit 18% ;
- ✓ Fonctionnement : 310 500 000 F CFA, soit 1% ;
- ✓ Personnel : 766 600 000 F CFA, soit 3% ;

Le présent programme 2021, soumis à l'approbation du Comité National de Pilotage porte sur l'ensemble des activités prévues pour l'année, notamment celles relatives :

- ✓ aux études diverses et aux contrôles des travaux ;
- ✓ aux travaux d'aménagements hydro agricoles et de lutte contre la salinisation des terres agricoles ;
- ✓ à la réalisation d'infrastructures de soutien aux chaînes de valeur agro-sylvo-pastorales ;
- ✓ à la protection de l'environnement et à la gestion des ressources naturelles ;
- ✓ aux actions de développement des chaînes de valeur agro-sylvo-pastorales ;
- ✓ aux activités de renforcement de la nutrition ;
- ✓ à la promotion de l'entrepreneuriat pour l'emploi des jeunes et des femmes ;

- ✓ à la mise en place des outils et des dispositifs de gestion administrative, comptable et financière et de suivi évaluation mis en place;

à la coordination et à la gestion du projet.

Le document de programme comprend deux parties (i) une présentation sommaire des activités programmées et (ii) une matrice détaillée avec pour chaque activité, la composante à laquelle elle se rattache, le résultat attendu, la période d'exécution et les acteurs responsables de sa mise en œuvre.

# 1. Financement du budget

Les ressources des différentes sources de financement, notamment de la Banque Africaine de Développement (BAD), de Africa Growing Together Fund (AGTF), du Fonds de l'organisations des pays exportateurs de pétrole pour le développement international (OFID), du Fonds international de développement agricole (FIDA), du Gouvernement du Sénégal et des Bénéficiaires sont destinées à financer les catégories suivantes au titre du budget 2021 :

## 1.1 Travaux

Le budget prévu en 2021 pour les travaux est de 17 700 271 181 F CFA, soit 72%. Il servira à financer les différentes catégories de dépenses suivantes :

Tableau 1: Travaux et budget prévus en 2021

Rubrique des dépenses	BAD	OFID	AGTF	FIDA	GVT	Bénéf
Travaux Ziguinchor (5 sites, 7 digues: Travaux d'aménagement d'ouvrages hydro agricoles et anti-sels dans les départements d'Oussouye, de Bignona et Ziguinchor +Aménagements secondaire de terres salées récupérées: Lot 1	565 679 250	-	248 814 988	-	-	42 868 118
Travaux d'aménagement d'ouvrages hydro agricoles et anti-sels dans les départements d'Oussouye, de Bignona et Ziguinchor +Aménagements secondaire de terres salées récupérées Lot 2	658 208 457	-	289 514 118	-	-	49 880 135
Travaux de construction d'infrastructures et d'aménagement hydro-agricoles dans la région de Sédhiou - Lot 1 &2	-	2 204 000 000	-	-	-	116 000 000
Travaux de construction d'infrastructures et d'aménagement hydro-agricoles dans la région de Kolda, Lot unique	809 111 906	-	355 889 259	-	-	61 315 851
4. Travaux Kaffrine (15 sites, 15 digues)	445 358 361	-	195 891 639	-	-	33 750 000
5. Travaux Kaolack (13sites,13 digues)	385 977 247	-	169 772 753	-	-	29 250 000
6. Travaux Thies (15 sites, 15 digues)	445 358 361	-	195 891 639	-	-	33 750 000
Travaux Ziguinchor (5 sites, 7 digues: Travaux d'aménagement d'ouvrages hydro agricoles et anti-sels dans les départements d'Oussouye, de Bignona et Ziguinchor +Aménagements secondaire de terres salées récupérées: Lot 1,	404 056 607	-	177 596 488	-	-	30 620 084
Travaux Ziguinchor (5 sites, 7 digues: Travaux d'aménagement d'ouvrages hydro agricoles et anti-sels dans les départements d'Oussouye, de Bignona et Ziguinchor +Aménagements secondaire de terres salées récupérées: Lot 2	470 148 898	-	206 646 276	-	-	35 628 668

Rubrique des dépenses	BAD	OFID	AGTF	FIDA	GVT	Bénéf
Travaux d'aménagement d'ouvrages hydro-agricoles et anti-sels dans la région de Sédhiou et à Fatick en 02 lots Lot 1	200 255 627	-	88 082 781	-	-	15 175 706
Travaux d'aménagement d'ouvrages hydro-agricoles et anti-sels dans la région de Sédhiou et à Fatick en 02 lots Lot 2	118 214 652	-	51 996 918	-	-	8 958 504
Travaux Ziguinchor (5 sites, 7 digues: Travaux d'aménagement d'ouvrages hydro agricoles et anti-sels dans les départements d'Oussouye, de Bignona et Ziguinchor +Aménagements secondaire de terres salées récupérées: Lot 1	505 231 388	-	222 156 239	-	-	38 275 105
Travaux Ziguinchor (5 sites, 7 digues: Travaux d'aménagement d'ouvrages hydro agricoles et anti-sels dans les départements d'Oussouye, de Bignona et Ziguinchor +Aménagements secondaire de terres salées récupérées: Lot 2	587 873 025	-	258 494 748	-	-	44 535 835
Travaux Sedhiou (OFID)	-	-	-	-	-	-
Travaux Fatick (Lot2 : 6 sites, 6 digues) (OFID)	-	-	-	-	-	-
Travaux d'aménagement de petits périmètres maraîchers équipés de solaires pour femmes et jeunes de 1 à 2 ha en 4 lots: Lot 1	166 018 651	-	73 000 372	-	-	12 577 171
Travaux d'aménagement de petits périmètres maraîchers équipés de solaires pour femmes et jeunes de 1 à 2 ha en 4 lots: Lot 2	188 534 905	-	82 901 036	-	-	14 282 947
Travaux d'aménagement de petits périmètres maraîchers équipés de solaires pour femmes et jeunes de 1 à 2 ha en 4 lots: Lot 3	220 143 056	-	96 799 515	-	-	16 677 504
Travaux d'aménagement de petits périmètres maraîchers équipés de solaires pour femmes et jeunes de 1 à 2 ha en 4 lots: Lot 4	184 327 579	-	81 051 025	-	-	13 964 211
Travaux complémentaires de PPM dans les 7 régions	-	-	-	-	-	-
Travaux d'aménagement de petits périmètres maraîchers équipés de solaires pour femmes et jeunes de 1 à 2 ha en 4 lots lot 4	-	-	-	-	-	-
Travaux de PPM dans la région de Diourbel	199 980 000	-	87 933 580	-	-	15 150 000
6. Réhabilitation et modernisation des périmètres et ouvrages existants dans la zone d'intervention (PAPIL, PADERCA)	83 341 916	-	36 658 084	-	120 000 000	-
1. Travaux 8 mares/ mini forages (Kolda, Kaffrine, Kaolack) en 1 lot	-	-	-	-	-	-

Rubrique des dépenses	BAD	OFID	AGTF	FIDA	GVT	Bénéf
2. Aménagements de points d'eau pastoraux /AGTF	168 906 282	-	74 293 718	-	-	12 800 000
2. Aménagements de points d'eau pastoraux /BAD	168 906 282	-	74 293 718	-	-	12 800 000
3. Construction / réhabilitation d'infrastructures de marché à bétail	168 906 282	-	74 293 718	-	-	12 800 000
4. Réhabilitation/construction de parcs de vaccination	52 783 213	-	23 216 787	-	-	4 000 000
a/Pistes de production	-	-	-	-	-	-
1. Réhabilitation de pistes de production / OFID	-	150 000 000	-	-	-	-
2. Réhabilitation de pistes de production / BAD	104 177 394	-	45 822 606	-	-	-
b/Construction d'infrastructures de stockage des produits	-	-	-	-	-	-
1. Magasins de stockage des produits 40 T)	111 122 554	-	48 877 446	-	-	-
2. Magasins de stockage des produits (100 T)	138 903 193	-	61 096 807	-	-	-
3. magasins de stockage des produits maraîchers (50T)	173 628 991	-	76 371 009	-	-	-
1. Réalisation des actions CES/DRS	41 670 958	-	18 329 042	-	-	40 000 000
2. Aménagements de pare feux	9 896 852	-	4 353 148	-	-	750 000
3. Appui à l'installation de pépinières	15 001 545	-	6 598 455	-	-	2 400 000
4. Plantations linéaires	1 649 475	-	725 525	-	-	125 000
5. Restauration de mangroves	98 968 525	-	43 531 475	-	-	7 500 000
7. Reboisement de protection des aménagements hydro-agricoles	8 247 377	-	3 627 623	-	-	625 000
9. Renforcement des unités de transformation des produits forestiers non ligneux (PFNL) : travaux	6 333 986	-	2 786 014	-	-	480 000
1.3 Filière aquacole (Convention avec l'ANA)	-	-	-	-	-	-
1. Réhabilitation de l'écloserie et du centre de prégrossissement de l'ANA à Fatick	6 945 160	-	3 054 840	-	-	-
2.1 Construction de ferme FENO	10 417 739	-	4 582 261	-	-	-
3, Appui aux usines de fabrication d'aliments locales (UNIFAL)	-	-	-	-	-	-
1 Réhabilitation du centre de formation en services agricoles à Guérina/Ziguinchor: Bâtiments	243 080 587	-	106 919 413	-	-	-
1 Mise en place de plateformes multifonctionnelles à base d'énergie solaire pour OP (Bâtiments et équipements)	833 419 156	-	366 580 844	-	-	-
3.6 Réalisation de fermes poly-coles à partir de forages à base d'énergie solaire	-	-	-	-	-	-
1. Types 1 à 4 ha	350 036 045	-	219 948 507	-	-	150 015 448
2. Types 5 à 10 ha	166 683 831	-	122 193 615	-	-	111 122 554



Rubrique des dépenses	BAD	OFID	AGTF	FIDA	GVT	Bénéf
3.6 amélioration de l'élevage villageois	-	-	-	-	-	-
1. Installation de poulaillers semi-améliorés (opérations coqs raceurs) par les bénéficiaires	-	-	-	-	-	24 000 000
2. Installation de bergeries semi-améliorées (opération géniteurs) par les bénéficiaires	-	-	-	-	-	30 000 000
3 Installation d'unités de miellerie : bâtiments	26 669 413	-	11 730 587	-	-	-
4.Construction/renforcement de mini laiteries	35 559 217	-	15 640 783	-	-	-
1.1 Construction de fermes de 10 étangs de 1 250 m3 par étang	50 005 149	-	21 994 851	-	-	-
2.1 Construction de fermes de bassins piscicoles en géomembrane (4 bassins de 220 m3 par unité)	83 341 916	-	36 658 084	-	-	-
1 Construction de hangars	18 751 931	-	8 248 069	-	-	-
1. Construction d'une nouvelle antenne (Kaolack)	-	-	-	-	17 500 000	-
2. Extension de 2 antennes (Kolda et Fatick)	-	-	-	-	30 000 000	-
3. Réhabilitation des 3 bureaux dans les DRDR	-	-	-	-	30 000 000	-
total	9 731 832 941	2 354 000 000	4 394 860 400	-	197 500 000	1 022 077 841

## 1.2 Biens

Un montant de 1 425 200 000 F CFA, soit 6% du budget 2021 est destiné à l'acquisition de biens notamment, du matériel roulant, des équipements de bureaux et du matériel informatique destinés à l'unité de coordination et aux antennes et bureaux du projet mais également aux partenaires et bénéficiaires du projet.

**Tableau 2: Biens et budgets prévus en 2021**

Rubrique des dépenses	BAD	OFID	AGTF	FIDA	GVT	Bénéf
9. Renforcement des unités de transformation des produits forestiers non ligneux (PFNL): équipements	3 333 677	-	1 466 323	-	-	-
8. Acquisition de petits matériel (pelles, pioches, faucardeuse)	6 250 644	-	2 749 356	-	-	-
3. Acquisition de semences certifiées aux OP de riz (subvention partielle de démarrage)	-	-	-	-	12 000 000	-
4. Dotation en semences des maraîchers (Fonds de subvention première année)	-	-	-	60 000 000	-	-
1. Acquisition de petits ruminants femelles pour femmes	16 668 383	-	7 331 617	-	-	-
2. Acquisition de couples de géniteurs moutons de race améliorée pour jeunes	13 890 319	-	6 109 681	-	-	-
2.2 Equipement ferme FENO	6 250 644	-	2 749 356	-	-	-

Rubrique des dépenses	BAD	OFID	AGTF	FIDA	GVT	Bénéf
Motos tout terrain	23 613 543	-	10 386 457	-	-	-
Véhicules (pick up double cabine)	25 002 575	-	10 997 425	-	-	-
Ordinateur portables	6 250 644	-	2 749 356	-	-	-
Imprimante	2 083 548	-	916 452	-	-	-
caméras vidéo	625 064	-	274 936	-	-	-
GPS	6 250 644	-	2 749 356	-	-	-
2 Réhabilitation du centre de formation en services agricoles à Guéria/Ziguinchor: équipements	69 451 596	-	30 548 404	-	-	-
3.3 Dotation des OP de maraîchage en petits équipements de transformation et de séchage de légumes	55 561 277	-	24 438 723	-	-	-
4 Installation d'unités de miellerie : Equipement	8 334 192	-	3 665 808	-	-	-
Fourniture de ruches pour apiculteurs	69 451 596	-	30 548 404	-	-	-
5 Equipements mini laiteries	15 557 158	-	6 842 842	-	-	-
1.2 Equipement fermes	33 336 766	-	14 663 234	-	-	-
2.2 Equipement ferme	55 561 277	-	24 438 723	-	-	-
3.1 Equipement des fermes de cages flottantes (20 cages de 10 m3/cage)	100 010 299	-	43 989 701	-	-	-
2 Acquisition de tracteurs et autres matériels post-récolte	145 848 352	-	64 151 648	-	-	-
Véhicule Pick-up double cabine (UGP)	25 002 575	-	10 997 425	-	-	-
a Ordinateur de traitement base données	1 666 838	-	733 162	-	-	-
b Ordinateur de bureau	833 419	-	366 581	-	-	-
c Ordinateur portable	1 215 403	-	534 597	-	-	-
d GPS	1 111 226	-	488 774	-	-	-
e Imprimante multifonctions	347 258	-	152 742	-	-	-
a Ordinateur de bureau	5 833 934	-	2 566 066	-	-	-
b GPS	7 778 579	-	3 421 421	-	-	-
c Imprimante multifonctions	2 430 806	-	1 069 194	-	-	-
5, Appui logistique à la Direction de l'évaluation de performance des programmes (Kits informatiques, bureau-tique)	10 417 739	-	4 582 261	-	-	-

Rubrique des dépenses	BAD	OFID	AGTF	FIDA	GVT	Bénéf
C2. 1 Matériel roulant	-	-	-	-	-	-
1. Pick-up double cabine (UGP)	12 501 287	-	5 498 713	-	-	-
2. véhicule wagon-station	48 616 117	-	21 383 883	-	-	-
C2.2 Equipement et matériel de bureau	-	-	-	-	-	-
1. Nouveaux bureaux et antennes	-	-	-	-	-	-
1 Pick-up double cabine (antennes)	62 506 437	-	27 493 563	-	-	-
1. Matériels informatiques (ordinateurs de bureau, imprimantes, onduleurs, etc) : nouvelles antennes (NA)	1 250 129	-	549 871	-	-	-
2. Ordinateurs portables (NA)	1 562 661	-	687 339	-	-	-
3. Matériel et équipements bureautiques (NA)	19 446 447	-	8 553 553	-	-	-
4. Mobiliers de bureaux (NA)	31 600 476	-	13 899 524	-	-	-
2. UGP/anciennes antennes	-	-	-	-	-	-
5. Matériels informatiques (ordinateurs de bureau, imprimantes, onduleurs, etc): UGP	12 501 287	-	5 498 713	-	-	-
6. Matériel et équipements bureautiques (UGP)	4 167 096	-	1 832 904	-	-	-
7. Mobiliers de bureaux (UGP)	8 334 192	-	3 665 808	-	-	-
3. Autres équipements	-	-	-	-	-	-
8. Matériel audiovisuel	6 945 160	-	3 054 840	-	-	-
9. Photocopieurs	10 417 739	-	4 582 261	-	-	-
total	939 819 001	-	413 380 999	60 000 000	12 000 000	-

### 1.3 Services

Un montant total de 4 401 641 193 F CFA, soit 18 % du budget 2021 est prévu pour couvrir la catégorie service et concerne :

- (i) les études, d'APD, de DAO, de contrôle et surveillance des travaux ;
- (ii) le renforcement des capacités des différents acteurs et bénéficiaires,
- (iii) l'accompagnement des bénéficiaires par les partenaires techniques signataires de conventions
- (iv) la mise en œuvre et le suivi des activités du Projet.

**Tableau 3: Budgets services 2021**

Rubrique des dépenses	BAD	OFID	AGTF	FIDA	GVT	Bénéf
1.Ouvrages de mobilisation d'eau	300 024 729	-	131 966 391	-	-	-
2.Ouvrages de mobilisation d'eau (Sedhiou) /OFID (études réalisées, contrôle 7% du cout)	-	147 688 500	-	-	-	-
Ouvrages pastoraux	24 376 760	-	10 722 160	-	-	-
Pistes de production	16 251 173	-	7 148 107	-	-	-
Infrastructures de stockage	13 542 645	-	5 956 755	-	-	-
Infrastructures d'élevage	8 125 587	-	3 574 053	-	-	-
Infrastructures aquacoles/piscicoles	8 125 587	-	3 574 053	-	-	-
9.Supervision /contrôle de qualité des études APD et de la réalisation des ouvrages	8 334 192	-	3 665 808	-	-	-
Frais de supervision/sensibilisation des Communes et Gouvernorat (ARD)	6 945 160	-	3 054 840	-	-	-
8. Promotion de foyers améliorés adaptés (Convention DGFF)	17 362 899	-	7 637 101	-	-	-
10. Suivi des réalisations (DEFCCS)	24 308 059	-	10 691 941	-	-	-
5. Suivi environnemental (convention CSE)	14 584 835	-	6 415 165	-	-	-
6. Surveillance environnementale (convention DEEC)	49 310 633	-	21 689 367	-	-	-
3. Organisation des activités d'informations et de sensibilisation de la population bénéficiaire (contrat opérateur de proximité)	4 167 096	-	1 832 904	-	-	-
4. Contractualisation avec les médias publics et privés (radio, presse écrite, télévision) et communautaires	20 835 479	-	9 164 521	-	-	-
2. Ateliers régionaux bilan semestriels des partenaires du projet	3 889 289	-	1 710 711	-	-	-
Contrat avec opérateur de proximité	-	-	-	-	-	-
1. Etat des lieux/diagnostic des OP existantes(contrat opérateur de proximité)	1 389 032	-	610 968	-	-	-
2. Appui à l'émergence et renforcement de capacités des OP de riziculture	17 710 157	-	7 789 843	-	-	-
3. Appui à l'émergence et renforcement de capacités des OP de maraîchage	12 501 287	-	5 498 713	-	-	-
4. Appui à l'émergence et au renforcement de capacités des OP de production semencières	3 125 322	-	1 374 678	-	-	-
5. Appui à la mise en place des unions d'OP au niveau des zones d'intervention	4 167 096	-	1 832 904	-	-	-
Convention avec DA/DRDR	-	-	-	-	-	-

Rubrique des dépenses	BAD	OFID	AGTF	FIDA	GVT	Bénéf
6. Appui et supervision de la formalisation des OP et leurs faitières (convention DA/DRDR)	10 042 701	-	4 417 299	-	-	-
1. Comité de gestion des ouvrages des sites de mobilisation des eaux non compris fermes Natanguè	5 070 661	-	2 230 339	-	-	-
2. Comités de gestion des ouvrages et équipements pastoraux	891 295	-	392 038	-	-	-
3. Comité de gestion des infrastructures aquacoles	1 215 403	-	534 597	-	-	-
4. Comités de gestion des magasins de stockage des produits (formation, warrantage, structuration des OP)	3 241 074	-	1 425 592	-	-	-
5. Comités de gestion des pistes	173 629	-	76 371	-	-	-
6. Comités de gestion des plateformes multifonctionnelles	2 778 064	-	1 221 936	-	-	-
7. Mise en réseaux des promoteurs des centres de prestation de services mécanisés	1 458 484	-	641 516	-	-	-
7. Formation des auxiliaires villageois d'entretien et de maintenance (Convention avec DBRLA)	8 334 192	-	3 665 808	-	-	-
8. Elaboration et mise en œuvre des conventions locales pour la gestion et la mise en valeur des réalisations (OPP)	2 893 817	-	1 272 850	-	-	-
9. Organisation des visites-échanges sur les bonnes pratiques d'aménagement (Projet)	-	-	-	-	-	-
4.2. Supervision des actions de mise en place des comités de gestion des ouvrages (Convention avec DRDR)	35 489 766	-	15 610 234	-	-	-
Contrat avec opérateur de proximité	-	-	-	-	-	-
1. Situation de référence et appui à la contractualisation et à l'adoption du règlement intérieur d'exploitation	3 472 580	-	1 527 420	-	-	-
2. Appui à l'affectation des parcelles aux bénéficiaires (au moins 30% aux femmes et 20% aux jeunes)	4 051 343	-	1 781 990	-	-	-
3. Supervision des actions (Convention ARD)	6 250 644	-	2 749 356	-	-	-
1 Promotion de l'équité et de l'égalité genre au sein des organisations paysannes à travers des ateliers	-	-	-	-	-	-
2 Formation des membres d'OP féminines et mixtes en leadership et genre	41 670 958	-	18 329 042	-	-	-
3 Promotion de la performance féminine (prix d'excellence agricole féminine)	13 890 319	-	6 109 681	-	-	-
4 Suivi de la mise en œuvre des activités	6 945 160	-	3 054 840	-	-	-
1. Appui à l'ISRA pour la fourniture de semences de prébase de riz (Convention avec ISRA)	18 370 520	-	8 080 305	-	-	-
2. Production de vitro-plants d'espèces diversifiées (Convention avec ISRA)	6 787 157	-	2 985 343	-	-	-



Rubrique des dépenses	BAD	OFID	AGTF	FIDA	GVT	Bénéf
8. Recyclage des contrôleurs semenciers de riz (Conventions ISRA)	6 945 160	-	3 054 840	-	-	-
8. Formation/recyclage des entrepreneurs (semenciers, pépiniéristes): (Conventions ISRA)	6 945 160	-	3 054 840	-	-	-
2. Acquisition de semences de base au profit des coopératives de production de semences commerciales de riz (convention avec ANCAR)	27 780 639	-	12 219 361	-	-	-
5. Sensibilisation et formation des producteurs au bon usage des pesticides (Convention avec ANCAR)	-	-	-	-	-	-
6. Mise en relation des OP avec les institutions financières pour faciliter l'accès aux engrais (FNDAPS ++)	14 247 995	-	6 267 005	-	-	-
7. Renforcement du contrôle et de la certification des semences (convention DA/DRDR)	17 517 975	-	7 705 311	-	-	-
1. Mise en place et suivi de 375 champs écoles producteurs (CEP)	7 723 018	-	3 396 982	-	-	-
2 Formation de 250 relais villageois d'agriculture	6 667 353	-	2 932 647	-	-	-
3 Petits équipements pour relais villageois d'agriculture (Kits)	7 334 089	-	3 225 911	-	-	-
4 Encadrement des producteurs et des groupes de contact en maîtrise d'itinéraires techniques de production : fonctionnement	58 708 823	-	25 823 177	-	-	-
5 Mise à niveau de 25 conseillers agricoles et animateurs sur les bonnes pratiques agricoles	17 362 899	-	7 637 101	-	-	-
6 Appui à la gestion intégrée de la fertilité des sols (Convention avec ANCAR)	-	-	-	-	-	-
7 Appui à la SRI (Convention avec ANCAR)	-	-	-	-	-	-
2.2 Filière animale (Convention avec la Direction de l'élevage):	-	-	-	-	-	-
1 Appui -conseil technique (alimentation, prophylaxie sanitaire)	13 890 319	-	6 109 681	-	-	-
4 Supervision des études techniques et de la réalisation des infrastructures d'élevage	4 167 096	-	1 832 904	-	-	-
2.3 Filière aquacole (Convention avec ANA):	-	-	-	-	-	-
Organisation des missions de prospection de sites dans les régions cibles du projet	2 083 548	-	916 452	-	-	-
Sélection des bénéficiaires	1 389 032	-	610 968	-	-	-
Formation et consolidation des acquis	-	-	-	-	-	-
Organisation de la filière et structuration	-	-	-	-	-	-
Coordination, choix attributaires, études des dossiers	17 362 899	-	7 637 101	-	-	-

Rubrique des dépenses	BAD	OFID	AGTF	FIDA	GVT	Bénéf
Mise en place de plateformes d'innovation au niveau des filières riz et maraîchage	16 425 303	-	7 224 697	-	-	-
Coordination, suivi et assistance technique de l'ISRA	28 725 180	-	12 634 820	-	-	-
4.1 Accès au marché	-	-	-	-	-	-
1 Sensibilisation et formation des opérateurs commerciaux sur les possibilités d'échange via les réseaux sociaux	3 694 825	-	1 625 175	-	-	-
2 Formation des membres des OP/ unions en normes de qualité, marketing	-	-	-	-	-	-
3 Appui en mise en relation d'affaires, en vente groupées et contractualisation avec les opérateurs de marchés	9 723 223	-	4 276 777	-	-	-
4 Appui au système d'information sur les marchés de légumes	-	-	-	10 000 000	-	-
4.2 appui au renforcement des inter-professions des acteurs de la chaîne de valeur (riz et maraîchage) : Convention avec FNDASP	21 894 616	-	9 630 384	-	-	-
4.3 Appui à la Nutrition (convention CLM, CNAS, CMU)	142 705 794	-	62 769 388	-	-	-
3.1 Accompagnement de travaux de recherches diverses relatives à la chaîne de valeur et à l'entrepreneuriat / étudiants masters	6 945 160	-	3 054 840	-	-	-
3 Formation des OP des plateformes en gestion et en maîtrise des équipements post récolte	-	-	-	-	-	-
3.4 Formation des membres des OP en techniques de conditionnement et de transformation	12 501 287	-	5 498 713	-	-	-
3.5 Appui aux rencontres bilan/planification des acteurs de la chaîne de valeur/ entrepreneuriat	6 945 160	-	3 054 840	-	-	-
5. Coordination et gestion, choix attributaires, études des dossiers, supervision (5%)	38 640 000	-	17 360 000	-	-	-
6. Etudes et contrôle de réalisations des fermes	23 335 736	-	10 264 264	-	-	-
7. Appui conseil à l'organisation et la mise en valeur des fermes (convention ANIDA)	23 335 736	-	10 264 264	-	-	-
3 Formation technique et en gestion des opérateurs et appui-conseil (Convention avec la DMER)	16 668 383	-	7 331 617	-	-	-
4 Formation des tractoristes (Convention avec la DMER)	2 083 548	-	916 452	-	-	-
9. Mise en relation avec les institutions financières pour crédit Fonds de roulement	3 472 580	-	1 527 420	-	-	-
10. Suivi technique de l'opération (Convention avec la DMER)	11 806 771	-	5 193 229	-	-	-
Elaboration d'une étude sur la stratégie de mécanisation	38 163 652	-	16 786 348	-	-	-

Rubrique des dépenses	BAD	OFID	AGTF	FIDA	GVT	Bénéf
1 Formation et accompagnement des agri-jeunes porteurs d'initiatives économique	-	-	-	180 000 000	-	-
2 Dotation des jeunes en kits (K7)	-	-	-	240 000 000	-	-
3.11 Mise en place d'une ligne de crédit pour l'entrepreneuriat des jeunes et femmes (contrat avec LBA)	-	-	-	-	-	-
Information/sensibilisation des porteurs de projets	6 945 160	-	3 054 840	-	-	-
Etude du dispositif opérationnel du fonds	9 028 708	-	3 971 292	-	-	-
Atelier en Formation en montage de projets/appui-conseils technico-économique des porteurs de projets	13 890 319	-	6 109 681	-	-	-
Provisions pour ligne de crédit	416 709 578	-	183 290 422	-	-	-
5 Appui à la mise à niveau des PME (convention avec BMN): financement BAD	83 763 140	-	36 843 360	-	-	-
6 Appui à la mise à niveau des PME (convention avec BMN): financement gouvernement	-	-	-	-	-	-
7 Appui au renforcement des promoteurs dans l'agro-alimentaire (convention ITA)	-	-	-	-	-	-
3.12 Assistance technique spécifique et études diverses aux chaînes de valeur et entrepreneuriat	26 044 349	-	11 455 651	-	-	-
3.13 Coordination, suivi et assistance technique de la direction de l'Horticulture (DHOR) pour le développement de la chaîne de valeur Horticole et l'entrepreneuriat	6 945 160	-	3 054 840	-	-	-
2. Elaboration SIG et base de données petite irrigation au Sénégal (convention CSE)	-	-	-	-	-	-
a. Cadrage et conception du système	7 500 772	-	3 299 228	-	-	-
b Réalisation Inventaire, cartographie et base données et serveurs	74 660 466	-	32 839 534	-	-	-
c Formation des utilisateurs à la base de données	17 015 641	-	7 484 359	-	-	-
4 Renforcement du suivi des ressources en eau (eau de surface et eaux souterraines) et approche GIRE (Convention avec DGPRES)	-	-	-	-	-	-
a Installation des équipements de mesure et campagnes de suivi	138 903 193	-	61 096 807	-	-	-
b Appui et renforcement des capacités des bénéficiaires sur l'approche GIRE	27 365 318	-	12 036 682	-	-	-
5 Appui à la gestion intégrée des productions et des prédateurs (Convention avec DA)	11 112 255	-	4 887 745	-	-	-
6 suivi agrométéorologique et renforcement du réseau d'observation (Convention ANACIM)	231 128 940	-	101 662 460	-	-	-

Rubrique des dépenses	BAD	OFID	AGTF	FIDA	GVT	Bénéf
a/ Renforcement de capacités	-	-	-	-	-	-
2 Renforcement des capacités des agents de la DBRLA et autres parties prenantes pour la maîtrise de l'approche GIRE	3 472 580	-	1 527 420	-	-	-
4 initiation à la vie professionnelle des jeunes formés à la DBRLA (antennes)	8 334 192	-	3 665 808	-	-	-
5 Renforcement du dispositif de suivi-évaluation de la DBRLA	5 556 128	-	2 443 872	-	-	-
6 Mise à niveau et acquisition des logiciels de gestion des ouvrages de maîtrise d'eau	10 417 739	-	4 582 261	-	-	-
1 Formation des parties prenantes (fiches de suivi, procédures de S&E, et gestion axée sur les résultats)	8 334 192	-	3 665 808	-	-	-
2 Appui à la DAPSA pour l'organisation de l'enquête agricole annuelle	18 404 673	-	8 095 327	-	-	-
3 Formation des techniciens de la DBRLA, des DRDR, des communes et des ARD en maintenance des ouvrages	-	-	-	-	-	-
4. Participation des partenaires du projet à des salons et foires	7 084 063	-	3 115 937	-	-	-
Suivi externe du projet (DEPP)	3 472 580	-	1 527 420	-	-	-
1. Appui à l'élaboration et à l'adoption des documents de planification communale intégrant adaptation aux CC (ARD a préparer)	25 002 575	-	10 997 425	-	-	-
Renforcement de capacités du personnel du projet	34 725 798	-	15 274 202	-	-	-
3.2 Assistance technique	-	-	-	-	-	-
2. Assistance technique diverse et ponctuelle	8 334 192	-	3 665 808	-	-	-
3.3 Services contractuels	-	-	-	-	-	-
1. Actualisation du système de gestion informatisée	19 446 447	-	8 553 553	-	-	-
2. Renforcement du dispositif suivi-évaluation et étude de situation de référence	27 780 639	-	12 219 361	-	-	-
3. Enquête et mise en œuvre du dispositif de suivi-évaluation	6 945 160	-	3 054 840	-	-	-
4. Actualisation des documents et outils de gestion du projet	8 334 192	-	3 665 808	-	-	-
5. Revue à mi-parcours	-	-	-	-	-	-
6. Création du site web et appui à son fonctionnement	4 861 612	-	2 138 388	-	-	-
7. Rapport d'achèvement	-	-	-	-	-	-
8. Actualisation/Mise en œuvre de la stratégie de communication (films, plaquettes, dépliants, médias, etc.)/capitalisation	19 446 447	-	8 553 553	-	-	-

Rubrique des dépenses	BAD	OFID	AGTF	FIDA	GVT	Bénéf
3.4 Audit	-	-	-	-	-	-
Audit externe annuel des comptes	8 334 192	-	3 665 808	-	-	-
Audit annuel des marchés (acquisition)	6 945 160	-	3 054 840	-	-	-
total	2 655 543 294	147 688 500	1 168 409 399	430 000 000	-	-

## 1.4 Fonctionnement

Un montant de 310 500 000 millions FCFA, est alloué au fonctionnement, soit 1,30% du budget 2021. Ce montant permettra de prendre en charge essentiellement les rubriques ci-après:

Tableau 4: Budget fonctionnement 2021

Rubrique des dépenses	BAD	OFID	AGTF	FIDA	GVT	Bénéf
	6 945 160	-	3 054 840	-	-	-
Gardiennage et nettoyage	16 668 383	-	7 331 617	-	6 000 000	-
Déplacement (indemnités)	31 253 218	-	13 746 782	-	-	-
Carburant, entretien et réparation de véhicules	33 336 766	-	14 663 234	-	12 000 000	-
Fournitures de bureau	3 472 580	-	1 527 420	-	5 000 000	-
Eau, électricité et assainissement	15 279 351	-	6 720 649	-	-	-
Communication et abonnement internet	13 890 319	-	6 109 681	-	-	-
Publication des avis/fonctionnement de la commission des marchés	5 083 857	-	2 236 143	-	4 680 000	-
Réunion du Comité de pilotage	5 556 128	-	2 443 872	-	-	-
Réunions diverses, séminaires, foires, salons	27 780 639	-	12 219 361	-	-	-
Entretien des matériels et équipements	4 167 096	-	1 832 904	-	-	-
Produits d'entretien des locaux	1 041 774	-	458 226	-	-	-
Assurance maladies	10 417 739	-	4 582 261	-	15 000 000	-
Assurance des véhicules	5 556 128	-	2 443 872	-	2 000 000	-
frais divers de gestion et frais bancaires	3 333 677	-	1 466 323	-	1 200 000	-
total	183 782 814	-	80 837 186	-	45 880 000	-

## 1.5 Personnel

Un montant de 766 600 000 F CFA est prévu pour couvrir les indemnités du personnel de la CCP et des antennes et bureaux de Fatick, Kaolack, Kolda, Ziguinchor, Kaffrine, Sédhiou, Thiès/Diourbel.





## Financement de la contrepartie gouvernementale

Pour faire face aux obligations de l'État pour le financement des activités du PROVALE-CV, le budget de la contrepartie de l'État du Sénégal pour la période est évalué à 591 980 000 F CFA. Ce montant couvre :

- ✓ 336 600 000 F CFA pour les salaires bruts notamment, la prise en charge des VRS et des charges sociales ;
- ✓ 197 500 000 F CFA pour financer la réalisation d'infrastructures ;
- ✓ 45 880 000 FCFA au titre du fonctionnement du programme, notamment la prise en charge des remboursements de frais médicaux et d'autres charges de fonctionnement (carburant, communication et fourniture de bureau)

**Tableau 5: Répartition du budget par composante**

LIBELLÉ	BAD	OFID	AGTF	FIDA	GVT	Bénéf	TOTAL
COMPOSANTE A	8 401 548 731	3 501 688 500	3 694 870 612	-	120 000 000	706 939 839	15 425 047 681
COMPOSANTE B	4 567 588 800	-	2 124 287 891	490 000 000	12 000 000	315 138 002	7 509 014 693
COMPOSANTE C	840 482 383	-	369 687 617	-	459 980 000	-	1 670 150 000
TOTAL GÉNÉRAL	13 809 619 914	2 501 688 500	6 188 846 119	490 000 000	591 980 000	1 022 077 841	24 604 212 374

**Tableau 6: Répartition du budget par catégorie et par source de financement**

LIBELLÉ	BAD	OFID	AGTF	FIDA	GVT	Bénéf	TOTAL	%
Travaux	9 731 832 941	2 354 000 000	4 394 860 400	-	197 500 000	1 022 077 841	17 700 271 181	72%
Biens	939 819 001	-	413 380 999	60 000 000	12 000 000	-	1 425 200 000	6%
Services	2 655 543 294	147 688 500	1 168 409 399	430 000 000	-	-	4 401 641 193	18%
Personnel	298 641 864	-	131 358 136	-	336 600 000	-	766 600 000	3%
Fonctionnement	183 782 814	-	80 837 186	-	45 880 000	-	310 500 000	1%
Total	13 809 619 914	2 501 688 500	6 188 846 119	490 000 000	591 980 000	1 022 077 841	24 604 212 374	100%
% par source de financement	56%	10%	25%	2%	2%	4%	100%	



## Annexe : Budget détaillé

Rubrique des dépenses	BAD	OFID	AGTF	FIDA	GVT	Bénéf
<b>Composante A : Modernisation et développement des infrastructures agricoles</b>						
Sous-composante A1: Modernisation des infrastructures de production	7 197 321 946	2 204 000 000	3 165 189 396	-	120 000 000	655 059 839
A1.1 Aménagements d'ouvrages hydro-agricoles et anti sels	6 637 819 886	2 204 000 000	2 919 091 456	-	120 000 000	612 659 839
1. Aménagement de vallées et bas fonds y compris piste d'accès et aménagement secondaire	3 309 693 582	2 204 000 000	1 455 774 395	-	-	366 814 104
1. Travaux Ziguinchor (5 sites, 7 digues):	1 223 887 707	-	538 329 106	-	-	92 748 253
Travaux Ziguinchor (5 sites, 7 digues: Travaux d'aménagement d'ouvrages hydro agricoles et anti-sels dans les départements d'Oussouye, de Bignona et Ziguinchor +Aménagements secondaire de terres salées récupérées: Lot 1	565 679 250	-	248 814 988	-	-	42 868 118
Travaux d'aménagement d'ouvrages hydro agricoles et anti-sels dans les départements d'Oussouye, de Bignona et Ziguinchor +Aménagements secondaire de terres salées recupérées Lot 2	658 208 457	-	289 514 118	-	-	49 880 135
2. Travaux Sedhiou (9 sites, 26 digues)	-	2 204 000 000	-	-	-	116 000 000
Travaux de construction d'infrastructures et d'aménagement hydro-agricoles dans la région de Sédhiou - Lot 1 &2	-	2 204 000 000	-	-	-	116 000 000
3. Travaux Kolda (17 sites, 17 digues)	809 111 906	-	355 889 259	-	-	61 315 851
Travaux de construction d'infrastructures et d'aménagement hydro-agricoles dans la région de Kolda, Lot unique	809 111 906	-	355 889 259	-	-	61 315 851
4. Travaux Kaffrine (15 sites, 15 digues)	445 358 361	-	195 891 639	-	-	33 750 000
5. Travaux Kaolack (13sites,13 digues)	385 977 247	-	169 772 753	-	-	29 250 000
6. Travaux Thies (15 sites, 15 digues)	445 358 361	-	195 891 639	-	-	33 750 000
2. Aménagement primaire de terres salées récupérées	1 192 675 784	-	524 322 462	-	-	90 382 962
Travaux Ziguinchor (6 sites, 9 digues) BAD	874 205 505	-	384 242 764	-	-	66 248 752

Rubrique des dépenses	BAD	OFID	AGTF	FIDA	GVT	Bénéf
Travaux Ziguinchor (5 sites, 7 digues: Travaux d'aménagement d'ouvrages hydro agricoles et anti-sels dans les départements d'Oussouye, de Bignona et Ziguinchor +Aménagements secondaire de terres salées recupérées: Lot 1,	404 056 607	-	177 596 488	-	-	30 620 084
Travaux Ziguinchor (5 sites, 7 digues: Travaux d'aménagement d'ouvrages hydro agricoles et anti-sels dans les départements d'Oussouye, de Bignona et Ziguinchor +Aménagements secondaire de terres salées récupérées: Lot 2	470 148 898	-	206 646 276	-	-	35 628 668
Travaux Sédhiou (Lot 2: 6 sites, 6 digues) BAD	200 255 627	-	88 082 781	-	-	15 175 706
Travaux d'aménagement d'ouvrages hydro-agricoles et anti-sels dans la région de Sédhiou et à Fatick en 02 lots Lot 1	200 255 627	-	88 082 781	-	-	15 175 706
Travaux Fatick (18 sites, 18 digues) (OFID)	-	-	-	-	-	-
Travaux Fatick (Lot2 : 6 sites, 6 digues) (BAD)	118 214 652	-	51 996 918	-	-	8 958 504
Travaux d'aménagement d'ouvrages hydro-agricoles et anti-sels dans la région de Sédhiou et à Fatick en 02 lots Lot 2	118 214 652	-	51 996 918	-	-	8 958 504
3. Aménagement secondaires de terres salées récupérées	1 093 104 414	-	480 650 987	-	-	82 810 940
Travaux Ziguinchor	1 093 104 414	-	480 650 987	-	-	82 810 940
Travaux Ziguinchor (5 sites, 7 digues: Travaux d'aménagement d'ouvrages hydro agricoles et anti-sels dans les départements d'Oussouye, de Bignona et Ziguinchor +Aménagements secondaire de terres salées recupérées: Lot 1	505 231 388	-	222 156 239	-	-	38 275 105
Travaux Ziguinchor (5 sites, 7 digues: Travaux d'aménagement d'ouvrages hydro agricoles et anti-sels dans les départements d'Oussouye, de Bignona et Ziguinchor +Aménagements secondaire de terres salées récupérées: Lot 2	587 873 025	-	258 494 748	-	-	44 535 835
Travaux Sedhiou (OFID)	-	-	-	-	-	-
Travaux Fatick (Lot2 : 6 sites, 6 digues) (OFID)	-	-	-	-	-	-
4. Aménagement de petits périmètres maraîchers équipés (solaires) pour femmes et jeunes de 1 à 2 ha y compris labour et planage	759 024 191	-	333 751 947	-	-	57 501 833
Travaux d'aménagement de petits périmètres maraîchers équipés de solaires pour femmes et jeunes de 1 à 2 ha en 4 lots: Lot 1	166 018 651	-	73 000 372	-	-	12 577 171

Rubrique des dépenses	BAD	OFID	AGTF	FIDA	GVT	Bénéf
Travaux d'aménagement de petits périmètres maraîchers équipés de solaires pour femmes et jeunes de 1 à 2 ha en 4 lots: Lot 2	188 534 905	-	82 901 036	-	-	14 282 947
Travaux d'aménagement de petits périmètres maraîchers équipés de solaires pour femmes et jeunes de 1 à 2 ha en 4 lots: Lot 3	220 143 056	-	96 799 515	-	-	16 677 504
Travaux d'aménagement de petits périmètres maraîchers équipés de solaires pour femmes et jeunes de 1 à 2 ha en 4 lots: Lot 4	184 327 579	-	81 051 025	-	-	13 964 211
Travaux complémentaires de PPM dans les 7 régions	-	-	-	-	-	-
5. Aménagement de 20 périmètres maraîchers (Diourbel)	199 980 000	-	87 933 580	-	-	15 150 000
Travaux d'aménagement de petits périmètres maraîchers équipés de solaires pour femmes et jeunes de 1 à 2 ha en 4 lots lot 4 ( partie Diourbel)	-	-	-	-	-	-
Travaux de PPM dans la région de Diourbel	199 980 000	-	87 933 580	-	-	15 150 000
6. Réhabilitation et modernisation des périmètres et ouvrages existants dans la zone d'intervention (PAPIL, PADERCA)	83 341 916	-	36 658 084	-	120 000 000	-
A1.2 Réalisation d'infrastructures et aménagements pastoraux	559 502 060	-	246 097 940	-	-	42 400 000
1.Travaux 8 mares/ mini forages (Kolda, Kaffrine , Kaolack) en 1 lot	-	-	-	-	-	-
2.Aménagements de points d'eau pastoraux /AGTF	168 906 282	-	74 293 718	-	-	12 800 000
2.Aménagements de points d'eau pastoraux /BAD	168 906 282	-	74 293 718	-	-	12 800 000
3.Construction / réhabilitation d'infrastructures de marché à bétail	168 906 282	-	74 293 718	-	-	12 800 000
4.Réhabilitation/construction de parcs de vaccination	52 783 213	-	23 216 787	-	-	4 000 000
Sous composante A2 : Réalisation d'infrastructures de commercialisation	913 557 964	297 688 500	401 830 036	-	-	-
A2.1/ Réalisation des travaux	527 832 132	150 000 000	232 167 868	-	-	-
a/Pistes de production	-	-	-	-	-	-
1.Réhabilitation de pistes de production / OFID	-	150 000 000	-	-	-	-
2.Réhabilitation de pistes de production / BAD	104 177 394	-	45 822 606	-	-	-
b/Construction d'infrastructures de stockage des produits	-	-	-	-	-	-
1.Magasins de stockage des produits 40 T)	111 122 554	-	48 877 446	-	-	-
2.Magasins de stockage des produits (100 T)	138 903 193	-	61 096 807	-	-	-
3. magasins de stockage des produits maraîchers (50T)	173 628 991	-	76 371 009	-	-	-

Rubrique des dépenses	BAD	OFID	AGTF	FIDA	GVT	Bénéf
A2.2/ Assistance technique : Etudes et contrôles et supervision	385 725 832	147 688 500	169 662 168	-	-	-
Ouvrages de mobilisation d'eau	300 024 729	-	131 966 391	-	-	-
Ouvrages de mobilisation d'eau (Sedhiou) /	-	147 688 500	-	-	-	-
Ouvrages pastoraux	24 376 760	-	10 722 160	-	-	-
Pistes de production	16 251 173	-	7 148 107	-	-	-
Infrastructures de stockage	13 542 645	-	5 956 755	-	-	-
Infrastructures d'élevage	8 125 587	-	3 574 053	-	-	-
Infrastructures aquacoles/pisci- coles	8 125 587	-	3 574 053	-	-	-
Supervision /contrôle de qualité des études APD et de la réalisa- tion des ouvrages (convention avec la DBRLA)	8 334 192	-	3 665 808	-	-	-
Frais de supervision/sensibilisa- tion des Communes et Gouverno- rat (ARD)	6 945 160	-	3 054 840	-	-	-
Sous composante A3 : gestion durable des ressources naturelles et mise en œuvre du PGES	290 668 821	-	127 851 179	-	-	51 880 000
1.Réalisation des actions CES/ DRS	41 670 958	-	18 329 042	-	-	40 000 000
2.Aménagements de pare feux	9 896 852	-	4 353 148	-	-	750 000
3.Appui à l'installation de pépi- nières	15 001 545	-	6 598 455	-	-	2 400 000
4.Plantations linéaires	1 649 475	-	725 525	-	-	125 000
5.Restauration de mangroves	98 968 525	-	43 531 475	-	-	7 500 000
7.Reboisement de protection des aménagements hydro-agricoles	8 247 377	-	3 627 623	-	-	625 000
8.Promotion de foyers améliorés adaptés (Convention DGFF)	17 362 899	-	7 637 101	-	-	-
9.Renforcement des unités de transformation des produits fores- tiers non ligneux (PFNL) : travaux	6 333 986	-	2 786 014	-	-	480 000
9.Renforcement des unités de transformation des produits forestiers non ligneux (PFNL): équipements	3 333 677	-	1 466 323	-	-	-
10.Suivi des réalisations (DEFC- CS)	24 308 059	-	10 691 941	-	-	-
mise en œuvre du PGES	-	-	-	-	-	-
1.Elaboration du PGES et EIES spécifique (consultant)	-	-	-	-	-	-
2.Promotion de villages clima- to-intelligents/domestication PFNL (convention ISRA/CNRF)	-	-	-	-	-	-
3.Provision pour autres activités de suivi/analyse	-	-	-	-	-	-
4.Actualisation du guide de ges- tion environnemental (Convention CSE)	-	-	-	-	-	-
5.Suivi environnemental (conven- tion CSE)	14 584 835	-	6 415 165	-	-	-



Rubrique des dépenses	BAD	OFID	AGTF	FIDA	GVT	Bénéf
6.Surveillance environnementale (convention DEEC)	49 310 633	-	21 689 367	-	-	-
<b>TOTAL COMPOSANTE A :</b>	<b>8 401 548 731</b>	<b>2 501 688 500</b>	<b>3 694 870 612</b>	<b>-</b>	<b>120 000 000</b>	<b>706 939 839</b>
<b>Composante B : Développement des chaînes de valeur et de l'entrepreneuriat agricole des jeunes</b>						
Sous-composante B1 : Mobilisation sociale et renforcement de capacités	228 850 650	-	100 660 350	-	-	-
B1.1 Organisation de séances d'information auprès des parties prenantes	25 002 575	-	10 997 425	-	-	-
1.Organisation d'un atelier national de lancement du projet (UGP)	-	-	-	-	-	-
2.Organisation des ateliers régionaux de lancement du projet (UGP)	-	-	-	-	-	-
3.Organisation des activités d'informations et de sensibilisation des population bénéficiaires (contrat opérateur de proximité)	4 167 096	-	1 832 904	-	-	-
4.Contractualisation avec les médias publics et privés (radio, presse écrite, télévision) et communautaires	20 835 479	-	9 164 521	-	-	-
B1.2 Organisation d'ateliers bilan et de planification locaux	10 834 449	-	4 765 551	-	-	-
1.Atelier d'auto-évaluation et de planification par région à mi-parcours (UGP)	-	-	-	-	-	-
2.Ateliers régionaux bilan semestriels des partenaires du projet	3 889 289	-	1 710 711	-	-	-
0	6 945 160	-	3 054 840	-	-	-
B1.3 Structuration/développement organisationnel des OP	48 935 595	-	21 524 405	-	-	-
Contrat avec opérateur de proximité	-	-	-	-	-	-
1.Etat des lieux/diagnostic des OP existantes(contrat opérateur de proximité)	1 389 032	-	610 968	-	-	-
2.Appui à l'émergence et renforcement de capacités des OP de riziculture	17 710 157	-	7 789 843	-	-	-
3.Appui à l'émergence et renforcement de capacités des OP de maraîchage	12 501 287	-	5 498 713	-	-	-
4.Appui à l'émergence et au renforcement de capacités des OP de production semencières	3 125 322	-	1 374 678	-	-	-
5.Appui à la mise en place des unions d'OP au niveau des zones d'intervention	4 167 096	-	1 832 904	-	-	-
Convention avec DA/DRDR	-	-	-	-	-	-
6.Appui et supervision de la formalisation des OP et leurs faïtières (convention DA/DRDR)	10 042 701	-	4 417 299	-	-	-

Rubrique des dépenses	BAD	OFID	AGTF	FIDA	GVT	Bénéf
B1.4 Mise en place et renforcement des comités de gestion des ouvrages	67 797 028	-	29 820 639	-	-	-
4.1. Contrat avec opérateurs de proximité	-	-	-	-	-	-
1.Comité de gestion des ouvrages des sites de mobilisation des eaux non compris fermes Natanguè	5 070 661	-	2 230 339	-	-	-
2.Comités de gestion des ouvrages et équipements pastoraux	891 295	-	392 038	-	-	-
3.Comité de gestion des infrastructures aquacoles	1 215 403	-	534 597	-	-	-
4.Comités de gestion des magasins de stockage des produits (formation, warrantage, structuration des OP)	3 241 074	-	1 425 592	-	-	-
5.Comités de gestion des pistes	173 629	-	76 371	-	-	-
6.Comités de gestion des plateformes multifonctionnelles	2 778 064	-	1 221 936	-	-	-
7.Mise en réseaux des promoteurs des centres de prestation de services mécanisés	1 458 484	-	641 516	-	-	-
7.Formation des auxiliaires villageois d'entretien et de maintenance (Convention avec DBRLA)	8 334 192	-	3 665 808	-	-	-
8. Acquisition de petits matériel (pelles, pioches, faucardeuse)	6 250 644	-	2 749 356	-	-	-
8.Elaboration et mise en œuvre des conventions locales pour la gestion et la mise en valeur des réalisations (OPP)	2 893 817	-	1 272 850	-	-	-
9.Organisation des visites-échanges sur les bonnes pratiques d'aménagement (Projet)	-	-	-	-	-	-
4.2. Supervision des actions de mise en place des comités de gestion des ouvrages (Convention avec DRDR)	35 489 766	-	15 610 234	-	-	-
B1.5 Conduite des processus d'établissement des actes de rétrocession et d'exploitation aux OP	13 774 567	-	6 058 767	-	-	-
Contrat avec opérateur de proximité	-	-	-	-	-	-
1.Situation de référence et appui à la contractualisation et à l'adoption du règlement intérieur d'exploitation	3 472 580	-	1 527 420	-	-	-
2.Appui à l'affectation des parcelles aux bénéficiaires (au moins 30% aux femmes et 20% aux jeunes)	4 051 343	-	1 781 990	-	-	-
3. Supervision des actions (Convention ARD)	6 250 644	-	2 749 356	-	-	-
B1.6 initiatives de promotion du genre (Convention avec la Cellule Genre du MAER)	62 506 437	-	27 493 563	-	-	-

Rubrique des dépenses	BAD	OFID	AGTF	FIDA	GVT	Bénéf
1 Promotion de l'équité et de l'égalité genre au sein des organisations paysannes à travers des ateliers	-	-	-	-	-	-
2 Formation des membres de OP féminines et mixtes en leadership et genre	41 670 958	-	18 329 042	-	-	-
3 Promotion de la performance féminine (prix d'excellence agricole féminine)	13 890 319	-	6 109 681	-	-	-
4 Suivi de la mise en œuvre des activités	6 945 160	-	3 054 840	-	-	-
Sous-composante B2 : Valorisation et développement des chaînes de valeur	576 450 884	-	253 552 909	70 000 000	12 000 000	-
B2.1 Facilitation de l'accès aux intrants et matériel génétique performants :	152 766 850	-	67 194 761	60 000 000	12 000 000	-
a/Filière végétale	-	-	-	-	-	-
1. Appui à l'ISRA pour la fourniture de semences de pré base de riz (Convention avec ISRA)	18 370 520	-	8 080 305	-	-	-
2. Production de vitro-plants d'espèces diversifiées (Convention avec ISRA)	6 787 157	-	2 985 343	-	-	-
8. Recyclage des contrôleurs semenciers de riz (Conventions ISRA)	6 945 160	-	3 054 840	-	-	-
8. Formation/recyclage des entrepreneurs (semenciers, pépiniéristes): (Conventions ISRA)	6 945 160	-	3 054 840	-	-	-
2. Acquisition de semences de base au profit des coopératives de production de semences commerciales de riz (convention avec ANCAR)	27 780 639	-	12 219 361	-	-	-
3. Acquisition de semences certifiées aux OP de riz (subvention partielle de démarrage)	-	-	-	-	12 000 000	-
4. Dotation en semences des maraîchers (Fonds de subvention première année)	-	-	-	60 000 000	-	-
5. Sensibilisation et formation des producteurs au bon usage des pesticides (Convention avec ANCAR)	-	-	-	-	-	-
6. Mise en relation des OP avec les institutions financières pour faciliter l'accès aux engrais (FN-DAPS ++)	14 247 995	-	6 267 005	-	-	-
7. Renforcement du contrôle et de la certification des semences (convention DA/DRDR)	17 517 975	-	7 705 311	-	-	-
1.2 Filière animale :	-	-	-	-	-	-
1. Acquisition de petits ruminants femelles pour femmes	16 668 383	-	7 331 617	-	-	-

Rubrique des dépenses	BAD	OFID	AGTF	FIDA	GVT	Bénéf
2. Acquisition de couples de géniteurs moutons de race améliorée pour jeunes	13 890 319	-	6 109 681	-	-	-
1.3 Filière aquacole (Convention avec l'ANA)	-	-	-	-	-	-
1. Réhabilitation de l'écloserie et du centre de prégrossissement de l'ANA à Fatik	6 945 160	-	3 054 840	-	-	-
2.1 Construction de ferme FENO	10 417 739	-	4 582 261	-	-	-
2.2 Equipement ferme FENO	6 250 644	-	2 749 356	-	-	-
3, Appui aux usines de fabrication d'aliments locales (UNIFAL)	-	-	-	-	-	-
B2.2 Appui-conseil et vulgarisation	200 515 093	-	88 196 907	-	-	-
2.1 Filière végétale (Convention avec ANCAR) :	-	-	-	-	-	-
1. Mise en place et suivi de 375 champs écoles producteurs (CEP)	7 723 018	-	3 396 982	-	-	-
2 Formation de 250 relais villageois d'agriculture	6 667 353	-	2 932 647	-	-	-
3 Petits équipements pour relais villageois d'agriculture (Kits)	7 334 089	-	3 225 911	-	-	-
4 Encadrement des producteurs et des groupes de contact en maîtrise d'itinéraires techniques de production : fonctionnement	58 708 823	-	25 823 177	-	-	-
5 Mise à niveau de 25 conseillers agricoles et animateurs sur les bonnes pratiques agricoles	17 362 899	-	7 637 101	-	-	-
6 Appui à la gestion intégrée de la fertilité des sols (Convention avec ANCAR)	-	-	-	-	-	-
7 Appui à la SRI (Convention avec ANCAR)	-	-	-	-	-	-
8 Appui institutionnel et logistique	-	-	-	-	-	-
Motos tout terrain	23 613 543	-	10 386 457	-	-	-
Véhicules (pick up double cabine)	25 002 575	-	10 997 425	-	-	-
Ordinateur portables	6 250 644	-	2 749 356	-	-	-
Imprimante	2 083 548	-	916 452	-	-	-
caméras vidéo	625 064	-	274 936	-	-	-
GPS	6 250 644	-	2 749 356	-	-	-
2.2 Filière animale (Convention avec la Direction de l'élevage):	-	-	-	-	-	-
1 Appui-conseil technique (alimentation, prophylaxie sanitaire)	13 890 319	-	6 109 681	-	-	-
4 Supervision des études techniques et de la réalisation des infrastructures d'élevage	4 167 096	-	1 832 904	-	-	-
2.3 Filière aquacole (Convention avec ANA):	-	-	-	-	-	-
Organisation des missions de prospection de sites dans les régions cibles du projet	2 083 548	-	916 452	-	-	-
Sélection des bénéficiaires	1 389 032	-	610 968	-	-	-

Rubrique des dépenses	BAD	OFID	AGTF	FIDA	GVT	Bénéf
Formation et consolidation des acquis	-	-	-	-	-	-
Organisation de la filière et structuration	-	-	-	-	-	-
Coordination, choix attributaires, études des dossiers	17 362 899	-	7 637 101	-	-	-
B2.3 Recherche/développement (convention ISRA)	45 150 483	-	19 859 517	-	-	-
Mise en place de plateformes d'innovation au niveau des filières riz et maraîchage	16 425 303	-	7 224 697	-	-	-
Coordination, suivi et assistance technique de l'ISRA	28 725 180	-	12 634 820	-	-	-
B2.4 Accès au marché et appui au renforcement des interprofessions des acteurs de la chaîne de valeur (riz et maraîchage)	178 018 458	-	78 301 724	-	-	-
4.1 Accès au marché	-	-	-	-	-	-
1 Sensibilisation et formation des opérateurs commerciaux sur les possibilités d'échange via les réseaux sociaux	3 694 825	-	1 625 175	-	-	-
2 Formation des membres des OP/unions en normes de qualité, marketing	-	-	-	-	-	-
3 Appui en mise en relation d'affaires, en vente groupées et contractualisation avec les opérateurs de marchés	9 723 223	-	4 276 777	-	-	-
4 Appui au système d'information sur les marchés de légumes	-	-	-	10 000 000	-	-
4.2 appui au renforcement des interprofessions des acteurs de la chaîne de valeur (riz et maraîchage) : Convention avec FNDASP	21 894 616	-	9 630 384	-	-	-
4.3 Appui à la Nutrition (convention CLM, CNAS, CMU)	142 705 794	-	62 769 388	-	-	-
Sous-composante B3: Promotion de l'emploi des jeunes et appui à l'entrepreneuriat des femmes et jeunes	3 107 884 184	-	1 482 234 313	420 000 000	-	315 138 002
3.1 Accompagnement de travaux de recherches diverses relatives à la chaîne de valeur et à l'entrepreneuriat /étudiants masters	6 945 160	-	3 054 840	-	-	-
1 Réhabilitation du centre de formation en services agricoles à Guérina/Ziguinchor: Bâtiments	243 080 587	-	106 919 413	-	-	-
2 Réhabilitation du centre de formation en services agricoles à Guéria/Ziguinchor: équipements	69 451 596	-	30 548 404	-	-	-
1 Mise en place de plateformes multifonctionnelles à base d'énergie solaire pour OP (Bâtiments et équipements)	833 419 156	-	366 580 844	-	-	-
3 Formation des OP des plateformes en gestion et en maîtrise des équipements post récolte	-	-	-	-	-	-

Rubrique des dépenses	BAD	OFID	AGTF	FIDA	GVT	Bénéf
3.3 Dotation des OP de maraîchage en petits équipements de transformation et de séchage de légumes	55 561 277	-	24 438 723	-	-	-
3.4 Formation des membres des OP en techniques de conditionnement et de transformation	12 501 287	-	5 498 713	-	-	-
3.5 Appui aux rencontres bilan/ planification des acteurs de la chaîne de valeur/entrepreneuriat	6 945 160	-	3 054 840	-	-	-
3.6 Réalisation de fermes polycoles à partir de forages à base d'énergie solaire	-	-	-	-	-	-
1. Types 1 à 4 ha	350 036 045	-	219 948 507	-	-	150 015 448
2. Types 5 à 10 ha	166 683 831	-	122 193 615	-	-	111 122 554
Travaux d'installation de clôture et accessoire de maraichage						
Travaux d'installation de systèmes solaires						
Travaux de forage hydraulique						
Travaux d'installation de réseau d'irrigation						
4. Superficies disponibles pour les fermes polycoles	-	-	-	-	-	-
5. Coordination et gestion, choix attributaires, études des dossiers, supervision (5%)	38 640 000	-	17 360 000	-	-	-
6. Etudes et contrôle de réalisations des fermes	23 335 736	-	10 264 264	-	-	-
7. Appui conseil à l'organisation et la mise en valeur des fermes (convention ANIDA)	23 335 736	-	10 264 264	-	-	-
3.6 amélioration de l'élevage villageois	-	-	-	-	-	-
1. Installation de poulaillers semi-améliorés (opérations coqs raceurs) par les bénéficiaires	-	-	-	-	-	24 000 000
2. Installation de bergeries semi-améliorées (opération géniteurs) par les bénéficiaires	-	-	-	-	-	30 000 000
3.7 promotion de l'entrepreneuriat en élevage	-	-	-	-	-	-
3 Installation d'unités de miellerie : bâtiments	26 669 413	-	11 730 587	-	-	-
4 Installation d'unités de miellerie : Equipement	8 334 192	-	3 665 808	-	-	-
Fourniture de ruches pour apiculteurs	69 451 596	-	30 548 404	-	-	-
4 construction/renforcement de mini laiteries	35 559 217	-	15 640 783	-	-	-
5 Equipements mini laiteries	15 557 158	-	6 842 842	-	-	-
3.8 promotion de l'entrepreneuriat en aquaculture	-	-	-	-	-	-



Rubrique des dépenses	BAD	OFID	AGTF	FIDA	GVT	Bénéf
1.1 Construction de fermes de 10 étangs de 1 250 m3 par étang	50 005 149	-	21 994 851	-	-	-
1.2 Equipement fermes	33 336 766	-	14 663 234	-	-	-
2.1 Construction de fermes de bassins piscicoles en géo membrane (4 bassins de 220 m3 par unité)	83 341 916	-	36 658 084	-	-	-
2.2 Equipement ferme	55 561 277	-	24 438 723	-	-	-
3.1 Equipement des fermes de cages flottantes (20 cages de 10 m3/cage)	100 010 299	-	43 989 701	-	-	-
3.9 Promotion des entreprises de prestation mécanique (tracteurs et autres matériels post récolte)	-	-	-	-	-	-
1 Construction de hangars	18 751 931	-	8 248 069	-	-	-
2 Acquisition de tracteurs et autres matériels post-récolte	145 848 352	-	64 151 648	-	-	-
3 Formation technique et en gestion des opérateurs et appui-conseil (Convention avec la DMER)	16 668 383	-	7 331 617	-	-	-
4 Formation des tractoristes (Convention avec la DMER)	2 083 548	-	916 452	-	-	-
9. Mise en relation avec les institutions financières pour crédit Fonds de roulement	3 472 580	-	1 527 420	-	-	-
10. Suivi technique de l'opération (Convention avec la DMER)	11 806 771	-	5 193 229	-	-	-
Elaboration d'une étude sur la stratégie de mécanisation	38 163 652	-	16 786 348	-	-	-
3.10 Promotion de l'entrepreneariat des jeunes porteurs d'initiatives économiques (en ligne avec Agripreneurs/FIDA) : élevage à cycle court, aquaculture, maintenance infrastructures, etc..	-	-	-	-	-	-
1 Formation et accompagnement des agri-jeunes porteurs d'initiatives économique	-	-	-	180 000 000	-	-
2 dotation des jeunes en kits (K7)	-	-	-	240 000 000	-	-
3.11 Mise en place d'une ligne de crédit pour l'entrepreneariat des jeunes et femmes (contrat avec LBA)	-	-	-	-	-	-
1 Information/sensibilisation des porteurs de projets	6 945 160	-	3 054 840	-	-	-
2 Etude du dispositif opérationnel du fonds	9 028 708	-	3 971 292	-	-	-
3 Atelier en Formation en montage de projets/appui-conseils technico-économique des porteurs de projets	13 890 319	-	6 109 681	-	-	-
4 provisions pour ligne de crédit	416 709 578	-	183 290 422	-	-	-

Rubrique des dépenses	BAD	OFID	AGTF	FIDA	GVT	Bénéf
5 Appui à la mise à niveau des PME (convention avec BMN): financement BAD	83 763 140	-	36 843 360	-	-	-
6 Appui à la mise à niveau des PME (convention avec BMN): financement gouvernement	-	-	-	-	-	-
7 Appui au renforcement des promoteurs dans l'agro-alimentaire (convention ITA)	-	-	-	-	-	-
3.12 Assistance technique spécifique et études diverses aux chaînes de valeur et entrepreneuriat	26 044 349	-	11 455 651	-	-	-
3.13 Coordination, suivi et assistance technique de la direction de l'Horticulture (DHOR) pour le développement de la chaîne de valeur Horticole et l'entrepreneuriat	6 945 160	-	3 054 840	-	-	-
Sous-composante B4 : Gouvernance et gestion des connaissances	654 403 082	-	287 840 318	-	-	-
B4.1 Gestion des connaissances	507 686 585	-	223 306 815	-	-	-
2. Elaboration SIG et base de données petite irrigation au Sénégal (convention CSE)	-	-	-	-	-	-
a. Cadrage et conception du système	7 500 772	-	3 299 228	-	-	-
b Réalisation Inventaire, cartographie et base données et serveurs	74 660 466	-	32 839 534	-	-	-
c Formation des utilisateurs à la base de données	17 015 641	-	7 484 359	-	-	-
4 Renforcement du suivi des ressources en eau (eau de surface et eaux souterraines) et approche GIRE (Convention avec DGPRE)	-	-	-	-	-	-
a Installation des équipements de mesure et campagnes de suivi	138 903 193	-	61 096 807	-	-	-
b Appui et renforcement des capacités des bénéficiaires sur l'approche GIRE	27 365 318	-	12 036 682	-	-	-
5 Appui à la gestion intégrée des productions et des prédateurs (Convention avec DA)	11 112 255	-	4 887 745	-	-	-
6 suivi agrométéologique et renforcement du réseau d'observation(Convention ANACIM)	231 128 940	-	101 662 460	-	-	-
B4.2 Renforcement des capacités institutionnelles de la DBRLA	74 000 676	-	32 549 324	-	-	-
1. DBRLA	-	-	-	-	-	-
a/ Renforcement de capacités	-	-	-	-	-	-
1 Indemnité du point focal DBRLA chargé de la supervision	-	-	-	-	-	-
2 Renforcement des capacités des agents de la DBRLA et autres parties prenantes pour la maîtrise de l'approche GIRE	3 472 580	-	1 527 420	-	-	-

Rubrique des dépenses	BAD	OFID	AGTF	FIDA	GVT	Bénéf
3 Formation diplômante pour la spécialisation en irrigation, des jeunes ingénieurs à mettre à la disposition de la DBRLA	-	-	-	-	-	-
4 initiation à la vie professionnelle des jeunes formés à la DBRLA (antennes)	8 334 192	-	3 665 808	-	-	-
5 Renforcement du dispositif de suivi-évaluation de la DBRLA	5 556 128	-	2 443 872	-	-	-
6 Mise à niveau et acquisition des logiciels de gestion des ouvrages de maîtrise d'eau	10 417 739	-	4 582 261	-	-	-
b/ Appui logistique	-	-	-	-	-	-
Véhicule Pick-up double cabine (UGP)	25 002 575	-	10 997 425	-	-	-
1/ au niveau central	-	-	-	-	-	-
a Ordinateur de traitement base données	1 666 838	-	733 162	-	-	-
b Ordinateur de bureau	833 419	-	366 581	-	-	-
c Ordinateur portable	1 215 403	-	534 597	-	-	-
d GPS	1 111 226	-	488 774	-	-	-
e Imprimante multifonctions	347 258	-	152 742	-	-	-
2/ au niveau régional (14 DRDR)	-	-	-	-	-	-
a Ordinateur de bureau	5 833 934	-	2 566 066	-	-	-
b GPS	7 778 579	-	3 421 421	-	-	-
c Imprimante multifonctions	2 430 806	-	1 069 194	-	-	-
B4.3 Renforcement de capacités des partenaires du projet	47 713 247	-	20 986 753	-	-	-
1 Formation des parties prenantes (fiches de suivi, procédures de S&E, et gestion axée sur les résultats)	8 334 192	-	3 665 808	-	-	-
2 Appui à la DAPSA pour l'organisation de l'enquête agricole annuelle	18 404 673	-	8 095 327	-	-	-
3 Formation des techniciens de la DBRLA, des DRDR, des communes et des ARD en maintenance des ouvrages	-	-	-	-	-	-
4. Participation des partenaires du projet à des salons et foires	7 084 063	-	3 115 937	-	-	-
5, Appui logistique à la Direction de l'évaluation de performance des programmes (Kits informatiques, bureautique)	10 417 739	-	4 582 261	-	-	-
Suivi externe du projet (DEPP)	3 472 580	-	1 527 420	-	-	-
B4.4 Appui aux collectivités locales des zones d'intervention du projet	25 002 575	-	10 997 425	-	-	-
1. Appui à l'élaboration et à l'adoption des documents de planification communale intégrant adaptation aux CC (ARD à préparer)	25 002 575	-	10 997 425	-	-	-
<b>TOTAL COMPOSANTE B</b>	<b>4 567 588 800</b>	<b>-</b>	<b>2 124 287 891</b>	<b>490 000 000</b>	<b>12 000 000</b>	<b>315 138 002</b>

Rubrique des dépenses	BAD	OFID	AGTF	FIDA	GVT	Bénéf
<b>Composante C : Gestion de projet</b>						
C1.Travaux	-	-	-	-	77 500 000	-
1. Construction d'une nouvelle antenne (Kaolack)	-	-	-	-	17 500 000	-
2. Extension de 2 antennes (Kolda et Fatick)	-	-	-	-	30 000 000	-
3.Réhabilitation des 3 bureaux dans les DRDR	-	-	-	-	30 000 000	-
C2. Biens	219 849 028	-	96 700 972	-	-	-
C2.1 Matériel roulant	-	-	-	-	-	-
1. Pick-up double cabine (UGP)	12 501 287	-	5 498 713	-	-	-
2. véhicule wagon-station	48 616 117	-	21 383 883	-	-	-
C2.2 Equipement et matériel de bureau	-	-	-	-	-	-
1. Nouveaux bureaux et antennes	-	-	-	-	-	-
1 Pick-up double cabine (antennes)	62 506 437	-	27 493 563	-	-	-
1. Matériels informatiques (ordinateurs de bureau, imprimantes, onduleurs, etc) : nouvelles antennes (NA)	1 250 129	-	549 871	-	-	-
2. Ordinateurs portables (NA)	1 562 661	-	687 339	-	-	-
3. Matériel et équipements bureautiques (NA)	19 446 447	-	8 553 553	-	-	-
4. Mobiliers de bureaux (NA)	31 600 476	-	13 899 524	-	-	-
2. UGP/anciennes antennes	-	-	-	-	-	-
5. Matériels informatiques (ordinateurs de bureau, imprimantes, onduleurs, etc): UGP	12 501 287	-	5 498 713	-	-	-
6. Matériel et équipements bureautiques (UGP)	4 167 096	-	1 832 904	-	-	-
7. Mobiliers de bureaux (UGP)	8 334 192	-	3 665 808	-	-	-
3. Autres équipements	-	-	-	-	-	-
8. Matériel audiovisuel	6 945 160	-	3 054 840	-	-	-
9. Photocopieurs	10 417 739	-	4 582 261	-	-	-
C3 Services	145 153 836	-	63 846 164	-	-	-
3.1 Formation et réunions	-	-	-	-	-	-
Renforcement de capacités du personnel du projet	34 725 798	-	15 274 202	-	-	-
3.2 Assistance technique	-	-	-	-	-	-
2.Assistance technique diverse et ponctuelle	8 334 192	-	3 665 808	-	-	-
3.3 Services contractuels	-	-	-	-	-	-
1. Actualisation du système de gestion informatisée	19 446 447	-	8 553 553	-	-	-
2. Renforcement du dispositif suivi-évaluation et étude de situation de référence	27 780 639	-	12 219 361	-	-	-
3. Enquête et mise en œuvre du dispositif de suivi-évaluation	6 945 160	-	3 054 840	-	-	-

Rubrique des dépenses	BAD	OFID	AGTF	FIDA	GVT	Bénéf
4. Actualisation des documents et outils de gestion du projet	8 334 192	-	3 665 808	-	-	-
5. Revue à mi-parcours	-	-	-	-	-	-
6. Création du site web et appui à son fonctionnement	4 861 612	-	2 138 388	-	-	-
7. Rapport d'achèvement	-	-	-	-	-	-
8. Actualisation/Mise en œuvre de la stratégie de communication (films, plaquettes, dépliants, médias, etc.)/capitalisation	19 446 447	-	8 553 553	-	-	-
3.4 Audit	-	-	-	-	-	-
Audit externe annuel des comptes	8 334 192	-	3 665 808	-	-	-
Audit annuel des marchés (acquisition)	6 945 160	-	3 054 840	-	-	-
C4 Personnel UGP/ hormis antennes	135 847 322	-	59 752 678	-	166 800 000	-
C.5 Personnel de mise en œuvre au niveau des antennes	162 794 542	-	71 605 458	-	169 800 000	-
C5.3 Charges sociales Etat	-	-	-	-	30 000 000	-
C5.4 Provision pour contrat de performance 2020-2021	35 073 056	-	15 426 944	-	-	-
C6 Fonctionnement	176 837 655	-	77 782 345	-	45 880 000	-
Gardiennage et nettoyage	16 668 383	-	7 331 617	-	6 000 000	-
Déplacement (indemnités)	31 253 218	-	13 746 782	-	-	-
Carburant, entretien et réparation de véhicules	33 336 766	-	14 663 234	-	12 000 000	-
Fournitures de bureau	3 472 580	-	1 527 420	-	5 000 000	-
Eau, électricité et assainissement	15 279 351	-	6 720 649	-	-	-
Communication et abonnement internet	13 890 319	-	6 109 681	-	-	-
Publication des avis/fonctionnement de la commission des marchés	5 083 857	-	2 236 143	-	4 680 000	-
Réunion du Comité de pilotage	5 556 128	-	2 443 872	-	-	-
Réunions diverses, séminaires, foires, salons	27 780 639	-	12 219 361	-	-	-
Entretien des matériels et équipements	4 167 096	-	1 832 904	-	-	-
Produits d'entretien des locaux	1 041 774	-	458 226	-	-	-
Assurance maladies	10 417 739	-	4 582 261	-	15 000 000	-
Assurance des véhicules	5 556 128	-	2 443 872	-	2 000 000	-
frais divers de gestion et frais bancaires	3 333 677	-	1 466 323	-	1 200 000	-
<b>TOTAL COMPOSANTE : GESTION DU PROJET</b>	<b>840 482 383</b>	<b>-</b>	<b>369 687 617</b>	<b>-</b>	<b>459 980 000</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>13 809 619 914</b>	<b>2 501 688 500</b>	<b>6 188 846 119</b>	<b>490 000 000</b>	<b>591 980 000</b>	<b>1 022 077 841</b>

**PR  VALE-CV**